

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.  
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

**SOMMAIRE :** L'Activité économique de la Belgique pendant le mois d'octobre 1928. —  
La situation des Établissements de crédit belges au 31 décembre 1927. —  
Le crédit fluvial belge. — Le rendement du plan Dawes. — Statistiques.

### L'ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE

#### PENDANT LE MOIS D'OCTOBRE 1928.

##### APERÇU D'ENSEMBLE.

Une analyse de la situation économique de notre pays au mois d'octobre 1928 doit souligner ce fait que la Belgique jouit depuis deux ans d'une monnaie parfaitement stable. C'est, en effet, le 25 octobre 1926 que des décisions du pouvoir exécutif fixèrent la nouvelle valeur du franc belge en tenant compte d'une série de facteurs à présent bien connus.

La stabilisation monétaire belge a donné naissance à une abondante littérature économique, dont la floraison a été favorisée par le fait que nos voisins de France ont suivi avec intérêt notre réforme afin d'y trouver des points de comparaison.

Cependant le second anniversaire de la réforme monétaire de la Belgique n'a été que discrètement mentionné dans la presse. Symptôme encourageant d'une renaissance économique qui s'affirme tous les jours: La masse du public doit en temps normal ignorer le change et les questions monétaires, comme l'homme sain doit ignorer qu'il a des organes. A peine entend-on parfois encore quelques récriminations sur la montée lente des prix ou le poids des impôts. Mais il ne faut pas s'y tromper: la Belgique n'a jamais été un pays où l'on connaît la « douceur de vivre »; l'existence y est laborieuse par les conditions même de la production et de la situation géographique; la concurrence internationale, le manque de matières premières un climat sombre, le sentiment d'insécurité qui étreint, et trop souvent avec raison, les habitants d'une contrée qui est la « plaque tournante » de l'Europe politique aussi bien que de l'Europe économique. Dès lors, une fois disparus les troubles monétaires, des préoccupations d'un autre genre viennent à leur tour absorber les habitants.

\* \* \*

Nous n'entreprendrons pas ici une analyse détaillée de ces deux années de tranquillité monétaire: ce serait bien souvent reprendre nos chroniques antérieures, commenter nos statistiques; en outre, le recul est encore insuffisant pour faire une œuvre présentant un réel et durable intérêt scientifique.

Nous désirons simplement mettre en lumière quelques phénomènes particulièrement importants: la circulation, les prix; le commerce extérieur; précisément ceux dont l'analyse trop fréquente ne présente guère de signification.

\* \* \*

Il est certain, d'après les chiffres que nous donnons ci-dessous, que la Banque Nationale de Belgique a poursuivi depuis deux années une politique de renforcement de l'encaisse métallique. On aurait pu croire que, en Belgique aussi bien que dans les autres pays ayant procédé à une réforme monétaire quelconque, le **Gold-exchange standard** demeurerait pour de nombreuses années encore la forme adoptée par les banques centrales. En fait, il n'en a rien été et tous les pays en reviennent peu à peu, et dans la mesure de leurs moyens, à la reconstitution d'une encaisse-or, conduisant graduellement au **Gold-Bullion standard**. Avec beaucoup de sagacité, le recteur de l'Université de Bruxelles, M. le professeur Maurice Ansiaux, a montré, dans son discours académique du 15 octobre 1928, qu'en réalité il devait en être ainsi dans le monde entier: « C'était une faute psychologique de se figurer qu'une période de désordres due à la suspension de droit ou de fait de la convertibilité des billets de banque en espèces métalliques pût avoir pour aboutissement logique la déchéance définitive de l'or.

C'est à la restauration du métal précieux, au con-

traire, qu'à tort ou à raison, tout le monde aspirait pour échapper à l'anarchie des valeurs. Restauration qui s'est accomplie sous des modalités certes fort prudentes, et, même parcimonieuses, mais ne trahissant d'autre souci que celui d'entourer de ménagements la convalescence afin de mieux assurer la guérison définitive. Le retour à l'or était inévitable(1).

En ce qui concerne la Belgique, l'accroissement de l'encaisse s'est régulièrement poursuivi :

	Or métallique	Disp. or sur l'étranger	Total
(En millions de francs.)			
Octobre 1926 .....	2.796	2.406	5.202
Septembre 1927 .....	3.372	2.328	5.700
Octobre 1928 .....	4.062	2.721	6.783
Différence 1926/28 ..	+ 1.262	+ 315	+ 1.581

Ces données ne comprennent évidemment pas les effets sur l'étranger comptabilisés dans le « Portefeuille sur la Belgique et l'étranger » et qui renforcent la couverture.

La circulation a également augmenté; en ce qui concerne seulement les billets de la banque, elle a passé en deux ans de 8,766 millions à 11,624 millions. Mais il faut tenir compte également des billets de la Trésorerie (750 millions) et des comptes courants de la Banque Nationale de Belgique.

La progression est plus lente pour l'ensemble de ces éléments. Il résulte d'un travail publié récemment par *l'Europe nouvelle* (1) que les prix, en Belgique, ont augmenté plus vite que l'ensemble des engagements à vue et qu'ils ont entraîné le gonflement de ces derniers.

Il règne encore une grande inégalité dans les prix pratiqués dans une même localité, preuve que nous n'avons pas encore atteint un niveau normal à ce point de vue.

Nous publions ci-après un tableau donnant pour une des grandes communes industrielles du Hainaut trois listes de prix.

La première donne le prix d'un comptoir d'approvisionnement patronal.

La deuxième, les prix d'une coopérative ouvrière.

La troisième, les prix du commerce libre.

Sur les prix indiqués dans les deux premières listes, le Comptoir d'approvisionnement et la Coopérative accordent l'un et l'autre 5 p. c. de ristourne. Le commerce libre n'accorde pas de ristourne.

	Prix Comptoir patronal	Prix Coop. ouvrière	Prix Commerce libre
Pommes de terre industrielles Campine .....	0,60	—	0,70
Pommes de terre industrielles Flandres .....	0,68	—	0,80
Beurre, le kilogramme .....	32, —	34,50	34, —
Chicorée des Flandres, paquet .....	1,70	1,90	1,85
Chicorée des Trappistes, paquet .....	2,30	—	2,50
Café Rio vert, type 7 .....	14,80	17, —	17, —
Café Santos prime .....	21, —	23, —	23,50
Café Saint-Domingue .....	22, —	24, —	24, —
Farine 2 zéros .....	2,50	2,70	2,80
Graisse de bœuf .....	4,80	5, —	5,20
Haricots Daube .....	5, —	5, —	5,50
Jambon, du pays .....	32, —	34, —	35, —
Maïs gros .....	1,70	1,80	1,90
Macaroni .....	6, —	6,50	6,20
Pois cassés .....	5,40	6, —	5,80
Riz, caroline .....	5,40	6, —	6, —
Sucre scié (prix obligatoire) .....	4, —	4, —	4, —
Sucre cristallisé .....	2,90	3,30	3,20
Sardines 1/4 Saint-Louis .....	4,50	4,50	4,80
Sardines, Trois, Héros .....	1,90	2,10	2,30
Saindoux américain .....	13,20	13,20	13,60
Savon mou .....	3,10	3,30	3,50
Huile impériale .....	8,20	9, —	9,80
Vinaigre Etoile .....	2,20	2,50	2,50
Huile Chartreux .....	12,10	—	12,80

(1) Maurice Ansiaux. La monnaie dirigée et la stabilisation des prix. *Revue de l'Université de Bruxelles*, octobre 1928.

(1) Louis Franck: La stabilisation monétaire en Belgique et ses résultats après vingt mois. *Europe nouvelle*, 23 juin 1928, n. 541.

Nous donnons ces chiffres sans les commenter et à titre purement documentaire. Nous devons signaler, toutefois, qu'il y a lieu de tenir compte des différences d'organisation et probablement du fait que certains organismes n'ont pas à tenir compte des frais généraux dans la même mesure que d'autres.

Les salaires dans certaines industries ont augmenté plus vite que la circulation et que les prix, entraînant par là tout au moins le maintien du salaire réel. Le

tableau suivant établi d'après les barèmes des ouvriers des chemins de fer montre la progression des salaires depuis la stabilisation. Les données du deuxième semestre 1926 ont été prises comme bases tant pour les salaires que pour l'index des prix de détail. Les pourcentages indiquent la progression des salaires réels, compte tenu de la hausse du coût de la vie. Le pourcentage d'augmentation des salaires nominaux est évidemment plus important.

	1926, 2 <sup>me</sup> semestre Index moyen, des prix de détail 2 <sup>me</sup> sem. 696,50 = 100	1927 Index moyen des prix de détail 785,60 - 112,79	1928 Index moyen, des prix de détail 9 mois 812 = 116,58
<i>Taux annuel.</i>			
Machiniste .....	12.000 = 100 %	13.920 = 116 %	15.011 = 125,09 %
Chauffeur .....	9.350 = 100 %	9.983 = 106,77 %	10.636 = 113,75 %
<i>Taux journalier.</i>			
Manœuvre .....	25,60 = 100 %	29,61 = 115,66 %	29,81 = 116,45 %
Ajusteurs-ébénistes .....	27,60 = 100 %	32,45 = 117,57 %	32,60 = 118,12 %
Menuisiers, plombiers, zingueurs, maçons .....	27,60 = 100 %	32,45 = 117,57 %	32,60 = 118,12 %
Forgerons .....	29,10 = 100 %	34,58 = 118,83 %	35,17 = 120,86 %
Chaudronniers en fer et cuivre (locomotives), fondeurs-mouleurs, mouleurs .....	29,10 = 100 %	34,58 = 118,83 %	35,17 = 120,86 %
Forgerons et chaudronniers (matériel), emboutisseurs, marteleurs .....	31,10 = 100 %	37,41 = 120,28 %	38,60 = 124,12 %
Electriciens, ajusteurs aux machines à écrire et à calculer .....	29,10 = 100 %	34,58 = 118,83 %	35,17 = 120,86 %

L'augmentation de la circulation des billets provient également en partie des placements étrangers en Belgique.

Signalons à ce propos que les emprunts contractés par des sociétés privées à l'étranger et dont le montant dépasse 1,5 milliard de francs pour la période considérée amènent en dernière analyse un gonflement des engagements à vue et, à la fin de la circulation, par suite de la conversion en francs des sommes obtenues en monnaies étrangères. On ne peut que déplorer comme nous l'avons déjà signalé, que le marché belge où les capitaux sont abondants, soit fermé aux placements de valeurs à revenu fixe, valeurs placées à l'étranger et qui par là agissent sur notre circulation.

Cette cause n'est pas la seule bien entendu, et il faut tenir compte des rapatriements de capitaux, des disponibilités en devises fournies par les paiements de réparations, et, enfin, de la diminution constante du déficit de notre balance commerciale, déficit qui exigeait autrefois d'importantes quantités de monnaies étrangères, fournies en partie par le rendement de notre portefeuille étranger.

Voici le pourcentage du rapport des exportations, aux importations: il prouve que notre commerce extérieur n'a nullement souffert de la stabilisation.

	Déficit moyen mensuel exprimé en fr.-or	Rapport des exportations aux importations
1913 .....	111.171.000	73,6
1920 .....	127.946.000	68,5
1921 .....	93.970.000	71,3
1922 .....	101.446.000	67,3
1923 .....	77.586.000	73,6
1924 .....	76.253.000	78,3
1925 .....	67.059.000	81,6
1926 .....	41.336.000	86,7
1927 .....	30.761.000	91,2

Pour l'année 1928, le pourcentage s'établit comme suit:

Janvier .....	82,82 %	Juin .....	94,04 %
Février .....	100,54 %	Juillet .....	102,71 %
Mars .....	91,45 %	Août .....	90,84 %
Avril .....	90,15 %	Septembre .....	80,96 %
Mai .....	93,21 %		

La réduction du déficit s'est produite malgré un développement notable des importations, preuve de la grande activité industrielle du pays.

Si nous considérons les **quantités** importées seulement de façon à éliminer l'élément encore fort instable

des prix nous constatons que de 1926 à 1927 les importations de produits alimentaires ont augmenté: les importations de matières premières ont augmenté alors que celles de produits fabriqués diminuaient.

En ce qui concerne les **exportations**, celles de produits alimentaires et de matières premières ont diminué, tandis que celles de produits fabriqués ont augmenté dans de fortes proportions.

	Animaux vivants		Objets d'alimentat. et boissons		Matières brutes ou simpl. préparées		Produits fabriqués		Or et argent non ouvrés ni monnayés		Totaux	
	Imp.	Exp.	Imp.	Exp.	Imp.	Exp.	Imp.	Exp.	Imp.	Exp.	Imp.	Exp.
(En milliers de tonnes.)												
1926 .....	8.171	21.582	3.145	817	30.269	16.742	955	5.605	19	101	34.379	22.999
1927 .....	17.765	15.507	3.494	718	33.592	16.544	921	6.855	59	100	38.025	29.179

La comparaison entre les mois correspondants de 1927 et 1928 indique que la situation de notre commerce extérieur s'est encore améliorée. Nous renvoyons le lecteur à nos statistiques mensuelles du commerce extérieur.

\* \* \*

Ces quelques considérations permettront de se rendre compte que la Belgique s'est bien trouvée de jouir à nouveau d'une monnaie stable et son activité est considérée à l'étranger comme remarquable. Se trouve-t-elle de ce fait dans une situation exceptionnelle: les phénomènes qui s'y déroulent lui sont-ils spécifiques? Le profane n'est que trop tenté de le croire. Cependant l'examen des conséquences de la stabilisation dans une série de pays prouve que la Belgique a comme les autres nations, été soumise aux grandes lois financières: influence bienfaisante d'une monnaie stable sur les contrats, hausse des prix pour atteindre, ce que faute d'une expression plus précise nous appellerons « le niveau mondial », rapatriement de capitaux, baisse du loyer de l'argent, recours à de nombreuses augmentations de capital; accroissement de la circulation et afflux de devises, spéculation boursière, désaffectation des placements à long terme, déchéance des pratiques de l'escompte et mise en faveur de l'avance en comptes courants, tendance à la concentration et à la rationalisation.

#### LA CONCENTRATION.

Le mouvement de concentration a repris, avec l'automne, une certaine expansion. La Belgique devient certainement une des nations où ce mouvement a pris le plus de vigueur, après une période d'indécision et d'individualisme qui avait pu faire douter de la possibilité d'une évolution.

Mais il n'empêche que la concentration, telle qu'elle est conçue dans notre pays, est parfois malaisée à discerner, parce qu'elle revêt les formes les plus souples

que l'organisation industrielle et financière met à la disposition des entreprises. En outre, le caractère pratique, positif, du Belge lui fait opérer d'importantes réformes sans qu'il se préoccupe de les relier à des conceptions théoriques. Dans bien des cas la portée de la réorganisation, ainsi effectuée, risque d'échapper à l'attention et, par conséquent, de perdre, au point de vue de l'opinion publique, une partie de son importance.

\* \* \*

L'industrie charbonnière belge nous offre un excellent exemple d'une réorganisation complexe, compliquée même, et qui, cependant, présente pour le pays une importance capitale. Nous allons essayer d'en donner une courte description. Le lecteur voudra bien ne pas perdre de vue que, concurremment aux grandes entreprises réformistes, il existe encore des charbonnages isolés, vivant dans des conditions assez variées et dont le nombre peut faire illusion sur les progrès de la concentration. Cependant, c'est bien cette dernière tendance qui prédomine.

Nos chroniques mensuelles ont toujours accordé une large place à l'industrie charbonnière. Elle est la première du pays par le nombre de salariés qu'elle occupe et par son rôle fondamental dans la production industrielle belge. « L'extraction de la houille a réagi de longue date sur la nature des industries pratiquées en Belgique à côté de l'industrie charbonnière. Pareille influence devait être particulièrement marquée en un temps où l'extraction de la houille était loin de présenter dans les pays voisins l'importance au moins relative qui la caractérisait en Belgique. On n'oubliera pas que la Belgique produisait déjà en 1870 une moyenne annuelle de 15 millions de tonnes de houille alors que la France n'en extrayait que 13 millions et l'Allemagne 26 millions de tonnes » (1).

(1) De Leener: « L'Industrie » in *La Belgique restaurée*, p. 196, publication de l'Institut de Sociologie Solvay, Lamertin, Bruxelles, 1926.

Après la guerre, la production des mines belges s'est développée de plus de 20 p. c. Il convient de ne pas exagérer la portée de ce phénomène, comme il convient, d'ailleurs, de n'établir de comparaison entre les périodes qui ont précédé et suivi la guerre, qu'avec les plus expresses réserves. Dans le cas qui nous occupe, la mise à fruit des mines équipées de la façon la plus moderne dans le bassin de la Campine, la mécanisation de l'extraction et l'accroissement des effectifs (conséquence en partie de la mise en exploitation du bassin limbourgeois et peut-être d'une application plus stricte des lois sur la durée du travail) ont permis ce développement de la production malgré des conditions générales très défavorables. Toutefois, depuis août 1927, les effectifs ouvriers sont en régression et se rapprochent de ceux d'avant-guerre. Suivant le recensement industriel de 1926, l'industrie charbonnière occupait à cette époque 17,000 salariés étrangers: Polonais, Italiens, Algériens, etc. La raréfaction de main-d'œuvre belge qualifiée est due en partie à l'égalisation des conditions de travail dans l'ensemble des industries belges. La production individuelle moyenne a augmenté de 525 k. en 1913 à 547 k. au cours des derniers mois de 1928. Seuls des techniciens très avertis et d'une objectivité absolue pourraient faire la part de l'influence de l'introduction des moyens mécaniques d'extraction et de la réduction de la durée du travail. A la veille de la guerre, la loi de 9 heures venait d'être introduite dans les mines: « Le 31 décembre 1909 fut promulguée une loi fixant à 9 heures la durée de la journée normale de travail dans les mines pour chaque équipe, entre l'entrée dans le puits des premiers ouvriers descendus et l'arrivée au jour des premiers ouvriers remontant. Fixée à 9 1/2 heures pour une période transitoire allant jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1913, la loi ne devint d'application définitive qu'à cette date » (1). Le 14 juin 1921, la loi instituant la journée de huit heures et la semaine de 48 heures était promulguée. Il a été prévu qu'en ce qui concerne les travaux souterrains des mines de houille, la journée serait limitée à 8 heures, descente et remonte comprises, donc en fait 7 1/2 heures environ. Depuis la guerre, les charbonnages ont rationalisé leur production. Nous avons déjà signalé que M. l'ingénieur H. Capiiau, en se basant sur les statistiques de l'administration des mines, avait établi que le nombre des sociétés était tombé de 104 à 85 de 1913 à 1927 et que malgré la mise en exploitation des cinq puits du Limbourg, le nombre total de ces derniers avait été réduit de 257 à 233.

Depuis le début de 1928, nous avons, en outre, enregistré cinq fusions et la fermeture de huit puits.

La superficie moyenne des concessions a augmenté, mais les données que nous possédons à ce sujet ne doivent être accueillies qu'avec prudence: l'influence des grandes concessions de la Campine est ici prépondérante.

(1) Max Gottschalk: « Le Travail » in *La Belgique restaurée*, p. 339 et 340.

La production annuelle moyenne des sociétés charbonnières a passé de 98,000 à 115,000 tonnes. Enfin, le pourcentage de charbon extrait par des moyens mécaniques a passé de 10 p. c. en 1913 à 77 p. c. en 1927.

Un bon nombre de charbonnages belges sont contrôlés, plus ou moins étroitement par les banques et la métallurgie lourde. La Société Générale contrôle onze compagnies dans les anciens bassins et trois dans la Campine. Selon le dernier rapport de cette banque, les onze charbonnages du Sud ont produit en 1927: 6,405,000 tonnes. La Banque de Bruxelles contrôle six charbonnages, dont un en Campine, ayant, d'après son dernier rapport, une production totale de 3,725,000 tonnes. Cockerill, Ougrée-Marihaye, Angleur-Athus, la Providence, l'Arbed contrôlent également des charbonnages: la société Cockerill possède en propre le charbonnage de Seraing et possède des intérêts dans la société des Liégeois en Campine et dans celle des Charbonnages de Rieu-du-Cœur.

\* \* \*

La Belgique est une terre d'élection pour le dumping des charbons français, anglais, hollandais et allemands. Tout d'abord, l'industrie belge utilise des variétés de combustibles qu'elle doit importer. En outre, étant donné la faible étendue du pays et les trajets réduits, les charbonnages étrangers ont de grandes facilités pour écouler en Belgique le surplus de leur production.

Le tableau ci-dessous nous donne les mouvements du commerce extérieur de la Belgique en ce qui concerne la houille crue, le coke et les agglomérés.

Voir tableau page 350.

La consommation de charbon est en augmentation, puisque les importations et la production ont augmenté et qu'en revanche les exportations se sont réduites.

\* \* \*

Mais l'accroissement de la consommation n'a pas éloigné des charbonnages belges la crise qui, dans le monde entier, frappe l'industrie de la houille et depuis la fin de la grève des mineurs anglais (1926) les stocks demeurent élevés. Nous avons déjà dit, ici même, qu'il serait utile que soit précisée la notion du « stock normal ». Quoi qu'il en soit, les spécialistes s'accordent à trouver exagérées les quantités actuellement sur les carreaux des mines.

#### Stocks des charbonnages belges

	Tonnes
1926 Novembre .....	115.600
Décembre .....	168.410
1927 Mars .....	1.104.000
Avril .....	1.111.000
Septembre .....	1.536.000
Décembre .....	1.847.000
1928 Mars .....	1.793.000
Avril .....	1.694.000
Mai .....	1.512.000
Juin .....	1.417.000
Juillet .....	1.442.000
Août .....	1.468.000

	1913				1925				1926				1927				1928 (huit premiers mois)			
	Importations		Exportations		Importations		Exportations		Importations		Exportations		Importations		Exportations		Importations		Exportations	
	Tonnes	1.000 fr.	Tonnes	1.000 fr.	Tonnes	1.000 fr.	Tonnes	1.000 fr.	Tonnes	1.000 fr.	Tonnes	1.000 fr.	Tonnes	1.000 fr.	Tonnes	1.000 fr.	Tonnes	1.000 fr.	Tonnes	1.000 fr.

Houille crue, y compris l'antracite :

Allemagne .....	5.210.687	100.566	253.276	4.888	4.130.247	386.326	50.777	7.532	4.163.482	465.671	8.954	1.610	4.624.307	705.701	—	—	2.008.341	275.522	—	—
France .....	828.675	15.993	4.242.171	81.874	1.086.367	100.636	1.924.726	239.111	1.048.038	117.732	2.263.120	387.593	997.801	171.710	2.277.872	456.950	793.949	107.085	2.274.384	376.230
Grande-Bretagne .....	2.281.344	44.030	14.316	276	2.270.805	226.945	3.501	395	724.936	78.527	560.062	96.479	1.770.232	300.607	7.793	1.425	1.143.320	161.283	—	—
Pays-Bas .....	534.425	10.314	246.066	4.749	1.319.285	123.265	225.508	30.457	1.818.382	198.262	280.207	44.829	1.751.414	294.296	291.056	58.307	1.488.345	198.659	230.630	45.159
<b>Total pour tous pays.</b>	<b>8.856.153</b>	<b>170.924</b>	<b>4.981.480</b>	<b>96.143</b>	<b>8.806.840</b>	<b>837.192</b>	<b>2.468.860</b>	<b>316.850</b>	<b>7.756.061</b>	<b>860.493</b>	<b>3.735.096</b>	<b>646.100</b>	<b>9.280.188</b>	<b>1.490.838</b>	<b>2.945.496</b>	<b>593.659</b>	<b>5.667.874</b>	<b>779.947</b>	<b>2.828.241</b>	<b>476.396</b>

Houille carbonisée (coke) :

Allemagne .....	1.002.190	25.656	281.579	7.208	1.751.626	178.140	3.419	331	2.043.301	287.944	—	—	2.374.627	475.367	—	—	1.581.635	311.476	—	—
France .....	51.350	1.315	511.087	13.084	96.630	13.682	806.094	101.622	69.044	9.794	690.965	101.687	—	—	818.678	146.192	—	—	449.128	75.612
Grande-Bretagne .....	—	—	—	—	30.298	3.951	—	—	—	—	31.593	6.462	—	—	320	64	—	—	—	—
Pays-Bas .....	74.307	1.902	38.018	973	459.430	55.465	10.602	992	497.050	66.173	8.002	908	517.794	91.545	—	—	248.361	40.879	—	—
<b>Total pour tous pays.</b>	<b>1.128.095</b>	<b>28.879</b>	<b>1.113.687</b>	<b>28.510</b>	<b>2.337.984</b>	<b>251.238</b>	<b>838.461</b>	<b>105.142</b>	<b>2.609.406</b>	<b>363.912</b>	<b>766.624</b>	<b>114.622</b>	<b>2.921.219</b>	<b>571.611</b>	<b>866.978</b>	<b>155.511</b>	<b>1.841.533</b>	<b>353.677</b>	<b>471.625</b>	<b>79.061</b>

Agglomérés de houille (briquettes, boulets, etc.) :

Allemagne .....	458.300	10.266	13.120	294	89.842	8.727	—	—	129.028	17.164	—	—	60.346	11.326	—	—	70.325	11.320	—	—
France .....	1.502	34	419.362	9.394	4.689	499	436.492	51.823	2.892	695	335.363	49.328	945	198	324.454	59.605	—	—	350.942	54.308
Grande-Bretagne .....	—	—	2.445	55	—	—	—	—	—	—	19.232	3.690	—	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas .....	6.559	147	3.966	89	3.639	345	6.720	731	4.643	843	8.367	1.236	6.945	1.278	—	—	2.131	371	—	—
<b>Total pour tous pays.</b>	<b>466.630</b>	<b>10.453</b>	<b>642.888</b>	<b>14.401</b>	<b>98.170</b>	<b>9.571</b>	<b>690.026</b>	<b>84.182</b>	<b>136.564</b>	<b>18.702</b>	<b>806.955</b>	<b>146.078</b>	<b>70.901</b>	<b>13.206</b>	<b>635.602</b>	<b>119.341</b>	<b>72.957</b>	<b>11.830</b>	<b>550.700</b>	<b>89.125</b>

Dès la fin de 1927, l'opinion publique commença à s'alarmer et en novembre fut nommée une commission d'enquête dont les travaux devaient porter notamment sur les possibilités de fusion. La dite commission n'a pas encore fait connaître son avis; il semble qu'elle a surtout servi à stimuler l'initiative privée et à amener celle-ci à agir avant qu'interviennent des propositions formulées par l'État. Si l'on analyse la situation de l'industrie charbonnière à cette époque, on constate des phénomènes intéressants et parfois déroutants:

En dépit de la crise, l'administration des chemins de fer a continué à passer des contrats de combustible à l'étranger et n'y a renoncé qu'à la fin de 1927.

Les industriels belges ont marqué une vive opposition à toute tentative de protectionnisme en faveur des charbonnages.

La crise n'a pas réduit les profits des charbonnages dans la mesure où on aurait pu le craindre: nous l'avons fait remarquer à plusieurs reprises, chiffres à l'appui.

La crise n'a pas été accompagnée des habituels phénomènes de chômage: la production n'a cessé de croître malgré la mise en stock et, tout au plus, a-t-on arrêté le travail un jour par semaine dans certains districts. La question d'allonger la durée des prestations et celle de réduire les salaires n'ont pas rallié beaucoup de partisans: il est à présumer que l'exemple décevant de l'industrie charbonnière anglaise aura influencé l'opinion publique.

Certes, la position financière de plusieurs charbonnages était fort précaire et les grandes banques furent amenées à financer les stocks des mines de leur groupe. En outre, les phénomènes enregistrés ci-dessus n'étaient qu'en apparence contradictoires avec une situation précaire: c'est peut-être dans les charbonnages que les crises incitent le plus à accroître la production, afin de réduire les frais généraux et d'obtenir une baisse des prix.

Depuis plusieurs mois, la situation s'est améliorée, mais cette amélioration garde malgré tout un caractère provisoire. Les achats de charbons indigènes par les chemins de fer se sont développés; la grande prospérité de l'industrie métallurgique a augmenté la consommation de combustible, la concurrence étrangère a provisoirement diminué et enfin, le gouvernement a décidé la suppression de la redevance sur les mines. Plusieurs puits ont été fermés et comme nous l'avons dit, plusieurs fusions ont eu lieu.

Cependant, les industriels belges et les grandes banques ne se sont pas contentés de cette amélioration passagère; ils se sont préoccupés d'assurer l'avenir.

Comme l'écrivait tout récemment l'*Echo de la Bourse*:

« L'expérience que la Belgique a vécue depuis l'armistice démontre suffisamment que nos entreprises charbonnières, tant qu'elles se confinent dans les procédés industriels habituels, ne sont capables de vivre et de gagner de l'argent qu'à la faveur de certaines circonstances passagères: exemples: la résistance passive de la Ruhr en 1923, la grande grève anglaise en 1926. En dehors de ces coups de chance, à cause de la pauvreté

de nos gisements, du faible rendement de nos ouvriers mineurs et de la terrible concurrence que nous font les charbons allemands, hollandais, français et anglais, il n'est plus possible à notre industrie charbonnière de donner des résultats sérieux, tant qu'elle se contente de vendre du charbon brut ou bien de produire du coke avec une récupération de sous-produits conduite de façon élémentaire et en ordre dispersé.

» La plupart de nos charbonnages se contentent encore de vendre du charbon trié. Sauf des circonstances bien spéciales — gisements exceptionnellement riches et mise en œuvre d'un capital d'avant la guerre — il leur est impossible de faire honneur à leurs affaires s'ils s'en tiennent désormais au triage physique du charbon. »

Tenant compte de ces circonstances, les banques et certains charbonnages ont poursuivi une politique de réorganisation qui dépasse de loin les fusions et la fermeture des fosses déficitaires. La coopération avec les industries de l'électricité et des produits chimiques a été poussée fort loin.

Les charbonnages ont pris des intérêts dans l'Union Belge d'Electricité et dans les unions locales; la Banque de Bruxelles et la Société Générale ont créé chacune avec leur groupe, d'importantes usines à coke et de récupération de sous-produits. La dernière création est celle de la Société Générale et de son groupe: Le 3 novembre ont été créées deux sociétés en vue du traitement des charbons et de la valorisation de leurs sous-produits. La société « Carbonisation Centrale », au capital de 75 millions de francs, a pour objet la construction d'une importante batterie de fours à coke et de ses annexes pour la récupération de sous-produits liquides. Les 75,000 parts représentant le capital ont été souscrites comme suit: Société d'Angleur-Athus (division des Charbonnages Belges), 17,500; Société des Charbonnages Unis-Ouest de Mons, 15,000; Société Civile des Charbonnages du Bois du Luc, 11,250; Société des Charbonnages de Chevalières et Grande Machine à Feu, 7,500; Société des Charbonnages d'Hornu et Wasmes, 6,250; Société des Charbonnages du Grand-Hornu, 5,000; Société des Charbonnages d'Hensies-Pommereul, 5,000; Société Métallurgique de Gorcy (Charbonnages du Fief de Lambrecht), 3,750; Société des Charbonnages du Levant du Flénu, 3,750.

La société « Carbochimique », au capital de 150 millions de francs, a pour objet la fabrication et le commerce de tous produits se rapportant à l'industrie chimique et notamment des hydrocarbures, des engrais, etc... Le capital est représenté par 120,000 parts série A, donnant droit à une voix, et 30,000 parts B, donnant droit à cinq voix. Il a été souscrit comme suit, les différents souscripteurs intervenant tant pour eux-mêmes que pour un groupe: Société Générale de Belgique, 18,000 parts A; Société Angleur-Athus, 21,500 parts A et 6,500 parts B; Charbonnages Unis-Ouest de Mons, 18,428 parts A et 5,572 parts B; Charbonnages du Bois du-Luc, 13,821 parts A et 4,179 parts B; Char-

bonnages Chevalières et Grande Machine à Feu, 9,215 parts A et 2,785 parts B ; Charbonnages d'Hornu et Wasmes, 7,679 parts A et 2,321 parts B ; Charbonnages d'Hensies-Pommerœul, 6,143 parts A et 1,857 parts B ; Société Métallurgique de Gorcy (Charbonnages du Fief de Lambrechies), 4,607 parts A et 1,393 parts B ; Charbonnages Levant du Flénu, 4,607 parts A et 1,393 parts B ; Charbonnages Levant du Flénu, 4,607 parts A et 1,393 parts B ; Société anonyme Union Chimique Belge, 16,000 parts A et 4,000 parts B.

Ces sociétés ont acheté à Tertre près de 125 hectares de terrains. La Société « Carbonisation Centrale » y installera une batterie de fours à coke traitant par jour 3,000 tonnes de charbons. Les gaz disponibles seront livrés à la « Société Carbochimique », qui les valorisera, notamment en utilisant l'hydrogène qui y est contenu, en vue de la synthèse de l'ammoniaque et la production d'engrais azotés.

Commentant cette nouvelle réforme de l'industrie charbonnière *l'Echo de la Bourse* écrit :

« En même temps que des initiatives de ce genre redressent une situation qui de jour en jour devenait plus périlleuse, elles vont promouvoir un renouveau industriel dans les régions où elles s'installeront. Contentons-nous d'évoquer ici une seule possibilité : l'emploi des gaz qu'une vaste usine de carbonisation va produire en masse. Précisément à cause de l'utilisation extrême des sous-produits, ces gaz épurés pourront être livrés à très bon compte à l'industrie. Il ne manquera pas d'hommes d'affaires avisés pour estimer qu'ils ont leur utilisation naturelle dans l'industrie de la terre cuite, les fonderies, les forges, les ateliers de constructions mécaniques. Ces excès de gaz peuvent produire, d'autre part, de l'électricité à très bon marché ».

On n'ignore pas, en outre, que la Société Générale et la Banque de Bruxelles sont intéressées dans les sociétés belges s'occupant de la mise au point des procédés de liquéfaction des charbons, le procédé Bergius, notamment. Enfin, l'Union Chimique, récemment créée, a des ramifications dans l'industrie charbonnière.

Une dernière initiative est à signaler : la Société Générale a pris l'initiative d'une réunion des directeurs de 80 charbonnages, afin de mettre sur pied un organisme de vente. Nous en parlons plus loin avec quelques détails.

\* \* \*

Cette évolution de l'industrie belge du charbon, devenant matière première des industries électriques et chimiques, et fournissant des carburants adaptés aux nouveaux besoins du transport et de la production, constituera certainement une des grandes réalisations industrielles d'après-guerre et une des manifestations les plus vastes de la concentration. S'adressant aux maîtres de charbonnages à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'École des Mines de Mons, le 21 octobre 1927, S. M. le Roi des Belges a montré toute la portée de ce mouvement et a engagé les industriels à l'accentuer encore. Nous ne pouvons mieux faire que

de reproduire les passages les plus caractéristiques de son important discours, destiné à avoir dans le pays le même retentissement que celui qu'il a prononcé à Seraing, lors du centenaire de la fondation des Usines Cockerill et qui a déterminé la création du Fonds National de la Recherche Scientifique :

« Mais des problèmes nouveaux, d'une gravité exceptionnelle se posent aussi dans la métropole, qui réclament l'attention de l'ingénieur et dont la solution dépend encore de l'alliance étroite de la science et de la pratique.

» Il existe en ce moment une crise de charbon dont s'inquiètent surtout les Anglais, mais qui menace tous les pays producteurs de houille et, parmi eux, la Belgique.

» Dans la Conférence mondiale du combustible qui s'est tenue à Londres, tout récemment, Sir Robert Horne a prononcé à ce propos des paroles significatives.

» C'est la houille, a-t-il dit, qui a créé la prospérité de la Grande-Bretagne, et c'est par la houille encore que cette prospérité sera sauvée.

» Il entendait par là que la terrible concurrence du pétrole qui est la cause principale de la crise, pouvait être vaincue par un meilleur emploi du charbon, grâce à des procédés de distillation qui permettraient d'en utiliser, à un degré jusqu'ici inconnu, la puissance calorifique, dont une énorme partie se perd aujourd'hui en fumée.

» Sir Robert Horne ne voulait pas dire que c'était par un regain de succès de la houille brute que se rétablirait la prospérité britannique. Il faisait allusion aux procédés nouveaux auxquels il faudrait soumettre le charbon pour en tirer un rendement économique parfait.

» Une tâche admirable s'offre, dans ces voies nouvelles au génie de la recherche et à l'invention. Elle appelle tout naturellement le concours des ingénieurs d'une école comme la vôtre qui, située au chef-lieu d'une province grande productrice de houille, s'est attachée d'une manière particulière à la technique de l'industrie houillère et de l'utilisation du charbon.

» Chez nous, vous le savez mieux que moi, de graves dangers menacent notre principale industrie.

» Nous nous défendons difficilement contre les charbons étrangers qui, chez nous, viennent nous faire concurrence.

» En voyant autour de moi nos dirigeants de charbonnages, je ne voudrais pas laisser passer cette occasion d'insister sur la nécessité pour eux d'unir plus que jamais leurs efforts et de maintenir, entre eux, une étroite solidarité.

» Pour lutter avec des chances de succès, il faut les ententes, dont une des formes fécondes sont les syndicats de vente. Ce sont les moyens les plus capables de favoriser l'exportation en permettant des ententes internationales, l'exemple d'autres branches de notre industrie est là pour le prouver.

» Dans le passé, nos industriels ont toujours su triompher des difficultés quelques grandes qu'elles

aient été. Aujourd'hui encore, j'en suis convaincu, ils seront à la hauteur de la situation et ils s'appliqueront à subordonner l'intérêt particulier à l'intérêt général de notre production charbonnière ».

#### *Le cartel des charbonnages.*

Suivant *l'Echo de l'Industrie*, le cartel belge des charbons sera constitué pour le 1<sup>er</sup> janvier 1929. L'accord unanime des propriétaires a été obtenu dans le Borinage, le Centre et la Campine. Dans le bassin de Charleroi, l'accord serait fait sur les charbons gras et demi-gras. Les négociations se poursuivent au sujet des charbons maigres.

Le *Times Trade and Engineering Supplement* émet l'avis que les entreprises les plus faibles tireront beaucoup d'avantages de leur association avec les charbonnages puissants.

#### *Produits chimiques.*

L'industrie chimique est déjà concentrée. Cependant, elle évolue encore dans ce sens et dans celui du renforcement du contrôle des banques qui établissent entre cette industrie celle du charbon et des métaux non ferreux, des rapports de plus en plus étroits. Le Boerenbond Belge, les Centrales Electriques des Flandres et du Brabant, la Société d'Ougrée-Marihaye, la Société Belge de l'Azote et la Société de l'Air Liquide ont créé la Société Belge l'Electrochimie au capital de 21 millions. Comme nous l'avons indiqué plus haut la Société Générale et ses charbonnages ont créé deux sociétés La Carbonisation Centrale et la Société Carbo-Chimique afin de traiter les sous-produits provenant de la carbonisation de la houille. Ces constitutions de sociétés n'ont pas donné lieu à émission publique.

L'Union Minière du Haut-Katanga projette la création de la Société Générale Chimique du Katanga qui lui fournira le sulfate d'ammoniaque dont elle a besoin pour l'électrolyse du cuivre.

#### *Cimenteries.*

La société Ciments de l'Escaut a absorbé les Etablissements de Bary, selon ce qu'annonce l'*Agence Economique et Financière*.

#### *Sucreries et raffineries de sucre.*

La Raffinerie Tirlemontoise, S. A. a absorbé : les Sucreries de Wanze, la Sucrierie de Les Waleffes, la Sucrierie de Braives et la distillerie de Ruysbroek. Le capital de la Raffinerie Tirlemontoise a été réduit de 30 à 7 millions par annulation de la réévaluation de 1920 (23 millions) puis ce capital a été augmenté de 57 millions, pour le porter à 64 millions, dont 21 millions pour rémunérer les apports.

Toutes ces entreprises appartiennent au groupe Wit-touck et ont été réunies pour des raisons d'opportunité.

#### *Armements.*

Nous avons signalé en son temps la transformation en société anonyme de l'Armement Deppe qui groupe

37 navires d'un tonnage brut de 115,637 tonnes et de 82,409 tonnes de tonnage net. Nous avons fait remarquer à cette occasion que l'Armement Deppe groupait les intérêts de quatre compagnies.

Un nouveau pas vient d'être fait dans le domaine de la concentration : la Société Générale de Belgique a constitué, au capital de 200 millions, l'Union Financière et Maritime destinée à acquérir le contrôle des entreprises belges de navigation suivantes :

- Compagnie Belge Maritime du Congo (13 navires) ;
- Compagnie Africaine de Navigation (4 navires) ;
- Lloyd Royal Belge (22 navires) ;
- Agence Maritime Internationale (affrètements, courtages, etc.).

La nouvelle société contrôlera donc 39 vapeurs, d'un tonnage brut de 184,577 tonnes et d'un tonnage net de 128,257 tonnes. L'ensemble de la flotte commerciale belge compte 149 navires, d'un tonnage brut de 449,572 tonnes et d'un tonnage net de 315,419 tonnes, y compris 6 navires à moteurs et un voilier. La flotte belge se décomposait comme suit au 31 décembre 1927, en ce qui concerne le nombre de navires possédés par les armements belges, non compris la flotte de pêche :

	Armements possédant	Nombre total de navires
1 navire .....	16	16
De 2 à 5 navires ...	10	31
De 6 à 10 navires ...	3	19
De 10 à 20 navires ...	2	24
De 20 à 40 navires ...	2	59
	33	149

#### *Textiles.*

La concentration se poursuit dans l'industrie cotonnière : l'Union Cotonnière de Gand va absorber les Etablissements Cruyplants, qui absorberaient les Etablissements Dupont à Renaix.

#### *Matériel agricole.*

L'emploi des machines agricoles se répand de plus en plus en Belgique, comme en témoignent les chiffres publiés annuellement par la section des ventes du Boerenbond.

En milliers francs	Appareils de laiterie	Machines diverses	Total
1920 .....	46	26	72
1921 .....	174	60	242
1922 .....	110	167	277
1923 .....	—	—	409
1924 .....	—	—	728
1925 .....	—	—	491
1926 .....	1.082	679	1.761
1927 .....	3.299	1.289	4.887

Compte tenu de la dépréciation monétaire et de l'ouverture de succursales de vente en province, ces données prouvent que l'usage des machines agricoles se généralise.

D'autre part, la Belgique est un pays exportateur de machines agricoles; d'écrémeuses et de charrues principalement. Elle reste importatrice de moissonneuses-lieuses, faucheuses et de chargeurs de foin.

Le tableau ci-dessous permettra de se rendre compte de la position actuelle de notre commerce extérieur en machines agricoles. Il convient de signaler tout particulièrement la part prise par les exportations d'écrémeuses, qui ont réellement acquis une renommée mondiale.

### Commerce extérieur de l'Union belgo-luxembourgeoise.

	1925			1926			1927		
	Importat.	Exportat.	Excédent	Importat.	Exportat.	Excédent	Importat.	Exportat.	Excédent
	(En tonnes)			(En tonnes)			(En tonnes)		
Ecrémeuses .....	73	2.386	+ 2.312	95	2.916	+ 2.821	84	2.292	+ 2.207
Batteuses mécaniques, trieurs et autres machines à bois dominant .....	392	122	- 270	295	176	- 119	173	197	+ 23
Charrues, cultivateurs, extirpateurs, arracheuses de pommes de terre, etc. Faucheuses mécaniques, semoirs, faneuses et autres machines agricoles non spécialement dénommées:									
Appareils à moissonner, broyeurs d'os, caisses automatiques à fourrage, déchargeurs de foin, faneuses et rateaux faneurs, faucheuses, pasteurisateurs et réfrigérants à lait .....	3.599	83	- 3.516	5.294	209	- 5.085	3.841	55	- 3.785
Autres .....	1.701	4.609	+ 2.908	2.005	6.247	+ 4.242	1.613	4.239	+ 2.626
	5.767	7.201	+ 1.434	7.691	9.549	+ 1.858	5,713	6,785	+ 1,072

Cette forme de la construction mécanique: produits finis incorporant une part importante de main-d'œuvre était tout particulièrement susceptible de retenir l'attention de nos banques, d'autant plus que le rôle de l'agriculture et de ses industries connexes est beaucoup plus apprécié en Belgique qu'il y a quelques années.

La Mutuelle Solvay qui depuis des années possède une participation dans le capital des Usines J.-J. Gilain, spécialisées dans la fabrication du matériel de sucrerie, a également pris un intérêt, avec la Financière et Industrielle de Belgique, dans la Société Anonyme des Usines Melotte, spécialisées dans la fabrication des écrémeuses. Cette nouvelle société a un capital de 25 millions de francs. Mentionnons incidemment que la Société Anonyme des Usines Melotte a pris la suite des affaires d'une importante entreprise privée, nouvel exemple d'une tendance qui s'affirme de plus en plus en Belgique et dont les entreprises Solvay, Boël, Lagache, Vaxelaire-Claes ont marqué les étapes.

### Industries des boissons fermentées.

Le rapport récemment présenté à la Chambre des Représentants au nom de la Section Centrale sur une proposition de loi portant modification aux lois actuelles sur le régime de l'alcool contient des renseignements fort intéressants au sujet de l'industrie des boissons fermentées en Belgique (1).

On sait que la loi du 24 août 1919 interdit la consommation dans les débits de boissons alcooliques autres que la bière et le vin et que la vente des liqueurs chez les détaillants ne peut se faire que par quantités de deux litres au minimum.

Le nombre de débits de boissons s'est réduit de 50 p. c. de 1912 à 1927.

(1) Chambre des Représentants; séance du 13 septembre 1928, document 321.

**Nombre de débits de boissons.**

		Nombre de débits
Situation au :		
1 <sup>er</sup> mars	1905.....	207.516
	Id. 1906.....	209.113
	Id. 1907.....	210.310
	Id. 1908.....	211.909
	Id. 1909.....	211.617
	Id. 1910.....	211.463
	Id. 1911.....	211.618
9 décembre	1912.....	219.405
15 novembre	1913.....	209.229
1 <sup>er</sup> mars	1914.....	202.643
	Id. 1915.....	(2) 191.622
	Id. 1916.....	(2) 174.309
	Id. 1917.....	(2) 168.718
	Id. 1918.....	(3) 166.662
(1)	.....	(1)
30 novembre	1922.....	(4) 133.861
	Id. 1923.....	(5) 126.626
	Id. 1924.....	(6) 123.701
	Id. 1925.....	120.269
	Id. 1926.....	108.819
	Id. 1927.....	104.954

(1) Les renseignements relatifs aux années 1919, 1920 et 1921 font défaut.

(2) Y compris les débits provisoirement fermés par suite de la guerre. Par contre, le chiffre indiqué ne comprend pas les débits de la partie de la Flandre occidentale non envahie ou non accessible aux agents de l'administration des contributions à l'époque correspondante.

(3) Non compris les débits situés dans la circonscription des bureaux des contributions dont les archives ont disparu, ni ceux qui ont été détruits par les événements de guerre. On peut en évaluer le nombre à environ 7,000.

(4) Non compris 4,877 débits détruits pendant la guerre, non encore remis en exploitation.

(5) Non compris 3,535 débits détruits pendant la guerre, non encore remis en exploitation.

(6) Non compris 2,899 débits détruits pendant la guerre, non encore remis en exploitation.

Par contre, le nombre de débitants de spiritueux vendant par quantités de 2 à 6 litres a augmenté, mais cette augmentation ne compense pas la diminution des débits.

	Nombre de débitants de spiritueux vendant par quantités de 2 à 6 litres	Nombre de fabricants, négociants ou courtiers
1921 .....	14.093	1.971
1922 .....	18.633	2.495
1923 .....	21.040	2.876
1924 .....	21.129	3.002
1925 .....	20.184	2.982
1926 .....	17.254	2.826
1927 .....	18.074	2.884

La concentration a été particulièrement notable dans la fabrication des bières et des alcools. Le nombre de brasseries en activité est tombé de 3,362 en 1905 à 1,766 en 1927, bien que la production de bière n'ait diminué que dans de faibles proportions: les grandes brasseries industrielles ont remplacé un grand nombre de brasseries locales.

Voir tableau page 356.

Le nombre de distilleries est tombé de 147 en 1905 à 37 en 1927. La production d'alcool a fortement diminué, mais la capacité de production individuelle des distilleries a augmenté. Le tableau suivant donne pour la période considérée l'évolution des brasseries et distilleries belges dans le sens de la concentration.

Voir tableau page 356.

Les Brasseries Labor et Hainaut réunies viennent d'absorber les « Brasseries de Vault ». La nouvelle société serait propriétaire de 450 immeubles.

*Accords internationaux.*

Les industries belges participent en ce moment à une série de conférences internationales, convoquées dans le but de réaliser des accords entre producteurs des différents pays.

Suivant *De Telegraaf* une conférence des producteurs de lampes électriques s'est réunie à Bruxelles, afin d'y discuter de la rationalisation de cette industrie. On sait que le groupe Philips, d'origine hollandaise, possède des intérêts prépondérants dans cette industrie en Belgique, mais que quelques-unes de nos banques étudient la création de fabriques de lampes à capitaux belges.

La *Frankfurter Zeitung* a récemment signalé que des pourparlers en vue de la constitution d'un cartel se poursuivent entre les fabriques allemandes, françaises et belges de câbles.

Il convient encore de signaler une opération de grande envergure qui touche indirectement les intérêts belges dans l'industrie des métaux non ferreux: La Mond Nickel Company de Londres et The International Nickel Company of New-York viennent de constituer une *holding Company* dans le but de concentrer l'exploitation des gisements canadiens de ces deux sociétés qui contrôlent 90 p. c. de la production mondiale du nickel, contre 75 p. c. avant la guerre.

Le reste de la production est assuré par la société française « Le Nickel » et la Société des Hauts-Fourneaux de Nouméa.

Cette dernière société possède deux filiales: la Société des Usines de Nickel de la Nèthe et l'U. S. Nickel Company. La Société Générale de Belgique, qui, comme on le sait, possède de puissants intérêts dans l'industrie des métaux non ferreux, détient une participation dans la Société des Hauts-Fourneaux de Nouméa, depuis avant la guerre.

La commission chargée de suivre l'exécution des décisions prises à Luxembourg en ce qui concerne le marché des feuilards et des bandes à tubes s'est

ANNÉES	Quantités de bières importées (Commerce spécial)	FABRICATION				TOTAL des colonnes 2 et 6	Quantités de bières exportées (Commerce spécial)	Consommation
		Nombre de brasseries en activité	Contenances déclarées	Quantités de farine imposables	Quantités approximatives de bières produites			
	Hectolitres		Hectolitres	Kilogrammes	Hectolitres	Kilogrammes	Hectolitres	Kilogrammes
1905	203.784	3.362	—	202.411.720	15.749.656	15.953.440	5.564	15.947.876
1906	204.379	3.375	—	209.306.667	16.399.177	16.603.556	7.618	16.505.938
1907	220.454	3.387	—	208.703.858	16.283.075	16.503.529	7.498	16.496.031
1908	228.416	3.379	—	203.816.997	15.932.997	16.160.791	5.869	16.154.922
1909	237.975	3.379	—	198.625.470	15.353.749	15.591.724	5.961	15.585.763
1910	271.555	3.349	—	204.946.004	16.108.580	16.290.135	8.863	16.281.272
Moyennes décennales	200.153	3.341	—	200.320.538	15.494.927	15.695.080	5.175	15.689.905
1911	278.209	3.336	—	214.099.218	17.031.593	17.309.992	10.948	17.299.044
1912	317.192	3.309	—	205.064.127	16.593.789	16.910.982	11.510	16.899.472
1913	363.161	3.214	—	204.211.245	16.726.943	17.090.104	12.031	17.078.073
1914								
1915								
1916								
1917								
1918								
	Publication suspendue à cause de l'occupation de la Belgique par les armées allemandes.							
1919	175.127	2.109	—	55.847.121	9.488.426	9.663.553	36.586	9.626.967
1920	201.073	2.013	—	93.145.812	10.407.619	10.608.692	46.605	10.562.087
Moyennes décennales								
1921	171.667	1.902	—	—	—	—	15.617	12.692.537
1922	Traf. belge ..	54.063	1.920	—	125.868.341	12.536.487	1.417	5.175.261
	Traf. luxemb.	4.535	11	—	47.029.626	5.122.615	1.693	73.850
	Traf. Union ..	122.606	2.008	—	1.195.120	71.008	3.603	10.568.464
1923	149.171	2.013	—	97.274.701	10.449.461	10.572.067	9.481	14.631.698
1924	151.610	2.003	—	173.252.305	14.491.408	14.640.579	41.638	15.028.898
1925	184.113	1.959	—	179.507.079	14.918.921	15.070.531	37.401	14.796.378
1926	139.632	1.872	—	181.696.978	14.649.666	14.833.779	26.094	14.073.412
1927	131.005	1.766	—	168.935.626	13.959.874	14.099.506	24.593	—

	BRASSERIES EN ACTIVITÉ			DISTILLERIES		
	Nombre de brasseries	Quantités de bière produite	Production moyenne par brasserie	Distilleries en activité	Quantités d'eau-de-vie produite	Production moyenne par distillerie
1905	3.362	15.749.656	4.685	147	618.726	4.209
1906	3.375	16.399.177	4.859	137	636.503	4.646
1907	3.387	16.283.073	4.808	130	667.630	5.136
1908	3.379	15.932.375	4.715	129	720.626	5.586
1909	3.379	15.353.749	4.544	131	697.037	5.321
1910	3.349	16.018.580	4.783	125	710.871	5.687
1911	3.336	17.031.593	5.105	125	738.643	5.909
1912	3.309	16.593.789	5.015	125	835.601	6.685
1913	3.214	16.726.943	5.204	120	736.664	6.139
1919	2.109	9.488.426	4.499	18	139.799	7.767
1920	2.013	10.407.619	5.170	31	293.103	9.455
1921	1.902	—	—	33	437.526	13.258
1922	1.920	12.536.000	6.529	38	558.668	14.702
1923	2.013	10.449.461	5.191	39	573.625	14.708
1924	2.003	14.491.408	7.235	42	524.663	12.492
1925	1.959	14.918.921	7.694	41	417.324	10.179
1926	1.872	14.649.666	7.826	37	412.812	11.157
1927	1.766	13.959.874	7.905	37	432.999	11.703

réunie le 24 octobre à Bruxelles. Selon l'Echo de l'Industrie elle comprenait des délégués belges, luxembourgeois, français et allemands. Elle a décidé de maintenir les prix sauf une augmentation pour certains produits.

Une nouvelle réunion est projetée pour fin novembre, elle se tiendra à Dusseldorf.

Enfin, l'entente des producteurs de fonte de moulage de l'Europe Occidentale, dont fait partie la Belgique, a prorogé sa durée à fin janvier 1929. Elle a relevé certains prix.

La conférence lainière internationale a eu lieu à Paris les 21 et 22 novembre. A cette conférence assistaient les représentants de l'industrie lainière de la France, Grande-Bretagne, Belgique, Allemagne, Italie, Tchécoslovaquie et pour la première fois ceux des Etats-Unis. Il n'est pas encore possible de connaître les décisions prises. Toutefois, il ne sera pas sans intérêt de connaître le programme de ces réunions.

L'une des questions les plus importantes inscrites à l'ordre du jour de la conférence était l'unification des nomenclatures douanières.

La conférence avait à délibérer sur le projet nouveau rédigé par le Comité des Experts de la Société des Nations.

Voici le schéma de classification proposé :

**Laines :** en suint; lavées; blanchies ou teintées, peignées et teintées également; cardées et teintées également; déchets de peignage et de filature (blousses et déchets); effilochées.

**Poils d'animaux :** Alpaga; chèvre; (mohair) cachemir; lama; vigogne; chameau, angora et poils d'autres animaux du même genre.

**Poils de gros bétail :** de chevaux, de chèvres ordinaires et poils communs d'autres animaux.

**Poils de chevaux :** à l'état brut; lavés; blanchis; teints ou préparés.

**Fils :** Fils de laine et fils de poils fins, peignés ou cardés; fils de poils communs; fils disposés pour la vente au détail.

**Articles en laines :** en poils d'animaux; tulles, dentelles et guipures; broderies, rubans, passementerie, velours et peluche; tapis de pied, tous autres tissus non spécialement dénommés.

En outre, une série de questions devaient faire l'objet de rapports présentés par les délégués de divers pays :

Questions à examiner.	Pays. rapporteurs.
1. Unification des taux de reprise des conditionnements (confirmation des déductions prises lors de la Conférence spéciale de Paris du 18 mai 1927).	Italie.
2. Unification des marges de titrage des fils de laine peignée (vote définitif de la résolution adoptée lors des réunions internationales des 23 et 24 mai 1928).	Angleterre.
3. Limitation des crédits à long terme (vote définitif de la résolution adoptée lors des réunions internationales des 23 et 24 mai 1928).	Angleterre.
4. Détermination des cas de force majeure à prévoir dans les conditions générales des marchés à livrer.	Angleterre.
5. Appellations d'origine inexactes.	Angleterre.

6. Protection des modèles . . . . . France.
7. Obligation d'établir, avec le rendement des peignages, le conditionnement définitif des matières traitées . . . Belgique.
8. Unification des appellations des diverses classes de laine . . . . . France.
9. Statistiques lainières internationales (initiative de la Chambre de Commerce Internationale) . . . . . Angleterre et France.
10. Unification des nomenclatures douanières (projets de la Société des Nations . . . . . France.
11. Projet de création d'un marché lainier à Newcastle (Australie). Achats di-

Questions à examiner.	Pays. rapporteurs.
rects aux producteurs dans les pays d'origine (questions soulevées par la « New South Wales and Queensland Woolbuyers Association ») . . . . .	France.
12. Projet d'enquête textile du Bureau International du Travail . . . . .	France.
13. Projet de création d'une « Fédération Lainière Internationale » . . . . .	France.
14. Communication relative aux expériences de greffe animale de M. le Dr Voronoff . . . . .	France.

MARCHÉ DE L'ARGENT, COMMERCE DE BANQUE ET SPÉCULATION

La Bourse de Bruxelles demeure stagnante après la légère reprise constatée en septembre. Certains mouvements isolés, de caractère professionnel, se produisent dans quelques compartiments mais l'allure générale est calme. Les transactions sont rares. On note quelques achats pour le classement en portefeuille.

Certains journaux financiers ont annoncé que le gouvernement belge avait l'intention d'autoriser l'introduction au marché du terme de fonds d'Etat belges et congolais. Jusqu'à présent aucune confirmation n'a été obtenue, mais la question préoccupe les milieux boursiers depuis plusieurs mois.

\* \* \*

Le marché de l'argent demeure aisé et les taux « hors banque » pour le papier commercial et les effets financiers demeurent extrêmement stables, serrant de près le taux officiel, en ce qui concerne le papier commercial. Le taux du « call-money » n'atteint plus les minima enregistrés pendant longtemps, mais il demeure néanmoins très bas, la moyenne du mois s'établit à 2.93 p. c.

Les reports sont parfois conclus à des taux inférieurs à ceux de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.

\* \* \*

Les créations de grandes entreprises coloniales se sont fortément ralenties; les grands établissements financiers spécialistes des émissions et du contrôle des sociétés industrielles, procèdent, semble-t-il à la consolidation des résultats acquis. Cependant, des opérations, de grande envergure, ont attiré l'attention. La presse en a suffisamment parlé pour que nous puissions nous contenter d'en passer une revue sommaire.

\* \* \*

L'activité économique et financière du Boerenbond et du « Groupe de Louvain » s'est affirmé au cours du mois sous revue.

Le Boerenbond, avec les Centrales Electriques des Flandres et du Brabant, la Société d'Ougrée-Marhay, la Société Belge de l'Azote et la Société de l'Air Liquide, ont créé la Société Belge d'Electrochimie au capital de 21 millions.

D'autre part le Boerenbond figure parmi les souscripteurs du Trust Financier de Transports et d'Entreprises.

Le Boerenbond étend également son activité à la France: une revue financière a annoncé tout récemment que vient de se créer au capital de 60 millions, une société française: l'Union Bancaire du Nord patronnée par le Crédit du Nord, qui a souscrit plus de la moitié du capital. Le solde a été souscrit par tiers par une maison d'Anvers, le Boerenbond de Louvain et la Nederlandsche Handelsmaatschappij, d'Amsterdam.

Pour terminer cette revue des activités récentes du Boerenbond mentionnons que ce dernier, avec une de ses banques serait à la veille, selon l'« Agence Economique et Financière » de créer en Campine, un nouveau charbonnage au capital de 100 millions de francs.

De son côté, la Société Générale de Belgique et son groupe ont procédé à des opérations fort importantes dans l'industrie chimique, dans l'armement et dans la finance internationale. Bien que ces réalisations ne soient pas sans relations entre elles nous en traitons séparément dans les différents chapitres de cette chronique.

La Société Générale et la Mutuelle Solvay ont acquis des participations importantes dans les entreprises de feu le banquier Lcewenstein: International Holding, Hydro-Electric Securities et Soie de Tubize.

Signalons encore la création, par le groupe de la Sofina, du Trust Financier de Transports et d'Entreprises qui va être absorbé par la Sofina. Un grand nombre de banques de divers pays ont participé à cette création. Voici quelle est la part de chaque nation dans le capital primitif du trust financier:

Belgique. . . . .	18.75 p. c. du capital;
Amérique . . . . .	18.— p. c. du capital;
Angleterre . . . . .	14.75 p. c. du capital;
Suisse. . . . .	3.— p. c. du capital;
Allemagne . . . . .	15.— p. c. du capital;
Espagne. . . . .	6.50 p. c. du capital;
Hongrie . . . . .	1.— p. c. du capital;
France . . . . .	12.— p. c. du capital;
Hollande. . . . .	8.— p. c. du capital;
Tchécoslovaquie . . . . .	1.— p. c. du capital;
Italie. . . . .	2.— p. c. du capital;
<hr/>	
Total . . . . .	100.— p. c. du capital;

Nous savons d'autre part, que les membres de l'ancien Conseil de la Sofina seront appelés, après la fusion à compléter le conseil de la nouvelle société, conseil qui, sur 29 membres comprendra 18 Belges et 11 étrangers soit:

3 Français;
2 Anglais;
2 Américains;
2 Espagnols;
1 Allemand;
1 Suisse;

Total. . . . . 11

Il est à remarquer enfin que les actionnaires de la Sofina, tant à raison des actions ordinaires reçues comme rémunération d'apport, que des actions ordinaires nouvelles souscrites au moyen de ces titres d'apport, disposeront de plus de 85 p. c. des actions ordinaires du nouveau Trust.

Comme les banques et sociétés qui ont constitué le Trust Financier ont accepté de céder leurs titres à des sociétés belges du groupe de la Sofina, ce sont ces dernières qui posséderont la totalité des actions privilégiées du Trust.

L'ensemble des opérations financières en voie de réalisation mettra à la disposition du groupe Sofina-Trust 1.700 millions d'argent frais.

D'autre part, la Sofina déjà intéressée dans la Société Bergius a pris des intérêts dans deux charbonnages belges: Chevalières à Dour et Hensies-Pommerœul.

L'action des banques belges se poursuit hors des frontières. La Banque Belge pour l'Etranger, la Mutuelle Solvay, la Compagnie Financière et Industrielle de Belgique, la Chase Corporation, l'Union Européenne, la Financière et Industrielle, la Banque Commerciale de Bâle, la Wiener Bank-Verein, la Société Générale de Crédit Foncier d'Autriche, la Banque Malopolska et la Société Générale de Banque de Pologne etc., ont créé la Société Holding « Union Financière Polonaise » au capital de 25 millions. M. G. Theunis devient président du Conseil d'administration de cette société.

Une opération financière dans laquelle la Belgique est intéressée vient de se réaliser en Tchécoslovaquie: la

Böhmischen Union-Bank a fusionné avec l'Allgemeinen Böhmischen Bank-Verein. Le Wiener Bank-Verein, dans laquelle la Société Générale de Belgique est intéressée détient une grande partie des actions du Böhmischen Bank-Verein.

\* \* \*

Disons enfin un mot des intérêts étrangers en Belgique : Le groupe Royal Dutch vient de créer la Société Congolaise des Pétroles Shell, au capital de 40 millions. Les deux sociétés anglaises Belgian Finance et Scottish Finance, du groupe Mortimer-Verellen-Tinchant viennent d'étendre leur contrôle à la fabrique de cigarettes Odon Warland.

Selon *The Statist*, les placements anglais en Belgique en 1928, s'établissent comme suit :

	1927	1928
	10 mois	
Belgique ..... £	374.000	1.299.355
Congo .....	—	1.992.500
Total ..... £	374.000	3.291.855

#### INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES

##### *Industries lourdes.*

La prospérité actuelle de la grosse métallurgie belge ne lui est pas spéciale et les pays adhérents au cartel de l'acier enregistrent tous, depuis le début de l'année, une augmentation de production.

Voici, sous forme de tableau, quelques données relatives à la prospérité de la métallurgie de l'Europe Occidentale.

	Sept premiers mois			
	1928		1927	
	Fonte	Acier	Fonte	Acier
	(En milliers de tonnes.)			
Allemagne.....	7.621	9.226	7.474	9.316
France .....	5.833	5.321	5.342	4.745
Belgique .....	2.241	2.167	2.174	2.103
Luxembourg.....	1.606	1.478	1.576	1.102
Sarre .....	1.113	1.194	1.032	1.102
Total .....	18.414	19.446	17.598	18.671

Voici les dernières données relatives à la production de la métallurgie belge :

	Nombre de hauts-fourn.	Fonte	Acier brut	Acier moulé	Acier fini
1928 :	(En milliers de tonnes.)				
Août .....	56	328	332	9,8	293
Septembre ...	56	325	321	9,1	282
1927 :					
Septembre ...	55	308	280	8,9	254

La prospérité de notre métallurgie se maintient. Les premières semaines furent marquées par une diminution d'ordres mais les usines restant engagées, les prix demeurèrent fermes. Pendant la seconde quinzaine, les commandes ont repris mais avec moins d'ampleur qu'en septembre. Certaines usines ont un carnet garni jusqu'en février.

Les commandes viennent de l'Inde, de la Chine, du Japon et des Etats-Unis.

Le lock-out des métallurgistes allemands pourrait exercer une influence favorable sur notre marché.

Les boulonneries et tôleries conservent une activité normale.

##### *Construction.*

La prospérité de l'industrie lourde gagne les industries transformatrices. Les ateliers de construction de charpentes, de chaudronnerie et de matériel roulant du pays de Charleroi enregistrent des commandes importantes. Plusieurs usines ont engagé du personnel nouveau. A Malines, la situation de cette industrie reste précaire.

Une maison belge a emporté la commande de la construction des installations frigorifiques à Gdynia, le nouveau port de la République polonaise.

Les chemins de fer du Siam, auxquels les ateliers de construction belges ont déjà fourni du matériel roulant, vont mettre sous peu en adjudication la fourniture de 300 wagons plats en acier. La Société Nationale des Chemins de fer vicinaux a également mis en adjudication la fourniture de 730 wagons.

L'Union des Industries patronne actuellement les Ateliers de Godarville, la Société Anglo-Franco-Belge et la S. A. des Forges, Usines et Fonderies de Haine-Saint-Pierre.

Une communauté d'intérêts s'est créée entre les Usines Métallurgiques du Hainaut, les Usines Gilson et les Forges et Laminoirs de Baume. Les deux dernières ont créé une société en nom collectif « Le Chantier Métallurgique de La Croyère » ayant comme objet l'achat en commun des mitrailles et matières premières.

##### *Fine mécanique et armes à feu.*

La construction des automobiles demeure prospère et la standardisation des types se poursuit.

La fabrication des armes à feu a été ralentie par la grève de la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre, | au moment où cette usine mettait en fabrication des armes d'un nouveau type.

**Nombre d'armes ayant reçu le poinçon définitif du Banc d'Épreuves de Liège.**

		Exercice 1928				
		1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> trimestre	3 <sup>e</sup> trimestre		
Fusils lisses de chasse à charger par la	bouche	à silex .....	1.799	1.628	4.081	
		à un coup } à piston .....	10.554	6.689	9.922	
	culasse	à deux coups .....	3.902	3.586	4.757	
		à un coup ..	neufs .....	19.169	19.164	15.207
			anciens fusils de guerre transformés en fusils lisses .....	3.170	2.619	2.862
		à deux coups .....	36.178	37.115	37.994	
Fusils et carabines rayés	non automatiques .....	3.539	2.509	1.899		
	automatiques .....	2.135	2.626	1.051		
Carabines rayées à canon double (Carabines Express) .....		71	56	93		
Fusils de guerre modernes de calibre inférieur à 8 millimètres .....		206	425	1.007		
Carabines de salon (Flobert) .....		16.379	18.168	6.092		
Pistolets (Ecoisais) à charger par la	bouche	à un coup .....	17	23	42	
		à deux coups .....	97	—	94	
	culasse	à un coup .....	196	19	185	
		à deux coups .....	7.682	8.220	8.341	
Pistolets	de tir .....	1.145	482	738		
	automatiques .....	34.389	38.123	18.110		
Revolvers	poudre noire .....	14.011	13.552	13.198		
	poudre sans fumée .....	6.912	6.799	5.933		
Armes spéciales	Canons, avertisseurs cartouche carton .....	282	97	408		
	Appareils, Crushers .....	3	1	—		
	Tue-bestiaux .....	67	170	147		
<b>TOTAUX ..</b>		<b>161.903</b>	<b>162.071</b>	<b>132.161</b>		

**INDUSTRIES DU VERRE**

*Verreries.*

Nous extrayons du *Times Trade and Engineering Supplement* du 3 novembre 1928, les indications suivantes : « Les fabriques mécaniques de verre sont florissantes et la demande dépasse l'offre... Les fabricants de verres soufflés se plaignent du manque d'ordres et de la faiblesse des prix ».

Cette information, qui prouve une fois de plus, combien les Anglo-Saxons s'intéressent à nos industries nationales, plus peut-être que n'importe quelle autre nation, est exacte.

La verrerie mécanique bénéficie de commandes im-

portantes et réalise des bénéfices satisfaisants qui viennent faire un heureux contraste avec les résultats des années difficiles. L'Australie, qui avait accumulé des stocks en prévision de l'augmentation des droits de douane, envoie à nouveau des commandes.

Il est à noter que le fonctionnement du Comptoir des-Ventes Fourcault donne satisfaction à ses membres. Nous avons publié antérieurement un exposé détaillé de cet organisme qui, après avoir surmonté les difficultés de début, peut à présent envisager la possibilité d'étendre son influence.

Pour certaines catégories on a pu appliquer une hausse des prix.

La verrerie à bouche continue à végéter.

### Gobeletterie.

La situation se présente sous un jour plus favorable. Le volume des ordres tend à s'accroître et les prix sont un peu plus fermes bien qu'encore insuffisants. Dans le Borinage, toutes les usines travaillent à plein rendement. Ce sont les articles ordinaires et à bon marché qui ont le rendement le plus favorable. L'exportation absorbe 80 p. c. de la production. Un premier pas a été fait dans le Centre dans la voie de l'entente, mais il est permis de dire qu'il est encore hésitant.

### TEXTILES

Le *Times Trade Supplement* écrit au sujet de l'industrie textile belge: « Les importations de textiles pendant les huit premiers mois de l'année montrent une régression sur les importations de la période correspondante de 1927; d'autre part, les exportations marquent un développement considérable.

	Filés et Tissus	Lingerie, bonneterie, etc.
	(En tonnes.)	
Importations :		
1927 .....	36.492	6.449
1928 .....	33.434	6.197
Exportations :		
1927 .....	93.514	7.280
1928 .....	95.716	8.093

» Les pays exportateurs qui ont été le plus touchés par la diminution des achats de la Belgique à l'étranger sont la France et la Grande-Bretagne: la première a vendu près de 22.000 tonnes de textiles en Belgique pendant les huit premiers mois de 1927 et 19.000 tonnes seulement cette année. Les ventes de la Grande-Bretagne furent respectivement de 9.300 et 8.800 tonnes.

» En 1928, les meilleurs acheteurs de la Belgique furent l'Argentine, la Grande-Bretagne et la Suisse. La première a acheté 8.500 tonnes de textiles contre 4.200 tonnes en 1927 (huit mois); ces importations comprennent surtout des tissus de jute et de coton. Les achats de la Grande-Bretagne ont surtout porté sur les filés de laine et coton, les tissus d'emballage, les aunages de coton, la bonneterie de coton, la corde et la ficelle.

» L'Allemagne est le seul pays qui a réduit ses achats en Belgique.

» Les statistiques relatives à la soie artificielle sont intéressantes: de juillet à août 1927, la Belgique a acheté 468 tonnes de filés de soie artificielle, alors que pendant la partie correspondante de 1928, elle n'en a acheté que 274 tonnes à l'Italie, la Hollande et la Suisse principalement.

» D'autre part, les exportations belges de soie artificielle se sont élevées de 2.320 tonnes à 2.523. Les

Etats-Unis, la France, la Suisse et la Tchécoslovaquie sont les principaux acheteurs.

» Les chiffres relatifs aux exportations de tissus de lin prouvent la dépression qui atteint cette industrie: elles sont tombées de 8.925 tonnes à 6.941. »

### Coton.

Pendant tout le mois d'octobre, les cours n'ont cessé de progresser sous l'action des nouvelles favorables, tant au sujet de la production que de la consommation.

Quant à la production, les rapports officiels publiés le 8 octobre estimaient:

la condition de la plante à 54,4 p. c.;  
la production probable à 13.993.000 balles;  
la quantité égrenée à la date du 1<sup>er</sup> octobre à 4.961.000 balles.

D'après le rapport du Census publié le 25 octobre, la quantité de coton américain égrenée à la date du 17 du même mois était de 8.147.000 balles contre 8.961.000 balles l'an dernier.

En ce qui concerne la consommation, les éléments haussiers ont été la confirmation des perspectives plus favorables de l'industrie textile en Amérique et au Lancashire et l'amélioration, constatée en Europe, des affaires en produits fabriqués, amenant peu à peu la filature européenne à en revenir aux achats.

L'optimisme concernant la possibilité de cours plus élevés continue à prévaloir. Le temps aux Etats-Unis reste plutôt défavorable, tandis que la demande, tant en Amérique qu'ailleurs, tend à s'améliorer de plus en plus. Le prix du coton brut a terminé à une cinquantaine de points au-dessus des cours du début du mois.

Le marché belge est toutefois resté un des plus rebelles à toute recrudescence d'activité. La demande est toujours exceptionnellement languissante, le marché étant encombré d'offres et dépourvu d'acheteurs.

On a coté à Anvers le kilogramme de coton du Congo, suivant qualité:

Le 4 octobre . . . . .	fr. 15,75 à 16,25
Le 11 octobre . . . . .	16,— à 16,25
Le 18 octobre . . . . .	16,50 à 17,50
Le 25 octobre . . . . .	16,75 à 17,25
Le 31 octobre . . . . .	16,— à 16,25

A Gand, les cotations hebdomadaires ont été les suivantes, pour les filés:

	Octobre			
	5	12	19	26
Filés de coton :				
18a. Amér. s/fuseaux . . . . .	24,75	24,75	25,50	25,—
30a. Id. . . . .	27,—	27,—	27,75	27,25
18a. 2 Amér. dévidé . . . . .	26,50	26,50	27,25	26,75
30a. 2 Id. . . . .	30,—	30,—	30,75	30,25
18a. Fuseaux Western . . . . .	22,—	22,—	22,75	22,25
16a. Canettes Omrah . . . . .	20,50	20,50	22,25	20,75

Voici enfin le détail des arrivages de coton congolais au port d'Anvers pendant le mois d'octobre :

	Tonnes.
s/s « Matadi » . . . . .	144
s/s « Elisabethville » . . . . .	155
s/s « Makala » . . . . .	141
s/s « Mampoko » . . . . .	270
s/s « Anversville » . . . . .	151
	—
	861

La tendance des prix des cotons bruts n'a pas facilité la conclusion d'affaires nouvelles. Le marché allemand a offert peu de débouchés aux filés de coton; la Hollande a traité quelques affaires à des prix très bas.

Les tissages rencontrent toujours de sérieuses difficultés sur les marchés extérieurs, les paiements sont très lents et des rabais importants doivent être consentis. Les stocks de tissus demeurent fort lourds. Les ouvriers ont obtenu le 15 octobre une hausse de salaires de 50 p. c. Le marché intérieur des tissus continue à être fort incertain et inégal; pour les articles ordinaires la demande s'améliore; pour d'autres, elle reste fort faible.

Cette impression générale doit être corrigée par les données relatives aux industries locales. A Gand, la situation paraît mauvaise.

A Courtrai, les carnets d'ordres sont de moins en moins garnis. Après avoir supprimé les doubles équipes et réduit le nombre des métiers, on en arrive au chômage partiel d'un, deux et trois jours par semaine. Le nombre de chômeurs inscrits est de cinq à six fois supérieur à celui de l'année dernière à la même époque. Cependant, quelques manufactures ont reçu

des ordres d'Angleterre et des États-Unis, notamment en tissus pour ameublements et toiles à draps de lit.

A Renaix, l'industrie continue à travailler au ralenti et achève d'anciennes commandes.

Nous avons signalé combien la place de Renaix avait eu à souffrir de la crise commerciale dans le Proche-Orient: ces marchés commencent à s'assainir. De Constantinople on signale la levée d'un certain nombre de documents laissés en souffrance depuis plusieurs mois déjà. Certains acheteurs se présentent à nouveau sur le marché. La situation s'est également améliorée à Beyrouth et on a moins d'inquiétude au sujet de la Grèce.

Les marchés de l'Amérique du Sud restent incertains et les paiements à Buenos-Ayres restent difficiles.

Le marché des filatures et tissages d'Audenarde s'est amélioré. Toutes les usines importantes ont repris régulièrement le travail et les façonniers eux-mêmes reçoivent des commandes. Les commandes sont cependant conclues à des prix peu favorables et sont assez limitées.

A Roulers et à Iseghem, la situation s'est brusquement améliorée, une reprise des usines de toile amenant celle des usines de coton. Dans les filatures, on travaille à deux équipes. Le mouvement, qui est considéré comme précaire, s'est étendu aux fabriques d'accessoires, ainsi qu'aux teintureriers et aux blanchisseries. Une augmentation de salaire de 5 p. c. a été accordée au personnel, à partir du 19 octobre.

#### Lins.

Voici les cotations pendant le mois sous revue :

	Mois d'octobre 1928			
	5	12	19	26
<b>Lins bruts :</b>				
Lins bleus . . . . .	15,75 — 20,—	15,75 — 20,—	15,75 — 20,—	15,75 — 20,—
Lins rouis s/terre . . . . .	12,50 — 17,—	12,50 — 17,—	12,50 — 17,—	12,50 — 17,—
Lins jaunes ordinaires . . . . .	17,25 — 18,—	17,25 — 18,—	17,25 — 18,—	17,25 — 18,—
Lins jaunes moyens . . . . .	18,50 — 22,50	18,50 — 22,50	18,50 — 22,50	18,50 — 22,50
Lins jaunes supérieurs . . . . .	23,— — 25,—	23,— — 35,—	23,— — 35,—	23,— — 35,—
<b>Filés de lin :</b>				
30 lin chaîne . . . . .	310	300	300	300
40 Id. . . . .	265	260	260	260
50 Id. . . . .	235	235	235	235
60 Id. . . . .	225	225	225	225
30 lin trame . . . . .	290	285	285	285
40 Id. . . . .	255	250	250	250
50 Id. . . . .	220	220	220	220
60 Id. . . . .	210	210	210	210

Les prix demeurent donc stationnaires et marquent une baisse sensible sur les cours du début de l'année, jugés exagérés:

	Année 1928			
	Janvier		Octobre	
Lins rouis à terre ..	17,50	— 21,50	15,—	— 17,50
Lins jaunes ordin...	22,—	— 25,—	16,—	— 18,—
Lins jaunes moyens	26,—	— 32,—	17,—	— 23,—
Lins jaunes supér..	35,—	— 46,—	20,—	— 35,—

Cette faiblesse des cours, malgré la récolte déficitaire en Russie, est attribuée à la crise qui atteint Belfast, le principal débouché pour les lins belges. Les prix élevés du début de 1928 ont probablement contribué à la crise, car ils ont pesé sur ceux des fils et tissus qui ont à subir la concurrence des tissus très fins en coton et soie artificielle.

Certaines filatures de Gand ont reçu des ordres à l'exportation; mais les stocks demeurent lourds.

A Roulers, on constate une certaine reprise.

*Jute.*

A Courtrai, la situation des tissages de jute demeure bonne. Ils travaillent à double équipe et ont des ordres en carnet qui les occuperont jusqu'en janvier et février prochains.

Les industriels belges craignent cependant que la durée de la semaine de travail soit portée de quarante-huit à soixante heures, ce qui aurait pour effet de menacer la situation des tissages belges.

Les tissages de jute de Roulers travaillent à plein rendement pour l'étranger et aussi pour le marché intérieur. L'activité de ce dernier compense la perte partielle des débouchés en France, Espagne et Tchécoslovaquie, due au protectionnisme de ces nations.

A Gand, la situation est également très favorable.

*Laine.*

Le tableau ci-dessous nous donne, en milliers de kilogrammes, la statistique des peignages à façon de France, de Belgique, d'Allemagne et d'Italie. (Stocks visibles):

	1928									
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre
France (Roubaix, Tourcoing):										
Mérinos .....	5.550	5.970	6.279	6.967	7.384	7.478	7.481	7.178	8.846	—
Croisé .....	5.659	4.792	4.339	4.951	5.543	6.446	6.920	7.952	8.080	—
TOTAL ...	11.209	10.762	10.618	11.918	12.927	13.924	14.401	9.130	14.926	—
Belgique (Verviers):										
Mérinos .....	1.045	940	976	1.122	1.287	1.406	1.653	1.755	1.757	1.422
Croisé .....	1.335	761	735	781	862	1.135	1.185	1.380	1.428	1.260
TOTAL ...	2.380	1.701	1.711	1.903	2.149	2.541	2.838	3.135	3.185	2.682
Allemagne:										
Mérinos .....	2.528	2.647	3.056	3.577	4.012	4.275	4.317	4.343	4.103	—
Croisé .....	2.693	2.386	2.274	2.545	3.005	3.548	4.132	4.303	4.915	—
TOTAL ...	5.221	5.033	5.330	6.122	7.017	7.823	8.449	8.649	9.018	—
Italie (Vigliano, Verceil, Mortana, Turin et Fegino):										
Mérinos .....	154	149	207	265	300	294	327	380	419	—
Croisé .....	235	275	532	674	867	972	1.260	1.162	1.147	—
TOTAL ...	389	424	739	939	1.167	1.266	1.587	1.542	1.566	—

La situation s'est sérieusement améliorée au cours de ces dernières semaines. Les ordres dans les peignages et filatures sont revenus en quantité assez importante, supprimant presque complètement le chômage dans les usines. La situation paraît meilleure et le sentiment plus optimiste. La récente reprise des prix de la laine dans les pays d'origine fortifie encore cette situation. Voici la statistique des stocks dans les peignages et le mouvement des conditionnements

Voir tableau page 364.

#### Stocks de peignés dans les peignages à façon de Belgique.

A fin octobre 1928. A fin septembre 1928.

Mérinos	Kg.	1.422.889	1.757.741
Croisés		1.260.488	1.428.260

Diminution sensible des stocks de peignés, qui s'observe d'ailleurs dans les autres pays.

Le lock-out persiste à Eecloo.

**Conditionnements publics de Dison et de Verviers.**

MOUVEMENT COMPARATIF	Octobre			Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 octobre		
	1926	1927	1928	1926	1927	1928
Laines, blouses, déchets lavés et carbonisés .....	1.974.315	2.864.043	2.344.955	15.645.981	23.144.835	24.738.288
Fils cardés .....	27.514	34.818	35.852	234.815	289.216	265.384
Laine peignée .....	110.198	146.677	179.211	1.146.786	1.352.672	1.618.059
Fils peignés .....	528.894	645.328	587.123	5.243.359	5.646.161	4.876.213
Simplement pesé .....	250.097	226.768	299.065	2.458.882	2.282.858	2.659.622
<b>Totaux...</b>	<b>2.891.018</b>	<b>3.917.634</b>	<b>3.446.206</b>	<b>24.729.823</b>	<b>32.715.742</b>	<b>34.157.566</b>

*Tapis.*

On signale à Saint-Nicolas le retour des acheteurs hollandais, ce qui a contribué à grossir le chiffre d'affaires, du mois d'octobre.

Dans l'ensemble, les grandes exploitations sont prospères.

**L'INDUSTRIE ALLUMETTIÈRE**

L'usine de la « Triumph Matches » (dépendant, de même que la « Sonégienne » et l'usine « Adriaens » de Ninove, de la firme anglaise « Edwards et C<sup>o</sup> ») vient de rouvrir ses portes. Sa fermeture était justifiée par l'entreprise de nouveaux travaux, notamment le forage d'un puits.

Le directeur belge de cette usine a été remplacé par un ingénieur anglais, et l'outillage a été modernisé.

La « S. A. Allumette Lux », de Lessines, filiale de la « Sogalfor » vient de publier son bilan à fin juin 1928.

Une société anonyme pour la fabrication des allumettes vient de se créer à Ninove, sous le nom de « Allumettière Alfred Merckx ». Les principaux fondateurs sont les associés de la firme « Merckx et C<sup>o</sup> » l'une des dernières firmes allumettières indépendantes.

**CUIRS ET CHAUSSURES**

Après une baisse accentuée des prix sur les marchés d'origine, le marché est resté calme, en dépit d'achats effectués aux lieux de production par les Etats-Unis et les Russes.

Voici les résultats des ventes à Anvers:

	Cuirs.
Au 3 octobre .....	2.747
Au 10 octobre .....	2.010
Au 17 octobre .....	5.166
Au 24 octobre .....	1.669
Au 31 octobre .....	332
	<hr/>
	11.924

Le stock sur cette place a varié comme suit:

Au 3 octobre .....	53.000
Au 10 octobre .....	54.700
Au 17 octobre .....	72.600
Au 24 octobre .....	78.800
Au 31 octobre .....	109.700

Au cours du mois de septembre les arrivages ont été les suivants:

Cuirs salés .....	102.519
Cuirs secs et salés secs .....	48.832

---

Le stock fin août s'élevait à .....

58.527

---

209.878

Les ventes en septembre ont atteint .....

20.082

et le transit .....

139.731

---

159.813

Le stock à fin septembre atteignait .....

50.065

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier jusqu'au 30 septembre, les mouvements ont été les suivants:

	Cuirs.
Arrivages .....	1.415.515
Ventes .....	182.272
Transit .....	1.216.117

Les détenteurs de cuirs en poils attendent en général des cours plus élevés et la tannerie, de son côté, demeure hésitante.

Dans la région de Malmédy, les tanneries ont à faire face à de sérieuses difficultés financières et souffrent du manque de commandes. A Péruwelz, la situation est meilleure.

Les fabriques de chaussures sont également dans une situation difficile; le consommateur s'abstient et les affaires sont calmes.

**INDUSTRIES DU BOIS ET DU PAPIER**

L'industrie du papier de la vallée de la Warche (Malmédy) reste très florissante et le marché belge absorbe une importante partie de la production.

Dans l'industrie du livre de la région de Wavre on s'attend à une reprise.

## ROSSERIES

Cette industrie demeure prospère et enregistre des commandes nombreuses.

### INDUSTRIES DE LA PIERRE, DU CIMENT ET MATIÈRES PLASTIQUES

L'approche de la mauvaise saison commence à faire sentir ses effets sur cette industrie éminemment saisonnière. Les stocks grossissent dans les carrières de porphyre.

La situation de la briqueterie mécanique demeure favorable; par contre, les briques à la main se placent plus difficilement.

L'allure de l'industrie cimentière est influencée par des phénomènes saisonniers. Certaines usines mettent en stock; d'autres, au contraire, trouvent encore à écouler toute leur production; les prix accusent un léger fléchissement à l'exportation. Des commandes ont été enregistrées récemment, en provenance des Etats-Unis.

L'accord entre les cimenteries belges n'est pas encore conclu, certaines difficultés provenant de la concurrence entre les producteurs de ciment Portland et ceux de ciment de laitier.

### MARCHÉS ANVERSOIS

#### Caoutchouc.

La réduction très sensible des stocks de la matière à Londres n'a pas amené de modification sérieuse dans l'allure des prix. Le système des restrictions, maintenu en vigueur pendant environ six ans, a été levé le 1<sup>er</sup> courant. Il est difficile de se faire une idée de la tournure que prendra le marché quand les sociétés de plantations donneront leur plein rendement, la situation devant dépendre, avant tout, de la capacité d'absorption de la consommation.

La vente par inscription du 23 octobre s'est faite avec la plus grande animation, la majeure partie des lots offerts ayant pu être adjugés à des cours en sérieuse plus-value. Ce fut surtout le cas des espèces congolaises, qui dépassèrent la hausse du Standard Sheet, cotant d. 8 7/8 contre d. 8 3/8, base d'évaluation des lots exposés. Les espèces congolaises réalisèrent une hausse moyenne de 20 p. c., alors que les espèces plantations n'ont obtenu que 8,16 p. c. de hausse.

Le résultat de la vente a été le suivant:

	Exposé	Vendu
Espèces congolaises . . . . . kg.	67.954	47.920
Espèces plantations . . . . .	44.362	42.279
Kg.	112.316	90.199

	Stocks		
	A Londres		A Anvers
	1927	1928	
	(En tonnes)		
4 octobre . . . . .	68.519	31.462	166
11 octobre . . . . .	70.167	29.525	172
18 octobre . . . . .	70.916	27.370	197
23 octobre . . . . .	—	—	107
25 octobre . . . . .	70.060	26.477	88
31 octobre . . . . .	—	24.240	95

#### Arrivages à Anvers :

S/s Anversville . . . . .	66 tonnes
S/s Elisabethville . . . . .	46 —
S/s Anversville . . . . .	21 —
	133 tonnes

#### Ivoire.

La quatrième vente trimestrielle de l'année a eu lieu les 24 et 25 octobre. Elle a eu lieu sous l'influence d'une bonne demande pour toutes les catégories, sauf pour les lots défectueux.

Pour l'ivoire dur, les prix sont fermés pour dents grosses et moyennes de bonne qualité, mais en baisse pour les qualités ordinaires.

Pour l'ivoire doux, les prix sont haussiers, dans des proportions variables selon les catégories.

Les cornes de rhinocéros furent de nouveau très disputées.

La vente a produit le résultat ci-après :

	Exposé	Vendu
Congo dur . . . . . kg.	57.856,5	47.610,5
Congo doux . . . . .	3.307	3.205
Autres provenances . . . . .	14.581,5	13.495
	Kg. 75.745	64.320,5
Dents d'hippopotames . . . . . kg.	18,5	18,5
Cornes de rhinocéros . . . . .	128	128
	Kg. 75.891,5	64.467

Le stock au 26 octobre s'élevait à 29.000 kg., contre 28.000 kg. en 1927.

#### Copal.

Les affaires sont très clairsemées.

On a coté le tout-venant :

Les 4 et 11 octobre .....	fr. 390 à 420	les 100 kg.
Le 18 octobre .....	385 à 415	—
Le 25 octobre .....	380 à 410	—
Le 31 octobre .....	385 à 410	—

Arrivages à Anvers :

S/s Albertville .....	182	tonnes
S/s Maniema .....	351	—
S/s Elisabethville .....	180	—
S/s Makala .....	174	—
S/s Mampoko .....	185	—
S/s Anversville .....	339	—

1.411 tonnes

### Cafés.

Tandis que certaines qualités des Indes étaient offertes à des prix inférieurs, les Congo se sont maintenus pleinement pendant les deux premières semaines du mois. Par la suite, le marché s'est calmé, Santos ayant consenti de légères concessions. Les affaires sont maintenant difficiles, à cause de l'abstention des acheteurs.

On a coté le kilo :

	Congo		
	En congo		
	Vieille récolte	Nouv. récolte	
	Francs	Francs	Francs
4 octobre	13,75 à 14,75	12,75 à 13,25	12,25 à 12,75
11 octobre	13,50 à 14,50	12,50 à 12,75	12,10 à 12,50
18 octobre	13,25 à 14,25	12,25 à 12,50	12 à 12,25
25 octobre	13,25 à 14,25	12,25 à 12,75	12 à 12,25
31 octobre	13,25 à 14,25	12,25 à 12,75	12 à 12,25

Arrivages à Anvers :

S/s Albertville .....	5	tonnes
S/s Elisabethville .....	15	—
S/s Anversville .....	27	—

47 tonnes

### Cacao.

Transactions très laborieuses, demande presque nulle, avec tendance vers une reprise à la fin du mois.

On cote les Congo (50 kg.) :

4 octobre .....	fr. 525 à 535
11 octobre .....	515 à 525
18 octobre .....	510 à 520
25 octobre .....	505 à 515
31 octobre .....	500 à 510

Arrivages à Anvers :

S/s Albertville .....	22	tonnes
S/s Elisabethville .....	29	—
S/s Anversville .....	56	—

107 —

### Palmistes.

Les transactions sont assez rares. En « Congo » du disponible a pressé sur le marché, ce qui a obligé les vendeurs à faire de sérieuses concessions. A la faveur de celles-ci, les acheteurs se sont abstenus croyant pouvoir atteindre des prix plus bas. La vente de l'huile de palmistes était d'ailleurs très difficile, ce qui expliquait le peu d'engouement des acheteurs de la matière première.

Le marché s'est considérablement raffermi pendant les derniers jours. A la suite d'une reprise à Liverpool, le flottant du Congo qui avait été délaissé et avait subi de ce fait une sérieuse réaction accuse une reprise sensible.

On a coté le flottant :

le 4 octobre .....	£ 19,15
11 octobre .....	19,15 à 19.16.3
18 octobre .....	19,10
25 octobre .....	19,10
31 octobre .....	19,17.6

Arrivages à Anvers :

s/s Albertville .....	789	tonnes
s/s Maniema .....	786	—
s/s Matadi .....	754	—
s/s Elisabethville .....	1.193	—
s/s Makala .....	971	—
s/s Mampoko .....	682	—
s/s Anversville .....	1.258	—

6.433 tonnes

### Huile de palme.

La situation de cet article a été fort intéressante pendant le mois : à Liverpool, une demande américaine ne rencontrant pas d'offre adéquate a provoqué une hausse persistante et rapide des prix. Notre marché à son tour a été influencé par cet état de choses et s'est raffermi graduellement.

Après le 11 octobre, Liverpool est devenu plus calme, les besoins semblant être couverts. A Anvers également, la fermeté a fait place à une certaine indifférence de la part des acheteurs et les plus hauts prix n'ont pu se maintenir.

On a coté :

	Huile Congo ordinaire en fûts bois	Huile Congo épurée
Le 4 octobre .....	32	34.15 à 35
Le 11 octobre .....	32,15	35,15
Le 18 octobre .....	33	36,5
Le 25 octobre .....	33	35,15
Le 31 octobre .....	32,10	35,5

Arrivages à Anvers :

S/s Maniema.....	225 tonnes
S/s Matadi .....	272 —
S/s Elisabethville .....	280 —
S/s Mampoko .....	64 —
S/s Anversville .....	210 —

1.051 tonnes

AMÉNAGEMENT DU PORT D'ANVERS

Le gouvernement a soumis aux conseils provinciaux d'Anvers et de la Flandre Orientale, un projet de loi relatif à la construction d'un tunnel sous l'Escaut et à l'aménagement des terrains de la rive gauche de l'Escaut en face d'Anvers. Ce projet prévoit l'approbation des statuts d'une société intercommunale à créer sous la dénomination de « Société Intercommunale de la Rive Gauche de l'Escaut ».

Cette société serait formée, sous forme de société coopérative, entre :

1° Les villes d'Anvers et de Saint-Nicolas, ainsi que les communes de Zwijndrecht, de Melsele, de Beveren et de Burght;

2° Les provinces d'Anvers et de Flandre Orientale;

3° L'Etat belge.

La société aurait pour objet l'établissement, l'entretien et l'exploitation d'un tunnel sous l'Escaut, ainsi que la mise en valeur et la réalisation des terrains de la rive gauche de l'Escaut et l'exécution de tous les travaux que cette mise en valeur et cette réalisation pourraient comporter.

L'association serait constituée pour une durée de 70 ans, au capital minimum de 10.000.000 de fr., dont un cinquième serait versé par les intéressés lors de la constitution.

L'Etat fait apport à la société, sans en exiger de contre-partie dans l'avoir social :

1° D'immeubles lui appartenant sur le territoire d'Anvers dans la zone située sur la rive gauche de l'Escaut, immeubles actuellement occupés par l'autorité militaire qui les abandonnera dès que la société en aura besoin pour les travaux d'aménagement;

2° D'un engagement de verser à la société, du 1<sup>er</sup> janvier 1929 au 31 décembre 1998, des redevances annuelles basées sur la contribution foncière afférente aux immeubles situés dans certaines zones de la rive gauche;

3° Du concours gratuit de l'administration des Ponts et Chaussées pour l'élaboration des plans et projets;

4° Du concours gratuit de l'administration des Domaines pour le recouvrement des fermages et autres revenus, à l'exception toutefois du péage du futur tunnel;

5° De l'obligation contractée par la Société Nationale des Chemins de Fer Belges d'intervenir pour un maximum de 10.000.000 de fr. dans les dépenses pour le déplacement de la gare de la Tête de Flandre et l'organisation de celle-ci en vue des besoins futurs.

La société pourra contracter, à concurrence de 500.000.000 de fr. des emprunts, dans les mêmes conditions que les communes et avec l'autorisation du Roi. Ces emprunts seront contractés sous la garantie de l'Etat, des provinces d'Anvers et de la Flandre Orientale et de la ville d'Anvers. Cette garantie sera assumée divisément à raison de 50 p. c. par l'Etat, 20 p. c. par la province d'Anvers, 10 p. c. par la province de Flandre Orientale et 20 p. c. par la ville d'Anvers.

Quant au tunnel à construire, il serait à simple pertuis, avec rampes d'accès.

ACTIVITÉ DU PORT D'ANVERS

Pendant le mois d'octobre, il est entré au port d'Anvers :

En 1928 : 959 navires, d'ensemble 2,004,755 tonnes, dont 4 voiliers, d'ensemble 1,246 tonnes;

En 1927 : 959 navires, d'ensemble 2,054,872 tonnes, dont 11 voiliers, d'ensemble 3,111 tonnes.

Pendant les dix premiers mois de l'année, il est entré au port :

En 1928 : 9.325 navires, d'ensemble 19.366.424 tonnes, dont 68 voiliers, d'ensemble 28,131 tonnes;

En 1927 : 9,544 navires, d'ensemble 19,598,872 tonnes, dont 105 voiliers, d'ensemble 37,122 tonnes.

Battaient pavillon :

anglais . . . . .	372 navires,
allemand . . . . .	177 »
hollandais . . . . .	87 »
belge . . . . .	76 »
norvégien . . . . .	45 »
suédois . . . . .	45 »
français . . . . .	42 »
danois . . . . .	38 »
américain . . . . .	12 »
finlandais . . . . .	11 » , etc

Le classement d'après les provenances, des navires entrés, s'établit comme suit :

	Navires		Totaux
	belges	étrangers	
Angleterre .....	26	331	357
Pays du Nord .....	6	244	250
France .....	12	53	65
Hollande .....	2	42	44
Amérique du Nord (Océan Atlantique) .....	6	32	38
Espagne .....	3	29	32
Pays méditerranéens .....	2	23	25
Indes anglaises .....	—	24	24
Intérieur du pays .....	3	19	22
Rio de la Plata .....	4	15	19
Golfe du Mexique .....	2	13	15
Australie .....	—	13	13
Océan Pacifique .....	1	11	12
Afrique Occidentale et Congo .....	6	5	11

L'industrie des réparations des navires est atteinte par un chômage assez fort. Nombre de cales sèches sont inoccupées alors que cette saison est particulièrement favorable aux chantiers. La grève du début de l'été ne paraît pas étrangère à cette situation.

#### SUCRERIES

La campagne sucrière est en plein développement; les sucreries s'efforcent de compenser l'arrachage tardif des betteraves. Les stocks de sucre sont réduits.

	1928		
	Août	Septembre	Octobre
	Tonnes	Tonnes	Tonnes
Bruts étrangers	2.766	1.651	1.175
Bruts indigènes	8.387	5.600	12.831
Cristaux indig.	21.677	7.770	39.269
Raffinés indig.	9.005	7.113	4.455

Les sucreries françaises font d'importants achats de betteraves en Belgique.

#### AGRICULTURE

A la faveur d'une douce température et d'une humidité suffisante, pendant le mois d'octobre, les premiers semis des céréales d'automne ont levé régulièrement et rapidement. Le temps et l'état du terrain ont facilité l'arrachage et le transport des betteraves. Les rendements des betteraves — tant sucrières que fourragères — dépassent les premières prévisions mais restent néanmoins déficitaires. Ceux des betteraves fourragères laissent particulièrement à désirer, surtout dans les terres légères. Pour les sucrières, ils varient de 22,000 à 35,000 kg., la récolte moyenne semble osciller entre 28,000 et 30,000 kg. La teneur moyenne en sucre est plus élevée que l'an dernier et atteint ou dépasse

18 p. c. La récolte des pommes de terre a été achevée dans de bonnes conditions. Suivant les situations, la récolte varie de 12,000 à 35,000 kg. avec une assez forte proportion de petits tubercules. Le rendement moyen (22,000 à 35,000 kg.) est supérieur à la normale. On achève la récolte des chicorées. Les tréfières ont produit un abondant fourrage. Les rutabagas et les navets se sont beaucoup améliorés, néanmoins leur production restera déficitaire, surtout en ce qui concerne les racines. Les jeunes tréfières se présentent normalement. Les prairies ont reverdi et repris de la vigueur. Les concours de cultures ont contribué puissamment à répandre les semences sélectionnées et l'emploi, plus rationnel, des engrais. Les travaux saisonniers se poursuivent dans des conditions favorables. L'état sanitaire du cheptel reste excellent. Les transactions sont peu nombreuses en poulains et chevaux de trait. La production laitière constitue toujours la spéculation la plus avantageuse des animaux de la ferme. Les vaches bonnes laitières se vendent à bons prix; par contre, la demande est limitée en jeune bétail et en bétail maigre. L'élevage et l'engraissement des porcs se sont améliorés quelque peu. En petite culture, l'élevage du lapin à fourrure prend de l'extension.

Les transactions sont calmes pour l'ensemble des produits agricoles. Le beurre et les œufs enregistrent la hausse des prix saisonniers. Le prix des pommes de terre s'oriente vers la baisse. Le commerce d'exportation des œufs, devenu si important depuis quelques années en Belgique et qui fait vers l'Angleterre de nombreuses expéditions, va devoir, probablement, tenir compte d'un fait nouveau: le parlement britannique étudie en ce moment, d'après le *Board of Trade Journal* du 8 novembre 1928, un projet d'**order in council** interdisant l'importation des œufs en coquille sans indication d'origine. Chaque œuf devrait être marqué à l'encre, en lettres de 2 millimètres au moins.

#### INDUSTRIE HORTICOLE

La période active des exportations, qui est en même temps la période pendant laquelle le travail horticole

atteint son maximum d'intensité, va généralement de fin août à fin octobre. C'est l'époque à laquelle les plantes atteignent leur plein développement et doivent parvenir à leurs destinataires avant les premières gelées, qui d'ordinaire se font sentir dans le courant du mois de novembre.

Prise dans son ensemble, la situation peut être considérée comme satisfaisante. Pour la plupart des articles courants, l'offre et la demande s'équilibrent, ce qui fait que les prix se maintiennent facilement. Pour quelques articles, toutefois, il y a légère surproduction et comme conséquence une baisse des prix.

Pour quelques autres, très rares, la demande dépasse l'offre et il y a une hausse légère. Parmi les produits qui ont maintenu leurs positions, citons: les **azalées** qui constituent la base de l'industrie gantoise. Cette culture a pris ces dernières années une extension considérable et les azalées s'expédient actuellement dans tous les pays, non seulement en Europe, mais même en Amérique (seuls les Etats-Unis s'opposent à toute introduction de végétaux).

Les **palmiers**, principalement les **Kentia** et les **Cosos Weddeliana**, des plus cultivés et demandés; les **Clivia**, peu répandus avant la guerre, mais cultivés actuellement par centaines de mille, et de plus en plus recherchés sur les marchés étrangers; les **Araucaria**, moins demandés en Hollande et en France, mais de plus en plus recherchés en Suisse, en Allemagne et dans les Pays scandinaves; les **Bromeliacées**, culture négligée antérieurement, mais qui prend d'année en année une importance de plus en plus considérable.

Comme déficitaires, il y a lieu de signaler:

1<sup>o</sup> Les **Phoenix Canariensis** importés du Midi de la France et du Nord de l'Italie. Cette importation est en augmentation continue, alors que la demande est plutôt en baisse;

2<sup>o</sup> Et surtout les **Begonia bulbeux** dont la demande est toujours très forte, peut-être même en progression, mais dont la culture a pris un essor tel, que la production actuelle dépasse de beaucoup la demande, ce qui a fatalement amené une baisse sensible des prix de vente.

En résumé, situation généralement satisfaisante, permettant d'envisager l'avenir avec confiance. Pour

que cette confiance puisse se justifier, il faut que les horticulteurs ne perdent pas de vue qu'ils sont eux-mêmes les artisans de leur prospérité ou de leur ruine. Deux facteurs principaux peuvent contribuer à celle-ci; en premier lieu, la surproduction: on perd souvent de vue que les plantes constituent un article de luxe dont le besoin est limité et que leur surproduction amène fatalement le fléchissement de leur prix, jusqu'au-dessous du prix de revient. C'est ensuite la nuisance des parasites de toute espèce: insectes et maladies cryptogamiques, qui attaquent nos cultures et dont la moindre apparition est cause de mesures restrictives, sinon de prohibitions radicales, pour l'exportation de ces produits.

Les horticulteurs gantois ont réalisé sous ce rapport des progrès notables; secondés par le service phytopathologique, ils sont parvenus à combattre et même à éliminer certaines maladies qui s'étaient déclarées au cours de ces dernières années.

#### INDUSTRIE DE LA PÊCHE

Le produit de la vente de poissons frais à la Minque d'Ostende en octobre 1928 s'est élevé à 5.435.000 francs. Ce chiffre est en diminution de 28.000 francs sur celui d'octobre 1927 (5.463.000 francs), les apports accusant une diminution de 145.000 kilos (chiffre total 1.379.000 kilos) en octobre 1927: 1.524.000 kilos.

	Produit de la vente		Apports
	Fr.	Kg.	
Chalutiers à vapeur .....	3.188.000	817.000	
Chaloupes à moteur .....	2.013.000	501.000	
Chaloupes à voiles .....	167.000	36.000	
Poissons de provenance étrangère .....	—	—	
Divers .....	67.000	25.000	
	5.435.000	1.379.000	

Dans les chiffres ci-dessus sont compris: 173.000 kilos de harengs frais pour 750.000 francs.

La pêche aux harengs est à peu près terminée.

## LA SITUATION DES ÉTABLISSEMENTS DE

CREDIT BELGES AU 31 DECEMBRE 1927.

Nous devons à la courtoisie de M. Hayois, rédacteur en chef du « Moniteur des Intérêts Matériels » de pouvoir reproduire *in extenso* le tableau que ce journal économique dresse chaque année sur la situation des banques belges. Qu'il veuille trouver ici nos plus vifs remerciements pour son obligeance.

De 1925 à 1926, le nombre des banques s'était réduit de 96 à 94, malgré l'adjonction de cinq banques nouvelles : cette réduction était due à sept fusions.

De 1926 à 1927, le nombre de banques recensées est passé de 94 à 101 : quatre banques ont été supprimées et onze ont été ajoutées.

Voici le détail de ces suppressions et adjonctions :

### Banques supprimées :

Banque Belge Luxembourgeoise ;  
Banque de Crédit et de Dépôts ;  
Banque d'Épargne et de Crédit ;  
Comptoir du Limbourg-Hasselt.

### Banques ajoutées :

Bank voor Handel en Nijverheid, Courtrai ;  
Banque Bourgeoise de Grammont ;  
Crédit Général du Brabant Wallon ;  
Banque Josse Allard, Société anonyme ;  
Banque Lambert, Société anonyme ;  
Banque Pierre Dumont de Chassart ;  
Banque Générale de Crédit d'Escompte des Flandres, Gand ;  
Mutuelle Financière et Commerciale ;  
Banque du Congo Belge ;  
Banque Commerciale du Congo ;  
Crédit Général du Congo.

L'accroissement du nombre des banques cette année provient en partie du fait que le « Moniteur des Intérêts Matériels » a remanié heureusement la présentation de ses statistiques et a classé les banques par groupes : Société Générale et ses banques patronnées, Banque de Bruxelles et ses banques affiliées, groupe de Louvain : or, pour ce groupe il a fallu ajouter trois établissements que la statistique de 1926 n'englobait pas. En outre, la statistique comprend deux importantes maisons de banque privées qui ont adopté récemment la forme juridique de la société par actions et enfin trois banques existant depuis des années et non recensées encore : la Banque d'Émission du Congo Belge et sa banque jumelle ainsi que le Crédit Général du Congo. Ceci indique combien les statistiques doivent être maniées avec prudence et combien des conclusions, basées sur un examen superficiel de données numériques, peuvent être fausses.

La statistique des banques belges comporte évidemment des entreprises auxquelles ne s'appliquent que difficilement les définitions classiques que l'on donne du

mot « banque ». Mais comme cette terminologie est elle-même imprécise et changeante et qu'en Belgique les banques ont des activités multiples, force est bien au statisticien de se montrer fort libéral en procédant à un relevé des banques. Celui du « Moniteur des Intérêts Matériels » est fort complet, en ce sens qu'il tient compte de tous les établissements de quelque importance considérés comme banques par les milieux compétents. Il en existe cependant un nombre bien plus considérable car il y a en province des « banques » au capital de 30.000 fr. Nous avons déjà, dans nos commentaires sur les créations de sociétés en Belgique, attiré l'attention sur le danger de la multiplication de petites banques sans surface et sans crédit. Le métier de banquier est un des plus délicats qui soient ; par les responsabilités qu'il entraîne il revêt presque le caractère d'une charge publique ; au point de vue économique, la concentration exige que le banquier dispose de ressources de plus en plus importantes. Dès lors on ne peut juger qu'avec beaucoup de réserve des créations inconsidérées de banques débiles. Que l'on songe à l'effort de nos principales banques : Société Générale de Belgique, Banque de Bruxelles, Mutuelle Solvay, Caisse Générale de Reports et de Dépôts, Volksbank van Leuven, à leurs importantes augmentations des fonds propres et l'on comprendra que la banque minuscule est réduite à l'impuissance, et peut même entraîner de sérieuses pertes pour l'épargne d'une région. Quels moyens d'action peut avoir une banque dont le capital ne pourrait suffire à l'achat d'une seule action de la plus grande de nos institutions de crédit ?

La presse a enregistré depuis plusieurs mois de multiples défaillances de « banquiers ». En réalité, aucune banque, aucun banquier n'a failli à ses engagements et les banques belges sont parmi les plus saines. Mais de nombreux courtiers, intermédiaires et changeurs, en province surtout, se parent d'un titre que seule une interprétation fort large du caractère de leurs fonctions permet de justifier (1).

\* \* \*

Afin de rendre les statistiques de 1926 et 1927 comparables entre elles, il faut éliminer les banques nouvellement inscrites et y réincorporer celles qui ont été supprimées (pour cause de fusion par exemple).

(1) La situation est d'ailleurs la même en France et M. Chéron, actuellement Ministre des Finances, a introduit une proposition de loi tendant à restreindre l'usage de l'appellation « banquier » qui a donné lieu à de fort grands abus chez nos voisins du Sud.

On aboutit ainsi aux données suivantes :

	1926	1927	Différences pour cent
Capital souscrit	2.008.855	2.438.099	+ 12.14
Capital versé ..	1.684.588	1.990.968	+ 11.82
Capit. non versé	324.267	447.131	+ 13.79
Réserves .....	1.081.924	1.519.425	+ 14.04
Capital, plus ré- serves .....	2.766.512	3.510.393	+ 12.69

Ces données doivent être complétées en tenant compte des émissions très importantes qui ont eu lieu pendant les premiers mois de 1928 : les augmentations

de capital au cours de cette période ont dépassé un milliard et demi, en sorte que le capital souscrit des banques belges doit dépasser actuellement cinq milliards. La partie non appelée du capital est peu importante : la plupart des banques dont le capital n'est que partiellement libéré sont des établissements affiliés aux grands instituts bruxellois ou au groupe de Louvain qui détiennent une forte quotité des actions. La Société Nationale de Crédit à l'Industrie et la Mutuelle Solvay sont les plus importantes banques indépendantes dont le capital n'est pas entièrement versé. Dans chaque cas, des raisons particulières justifient cette politique. Les augmentations de capital continuent à être de loin les opérations les plus importantes et de 1926 à 1927 ce mouvement a été en s'amplifiant.

	Nombre	Capital
1927 :		
Création de banques en S. A. ....	11	8.450.000
Augmentations de capital .....	19	623.440.000
Total .....		631.890.000
dont : apports des banques existantes .....		185.000.000
Neuf premiers mois de 1928 :		
Création de banques en S. A. ....	12	180.500.000
Augmentations de capital .....	43	1.531.999.000
Total .....		1.712.499.000
dont : apports des banques existantes .....		888.949.000

Nous devons faire remarquer au sujet de 1927, comme nous l'avons fait pour 1928, que la plupart des créations de banques nouvelles furent des opérations sans grande portée économique. Pour 1928, il n'en a pas été de même; nos chroniques mensuelles ont consigné

toutes les opérations de quelque importance réalisées pendant cette période (1).

Il nous a paru intéressant de classer les banques belges selon l'importance du capital versé.

CAPITAL NOMINAL	Nombre de banques	Capital nominal total	P. c. du total	Avoir social (Capital versé plus réserves)	P. c. du total
Jusqu'à 10 millions .....	59	316.101	10,5	417.477	11,3
De plus de 10 à 20 millions .....	17	287.000	9,6	321.980	8,7
De plus de 20 à 50 millions .....	10	353.250	11,7	360.728	9,7
De plus de 50 à 100 millions .....	10	825.000	27,5	1.217.162	32,8
De plus de 100 à 250 millions .....	4	750.000	25	916.839	24,7
De plus de 250 millions .....	1	472.824	15,7	472.824	12,8
	101	3.004.175	100	3.706.910	100

Si les petites banques constituent la majorité, l'ensemble de leurs ressources atteint à peine le dixième de l'avoir social des banques belges. Ce sont les banques dont le capital varie de 50 à 100 millions qui disposent des ressources les plus importantes. Il va sans dire que le tableau des banques belges en 1928 marquera une évolution profonde; attendu que les augmentations de capital ont atteint près des 2/3 du capital recensé en 1927. Ce n'est que dans quelques années qu'il sera pos-

(1) Le lecteur constatera certaines discordances entre le montant des émissions, tel qu'il ressort du tableau du « Moniteur des Intérêts Matériels » et le relevé dressé en se basant sur nos statistiques mensuelles. La période couverte par les deux tableaux n'est pas la même dans les deux cas. En outre, comme nous l'avons expliqué, le « Moniteur des Intérêts Matériels » ne relève pas tous les établissements financiers.

sible de discerner quel est le type de banque le plus caractéristique du pays. Encore faudra-t-il tenir compte de l'existence des groupes concurrents qui, on pourrait le soutenir, soumettent à un pouvoir unique des capitaux dispersés pour des raisons administratives : di-

vision du travail, connaissance des marchés provinciaux, ou qui relèvent de la tendance individualiste ou régionaliste de la clientèle.

Le tableau suivant donne une vue d'ensemble de la situation des banques belges :

**Situation des établissements de crédit belges au 31 décembre de chaque année.**

(en milliers de francs).

**Actif.**

ANNÉES	Nombre de banques	Encaisse	Portefeuille effets de commerce	Portefeuille titres et participations	Comptes courants débiteurs	Prêts Immeubles, etc.	Total de l'actif	Total de l'actif en francs-or sur la base du cours moyen annuel du \$ et à partir du 26 octobre 1926 au change fixe de 6,9385
1912	66	130.785	669.505	730.672	1.152.350	793.852	3.365.840	3.365.840
1913	67	172.365	777.527	717.315	1.410.750	848.634	3.802.362	3.802.362
1920	72	1.231.428	1.327.278	2.845.149	4.481.913	827.008	10.712.776	4.031.678
1921	80	1.023.168	1.861.998	3.331.750	4.229.718	863.680	11.310.314	4.360.420
1922	83	983.558	1.873.393	4.008.852	4.593.387	1.011.708	12.470.898	4.907.510
1923	85	1.031.567	1.736.054	3.436.826	6.246.285	1.264.536	13.715.268	3.669.698
1924	92	1.115.778	1.821.288	3.274.904	7.009.147	1.455.490	14.676.616	3.491.000
1925	96	1.353.692	3.126.923	4.234.307	8.566.241	1.482.484	18.763.647	4.616.024
1926	94	2.036.906	3.566.914	4.033.985	9.992.145	1.551.709	21.181.659	3.436.228
1927	101	3.030.176	5.281.338	4.107.994	12.909.920	2.418.505	27.837.933	4.012.080

**Passif.**

ANNÉES	Capital versé	Capital à verser (1)	Réserves diverses	Engagements		Bénéfices	Produit P. c. du capital versé	Pertes	Total du passif
				à terme fixe	immédiats ou indéterminés				
1912	452.490	111.324	221.915	628.934	2.013.839	56.327	10,75	7.665	3.365.840
1913	496.466	124.230	235.244	673.922	2.334.958	68.230	12,44	6.459	3.802.362
1920	948.418	189.365	439.845	911.481	8.270.826	149.341	15,75	7.135	10.712.776
1921	1.059.030	229.837	486.137	1.096.396	8.517.542	157.663	14,28	6.454	11.310.314
1922	1.178.927	204.794	617.295	1.004.673	9.506.346	169.158	13,88	5.501	12.470.898
1923	1.227.554	225.156	714.918	1.403.258	10.156.023	219.422	17,39	5.907	13.715.268
1924	1.471.072	309.889	878.278	2.238.916	9.814.672	279.021	18,60	5.343	14.676.616
1925	1.663.931	376.415	987.937	4.532.428	11.263.696	325.533	18,97	9.878	18.763.647
1926	1.684.588	348.832	1.079.924	3.679.924	14.294.117	451.238	26,64	8.132	21.181.659
1927	2.164.580	467.519	1.542.330	4.810.620	18.691.662	629.057	29,06	316	27.837.933

(1) Le capital-actions à verser n'étant pas compté dans l'actif, n'est pas compris dans le total du passif.

Certaines corrections de détail, fort peu importantes d'ailleurs, ont été apportées à divers postes du passif pour l'année 1927, afin de remédier à de légères erreurs qui nous avaient été signalées par quelques banques.

Nous avons maintenu la colonne dans laquelle le total de l'actif se trouve réduit à sa valeur-or. Nous n'en voulons tirer qu'un seul enseignement : de 1926 à 1927, l'incessant accroissement de l'actif n'a pas empêché une réduction graduelle des valeurs réelles ; 1927 marque un redressement important : désormais, le facteur monétaire ne peut plus influencer la situa-

tion des établissements de crédit belges. L'année 1926 avait été particulièrement fatale, attendu que du 31 décembre 1925 au 31 décembre 1926, le franc était tombé de 107 à 175 et que le diviseur applicable d'une année à l'autre avait considérablement varié. Cette notion de « valeur-or » est peu satisfaisante et, en réalité assez simpliste : à considérer les données établies sur cette base, on devrait conclure que nos banques ont à peine maintenu leurs positions : quiconque suit la vie si active de nos établissements de crédit sait parfaitement qu'au contraire, nos banques sont beaucoup plus puissantes qu'avant-guerre.

ENGAGEMENTS DES BANQUES	1913	1920	1924	1925	1926	1927
Immédiats ou indéterminés .....	2.334.958	8.270.826	9.814.672	11.263.696	14.294.117	18.691.662
A terme fixe .....	673.922	911.481	2.238.916	4.532.428	3.679.924	4.810.620
Total .....	3.008.880	9.182.307	12.053.588	15.796.124	17.974.041	23.502.282
Circulation des billets de la B. N. B. au 31 décembre .....	1.067.000	6.250.495	7.873.123	7.813.691	9.219.404	10.506.039

La progression des dépôts est satisfaisante : en un an ils ont augmenté de 5 milliards, soit de près de 35 p. c., mais la proportion entre la circulation et les dépôts en banque ne s'est pas rétablie, bien que la concurrence des bons du Trésor comme mode de placement à court terme ait disparu et que l'Etat, n'empruntant plus à long terme, ne détourne plus les capitaux de leurs utilisations habituelles. Il est vrai que le rôle de ces phénomènes a été remplacé par le goût de la spéculation qui a drainé vers la Bourse des capitaux très importants. Nous avons signalé à différentes occasions que les banques de province étaient obligées, parfois, de se livrer à une active propagande afin d'attirer à elles les dépôts.

Il faut également tenir compte du fait que les rapports existant avant guerre entre les dépôts, et la circulation ne doivent pas nécessairement demeurer invariables. La formation des capitaux est en évolution constante.

Pour montrer la part prise dans la formation des

capitaux à court terme nous avons groupé les dépôts dans les différentes institutions du pays. Notre tableau ne tient pas compte de la formation des capitaux à long terme : émissions d'actions, hypothèques, etc. De même nous avons dû négliger les dépôts dans les coopératives ouvrières et bourgeoises et dans les caisses d'épargne patronales. Ces dépôts forment des sommes qui, pour n'être pas importantes ne sont cependant pas négligeables : les dépôts détenus par les coopératives socialistes atteignent 200 millions de francs (1), ceux de l'Union Economique atteignent 15 millions et ceux de la Caisse d'Epargne des ouvriers de Cockerill 20 millions, pour ne citer que quelques exemples. Ces dépôts constituent parfois un double emploi avec ceux des banques, mais il faut tenir compte de ce que de nombreuses coopératives ouvrières, jalouses de leur indépendance, gardent les dépôts qui leur sont confiés et s'en servent comme capital circulant, au lieu de recourir à l'intervention des banques ouvrières.

	Caisse d'épargne	Chèques postaux	Caisse Centr. de Crédit du Boerenbond Belge	Engagements des Banques		Total général des dépôts (non compris les comptes cour. de la Banque Nat. de Belgique)
	Montant des dépôts sur livrets et en comptes cour.	Total des avoirs à la fin de chaque mois	Montant des dépôts à vue et à terme	A terme fixe	Immédiats ou indéterminés	
	(En milliers de francs.)					
1913.....	1.123.406	14.500	16.110	673.922	2.334.958	4.162.696
1920.....	1.534.864	367.000	228.806	911.481	8.270.826	(1) 11.708.814
1921.....	1.742.874	715.000	326.371	1.096.390	8.517.542	(1) 13.193.047
1922.....	1.871.728	748.000	418.400	1.004.673	9.506.346	(1) 14.566.521
1923.....	2.003.015	1.044.000	503.516	1.403.258	10.156.023	(1) 16.372.575
1924.....	2.272.632	799.000	594.622	2.228.916	9.814.672	(1) 17.137.932
1925.....	2.620.815	1.085.000	655.014	4.532.428	11.263.696	20.156.953
1926.....	2.805.417	1.230.000	752.829	3.679.924	14.294.117	22.762.287
1927.....	3.573.203	1.262.000	966.597	4.810.620	18.691.662	29.304.082

(1) Dans ce total est compris le montant des dépôts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie, dont le bilan n'a été ajouté qu'en 1925 dans le tableau général du *Moniteur*.

La Caisse Centrale de Crédit du Boerenbond Belge n'était en 1913 qu'un facteur négligeable en ce qui concerne les dépôts. Actuellement, elle est, au contraire, devenue fort importante et les dépôts qu'elle

(1) Cfr. *Moniteur des Intérêts Matériels* « L'Évolution des Banques ouvrières en Belgique », 15, 22, 27 et 28 juin 1928.

gère augmentent chaque année. L'augmentation des avoirs confiés à la Caisse d'Épargne est réconfortante. Toutefois, la Caisse d'Épargne n'a pas retrouvé toute la faveur dont elle jouissait avant-guerre: il faut tenir compte du fait que les classes rurales et ou-

vrrières, plus évoluées qu'avant 1914, commencent à confier leurs économies aux banques ou à les risquer à la Bourse, ce qui restreint forcément le champ d'action de la Caisse d'Épargne.

Le tableau ci-dessous mérite qu'on s'y arrête:

	1925	P. c. du total	1926	P. c. du total	1927	P. c. du total
(Par milliers de francs.)						
<b>ACTIF.</b>						
Immobilisé .....	1.482.484	7,74	1.551.709	7,20	2.418.505	8,54
Portefeuille-titres .....	4.234.307	22,11	4.033.985	18,73	4.197.994	14,83
Portefeuille-effets .....	3.126.923	16,33	3.566.914	16,56	5.281.338	18,66
Comptes courants .....	8.566.241	44,73	9.992.145	46,39	12.909.920	45,61
Encaisse .....	1.353.692	7,07	2.036.906	9,46	3.030.176	10,71
Actionnaires .....	376.415	1,97	348.832	1,62	467.519	1,65
Pertes .....	9.878	0,05	8.132	0,04	316	—
	19.149.940	100,—	21.538.623	100,—	28.305.768	100,—
<b>PASSIF.</b>						
Capital versé .....	1.663.931	8,69	1.684.588	7,82	2.164.580	7,65
Capital à verser .....	376.415	1,97	348.832	1,62	467.519	1,65
Réserves .....	987.937	5,16	1.079.924	5,01	1.542.330	5,45
Engagements à terme .....	4.532.428	23,67	3.679.924	17,09	4.810.620	17,—
Engagements à vue .....	11.263.696	58,81	14.294.117	66,37	18.691.662	66,03
Bénéfices .....	325.533	1,70	451.238	2,10	629.057	2,22
	19.149.940	100,—	21.538.623	100,—	28.305.768	100,—

Les capitaux immobilisés dans les immeubles deviennent chaque année un peu plus importants; les banques ont créé de nombreuses agences depuis la guerre et elles s'efforcent, en général, de devenir propriétaires des immeubles qu'elles occupent. Il faut également tenir compte des agrandissements et embellissements des hôtels où siège l'administration centrale. Le désir de posséder des immeubles dignes de leur importance n'est pas spécial aux banques belges: les banques d'Angleterre, notamment, attachent à ce facteur une assez grande importance.

On constatera que l'importance relative du portefeuille-titres a diminué par rapport à 1925 et n'a que faiblement augmenté par rapport à 1926. Ce fait est surprenant si l'on considère que la plupart des grandes banques ont augmenté leurs participations industrielles.

	1926	1927
(En millions de fr.)		
Société Générale de Belgique ..	682	627
Banque d'Outremer .....	201	254
Banque de Bruxelles .....	369	463
Crédit Général Liégeois .....	161	153
Mutuelle Solvay .....	255	262
Volksbank van Leuven .....	44	45

Cependant, il faut faire preuve de prudence en appréciant les mouvements du portefeuille global des banques belges: certains changements renforcent la politique industrielle des établissements financiers en diminuant les placements faits simplement dans un but lucratif: c'est ainsi que de 1926 à 1927 le portefeuille de la Société Générale de Belgique et de la Banque de Bruxelles, nos deux plus grandes banques, a évolué comme suit:

	Société Gén. de Belgique		Banque de Bruxelles	
	1926	1927	1926	1927
Bons nationaux .....	223	101	71	50
Fonds publics et oblig. ..	30	28	—	—
Particip. financières ..	16	21	(2) 28	72
Portefeuille titres .....	412	475	259	340
	(1) 681	625	358	462

(1) Il n'est pas tenu compte des reports provenant de l'addition des unités inférieures au million.

(2) Libellé « Participations et divers ».

On constate de suite que pour ces deux banques, les participations industrielles ont augmenté sensiblement mais que les avoirs investis en Bons du Trésor ont di-

minué. Cette situation est due en partie aux opérations du Fonds d'amortissement qui rembourse graduellement les bons détenus par les banques et qui n'avaient pas été consolidés. De plus, ces dernières ont pu placer dans le public une partie de leurs fonds d'Etat. Chacun sait que la Société Nationale de Crédit à l'Industrie ne possède pas de portefeuille d'actions industrielles. Son « portefeuille », tombé de 632 à 622 millions, est composé pour la majeure partie d'obligations de l'A. N. I. C. qui forment une créance que l'Etat amortit à concurrence de 250 millions par an.

Bien d'autres réserves devraient encore être faites et il serait encore impossible pour bien des portefeuilles d'établir une distinction entre les placements purs constitués en vue du rendement et les investissements spéculatifs ou constitués selon les principes d'une politique industrielle déterminée. Il est notable que pendant plusieurs années les banques avaient toutes fait des placements importants en Bons du Trésor.

Ces placements, en Bons de l'Etat, se retrouvent dans la plupart des pays dont les finances ont été ébranlées; la capacité d'absorption des établissements financiers appelle sur eux l'attention des dirigeants des finances publiques.

Il est à noter que le portefeuille « effets de commerce » a fortement augmenté, de plus de 1.7 milliard, alors que de 1925 à 1926, il n'avait guère augmenté de plus de 440 millions.

En conséquence, l'importance relative du portefeuille commercial a passé de 16.50 à 18.66 p. c.

Cependant, le portefeuille de la Banque Nationale ne traduit pas ce relèvement des pratiques de l'escompte.

L'année 1927 n'a pas vu persister un mouvement lent mais continu de retour au crédit de la banque centrale.

ANNÉES	Nombre d'effets sur la Belgique escomptés par la Banque Nationale	Montant moyen
1913	4.622.788	815
1920	540.423	6.545
1921	496.199	6.040
1922	607.445	3.894
1923	784.511	4.808
1924	1.042.153	5.370
1925	1.077.795	4.567
1926	1.213.511	5.010
1927	967.484 (1)	4.553

(1) Du 1<sup>er</sup> janvier au 24 décembre.

Le nombre des effets sur la Belgique, escomptés par la Banque Nationale de Belgique a fortement diminué;

de 1926 à 1927, le montant moyen des effets s'est également réduit, malgré la hausse des prix: ces données sont caractéristiques de l'évolution de la banque centrale dont la fonction monétaire devient prédominante (1).

Les comptes courants ont légèrement perdu de leur importance relative, tout en passant de 9.992 à 12.909 millions: la progression est, en effet, moins forte que pour le portefeuille commercial. Cependant, le changement est peu sensible.

Le renforcement de l'encaisse se poursuit:

1925	7.07 p. c.
1926	9.46 p. c.
1927	10.71 p. c.

L'encaisse des banques belges est relativement beaucoup plus élevée que celle des banques anglaises et américaines.

Le renforcement du capital n'a pas sensiblement affecté le rapport de ce dernier à l'ensemble du passif. Le tableau ci-dessous, tiré des statistiques annuelles de la Banque d'Outremer, pour les années 1919 à 1926 et de celles de notre « Bulletin » pour 1927 et 1928 montre l'importance que les banques attachent au renforcement du capital social.

Voir tableau page 376.

Il est noter que l'importance relative des engagements à vue et à terme s'est modifiée de 1925 à 1926 et 1927, dans un sens favorable aux engagements à vue. Ces deux postes comprennent d'ailleurs un certain nombre d'éléments disparates qui restreignent la portée des remarques que l'on peut faire sur le mouvement des dépôts.

Jusqu'en 1927, les valeurs de banque ont été fort délaissées. D'après l'indice trimestriel du *Moniteur des Intérêts Matériels* il n'en a plus été de même et les titres des banques belges se sont mis au niveau des autres valeurs.

Voir tableau page 376.

(1) Rapport de la Banque Nationale de Belgique pour 1927, p. 25:

Le montant des effets sur la Belgique, escomptés en 1927, du 1<sup>er</sup> janvier au 24 décembre a été de . . . . fr. 4.404.680.012,77  
En 1926, il avait été de . . . . . 6.079.224.932,31

Différence en moins pour 1927 .fr. 1.674.544.919,54

Le nombre des effets sur la Belgique, escomptés en 1927, a été de . . . . . 967.484,—  
En 1926, il avait été de . . . . . 1.213.511,—

Différence en moins pour 1927 . . . . . 246.027,—

**SITUATION DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT BELGES AU 31 DECEMBRE 1927 (PAR 1000 FRANCS)**  
(d'après le tableau publié par le *Moniteur des Intérêts Matériels* du 18 octobre 1928.)

Encasse et Banque Nationale	Portefeuille effets de commerce (**)	Portefeuille titres et participations	Comptes courants débiteurs	Prêts	Immeubles, Mobilier, etc.	DÉSIGNATION.	Capital-actions		Ré-serves di- verses	Engagements		Béné- fices	Produits p. c. du capital versé	
							versé	à verser (*)		à terme fixe	immédiats ou indé- terminés			
30.606	51.916	622.172	153.229	4.801	4.700	Soc. Nat. de Crédit à l'Industrie.	110,000	40,000	8,279	1,142,192	88,776	18,077	16.43	
25.542	561.976	(1) 627.766	1.586.375	—	20.000	Société Générale de Belgique	100,000	—	372,824	(2) 83,879	2,413,052	(3) 78,894	78.89	
864.784	869.197	(4) 130.564	1.460.824	—	17.000	Bque Belge p' l'Etranger (30-6-27).	112,302	87,698	90,000	(5) 18,527	3,140,695	20,845	18.56	
45.780	169.291	(6) 254.015	583.785	—	9.500	Banque d'Outremer	100,000	—	175,000	389,276	349,697	48,398	48.40	
220.058	237.918	153.125	210.017	84.550	3.000	Banque d'Anvers	61,666	18,334	80,000	—	735,180	31,822	51.65	
33.672	103.150	6.420	109.555	—	4.500	Banque Centrale de la Dyle	6,878	3,722	4,000	111,788	131,491	3,340	50.00	
21.059	156.104	(8) 25.781	249.607	4.725	4.500	Banque de Gand	25,586	24,414	15,550	(9) 131,617	283,008	6,017	23.48	
47.204	69.842	(10) 59.761	400.031	—	6.000	Banque de Courtrai	10,000	—	15,800	(11) 232,017	320,404	4,617	46.17	
24.292	77.749	16.487	172.102	10.564	4.500	Banque du Hainaut	6,250	3,750	12,000	(12) 86,128	196,801	4,515	72.24	
35.120	45.316	38.169	184.306	—	2.500	Banque Centrale de la Dendre	6,000	—	4,000	(13) 128,083	162,946	4,382	73.03	
27.800	42.913	8.220	253.772	—	3.000	Banque Générale du Centre	8,000	2,000	5,775	(14) 136,129	180,289	5,512	68.90	
28.636	52.506	7.545	116.533	—	900	Banque Centrale Tournaïsienne	4,000	—	3,750	—	195,894	2,476	61.90	
59.462	7.194	19.703	216.132	—	1.400	Banque Centrale de la Sambre	6,000	4,000	11,000	—	281,589	5,302	88.37	
14.287	17.749	31.217	73.947	—	6.000	Bque Génér. de la Flandre occid.	7,000	—	2,730	(15) 60,432	72,077	961	13.73	
9.650	30.012	12.033	66.489	7.993	1.329	Banque Centrale de Liège	15,000	—	5,385	—	102,895	4,276	28.52	
56.028	50.595	33.925	448.986	—	6.000	Banque Génér. de Liège et de Huy	30,281	19,719	24,500	(16) 180,351	348,201	12,201	40.29	
11.157	37.045	9.096	267.434	—	1.500	Banque de Verviers	9,000	—	5,000	(17) 81,320	226,766	4,146	46.07	
3.103	16.617	7.909	94.253	—	3.900	Banque Centrale du Limbourg	5,600	4,400	1,575	—	60,858	1,461	26.09	
26.677	13.517	(18) 4.690	160.626	—	4.500	Banque Générale du Luxembourg	4,815	10,185	3,273	—	45,568	154,104	2,150	44.65
7.005	7.141	1.726	66.523	—	2.428	Banque Centrale de la Meuse	2,100	900	2,380	(19) 29,506	49,419	1,418	67.52	
10.391	20.552	3.828	106.651	—	—	Banque Centrale de Namur	2,000	—	5,000	(20) 59,430	73,152	1,840	92.00	
120.759	190.435	(21) 463.310	407.412	470.961	20.000	Banque de Bruxelles	248,655	1,345	150,200	—	1,217,279	46,743	18.80	
54.436	119.085	(22) 153.697	501.750	73.861	16.806	Crédit Général Liégeois	90,000	—	40,000	(23) 197,160	567,717	24,758	27.51	
5.303	52.873	(23) 38.123	127.791	—	5.300	Banque Liégeoise	33,000	—	5,000	(25) 6,107	177,117	8,166	24.75	
25.458	87.753	(26) 46.173	247.364	—	1.500	Banque Centrale Anversoise	75,000	—	49,829	—	267,745	15,674	20.90	
17.901	32.259	(27) 10.785	129.360	—	7.500	Banque de Charleroi	14,400	1,600	5,400	—	173,954	4,051	28.13	
10.119	13.452	(28) 7.768	71.367	—	3.700	Banque Centrale de la Lys	5,000	—	2,754	—	94,996	3,656	73.12	
2.312	2.069	(29) 5.745	25.288	—	1.500	Banque de Bruges	1,000	4,000	279	—	35,234	401	40.10	
4.934	4.008	2.189	16.546	—	1.500	Banque de Louvain	2,500	—	—	—	26,060	336	13.44	
2.261	9.906	(30) 2.461	31.629	—	1.450	Banque d'Alost	3,000	—	272	—	43,896	539	17.97	
5.312	3.694	7.739	90.856	—	1.000	Crédit Tirlemontois	7,500	—	2,500	—	96,656	1,945	25.80	
1.594	877	599	13.603	—	613	Banque d'Arlon	1,500	1,500	16	—	15,637	133	8.87	
3.829	8.505	1.507	28.228	—	1.850	Banque de la Vesdre, Verviers.	5,000	—	100	—	38,398	431	8.62	
7.296	28.437	8.418	42.102	—	2.600	Caisse Commerciale de Roulers	10,000	—	172	—	77,166	1,515	15.15	
12.177	19.942	7.564	41.742	—	2.000	Banque Gantoise de Crédit	10,000	—	1,757	253	69,380	2,035	20.35	
5.994	3.515	5.432	29.998	—	1.500	Banque d'Ostende et du Littoral	3,750	1,250	728	—	41,192	769	20.51	
1.527	4.340	1.708	31.042	—	450	Banque de Hasselt	2,172	828	928	—	34,496	1,471	67.72	
5.084	22.771	3.562	54.767	—	3.400	Crédit Central du Hainaut	8,000	—	1,170	—	79,046	1,368	17.10	
745	8.480	(31) 11.050	13.638	—	—	Banque de Waes	1,500	1,500	832	—	30,637	944	62.93	
1.731	1.401	(32) 8.226	17.252	—	600	Banque de Turnhout	2,454	546	493	—	25,601	662	26.98	
3.530	14.984	926	54.002	—	1.250	Banque du Tournaisis	3,000	—	205	—	71,021	466	11.65	
2.594	3.414	1.127	18.466	—	3.155	Banque Ind. et Comm. à Namur	4,000	—	70	—	24,340	346	8.65	
1.450	10.215	1.489	13.430	—	820	Banque de Malines	1,500	—	313	—	25,284	307	20.47	
70.095	22.630	45.044	183.336	—	9.638	Volksbank van Leuven	30,000	—	8,082	(33) 37,878	249,590	5,193	17.31	
10.017	5.300	(34) 3.547	87.574	—	1.132	Banque de Renaix	6,776	5,224	1,385	(35) 1,579	95,576	2,254	33.26	
9.802	11.415	34.812	191.799	—	8.271	Bank voor Hand. en Nijv. Courtrai	2,430	7,570	3,454	222,018	23,770	4,467	18.38	
8.409	11.954	4.569	48.680	9.822	2.624	Banque Gant p' le Comm. et l'Ind	8,019	6,981	2,479	(36) 37,401	35,690	2,469	30.79	
282	589	788	6.296	—	268	Banque Bourgeoise de Grammont.	2,000	2,000	148	—	5,717	358	17.90	
285	494	1.242	24.950	—	306	Crédit Général du Brabant Wallon.	2,000	—	69	(37) 606	24,033	569	28.45	
8.293	8.212	6.190	196.892	—	3.464	Algemeene Bankvereniging	24,262	6,988	2,625	(38) 133,315	58,735	4,114	16.96	
140.715	179.959	(39) 4.187	74.054	693.756	10.000	Caisse Génér. Reports et Dépôts.	20,000	—	30,000	(40) 31,856	1,006,254	14,561	72.81	
72.501	50.841	122.708	109.449	8.528	—	Crédit Général de Belgique	150,000	—	47,403	(42) 87,379	63,055	16,190	10.79	
136.474	222.494	19.219	477.938	—	2.500	Banque Générale Belge	100,000	—	55.439	54.417	615.022	3.727	33.73	
3.292	5.387	(43) 262.135	249.166	—	6.830	Mutuelle Solvay	43,526	56,474	52,782	(44) 65,404	344,953	20,135	46.28	
238	2.843	84.901	78.147	—	2.000	Banque Josse Allard	25,000	—	3,774	—	127,399	11,956	47.82	
9.415	36.405	49.774	102.571	—	400	Banque Lambert	40,000	—	—	—	150,604	7,961	19.90	
47.513	—	22.692	24.816	—	—	Banque Industrielle Belge	10,000	—	38,279	—	43,745	3,064	30.64	
1.050	2.692	19.858	10.112	3.516	1.005	Banque de l'Union Bruxelloise	20,000	—	2,884	(45) 5,174	6,318	3,927	19.63	
1.091	882	7.641	18.021	—	913	Finance et Industrie	10,000	—	1,251	(46) 5,208	10,088	2,001	20.10	

6.643	—	3.562	7.270	—	—	Caisse Privée de Belgique . . . . .	1,600	—	453	—	14,489	933	58.31
4.258	37.637	1.844	26.237	40.154	1.033	S. Belge Créd Ind., Comm. et Dép.	6,278	13,722	6,500	—	96,136	2,269	36.13
1.153	2.784	5.044	14.538	—	3.876	Union Bancaire Belge.	11,000	—	15	—	16,696	perte 316	2.87
794	309	176	6.510	—	—	Bque Pierre Dumont-de Chassart.	750	750	—	—	6,586	453	60.40
6.814	28.225	10.223	74.332	7.749	7.308	Crédit du Nord-Belge	7,500	7,500	2,000	—	121,805	3,349	44.65
118.629	213.327	(47) 115.272	410.920	—	30.933	Crédit Anversoise	58,532	1,468	17,500	(48) 244,733	556,783	11,533	19.70
4.073	366	(49) 1.897	23.773	—	242	Bque Anv de Fonds publ. et d'Esc	3,622	1,378	2,440	(50) 1,164	26,116	2,009	53.47
8.186	10.005	(51) 25.206	98.988	—	1.327	Banque de l'Arrondiss d'Anvers	5,878	9,122	3,486	(52) 40,428	91,629	2,291	38.99
19.892	59.106	28.548	175.238	10.836	2.500	Banque de Crédit Commercial	44,000	—	13,250	—	230,444	8,426	19.15
6.641	202	2.493	5.279	—	721	Bque Dumercy-Heirman, Anvers	3,000	—	95	—	12,104	137	4.57
4.038	—	21.199	7.523	—	200	Crédit National Industriel (30-9-27).	25,000	—	919	—	5,783	1,358	5.43
4.007	11.337	(53) 5.240	36.256	4.746	1.500	Banque Privée Anversoise . . . . .	10,000	—	1,750	—	49,226	2,110	21.10
2.642	1.077	5.141	5.573	10.307	800	Bque d'Ext. Ind et Com., Anvers.	6,796	3,204	623	(54) 5,949	11,138	1,034	15.21
788	23.948	124	3.800	—	1.000	Comptoir Commercial Anversoise	4,500	—	450	—	23,100	1,310	29.11
38.469	48.293	42.402	236.168	27.157	5.009	Banque de Commerce, Anvers	37,926	22,074	13,500	(56) 10,684	325,395	9,993	26.35
774	812	1.812	2.320	—	347	Bque Gl <sup>e</sup> de Créd et d'Esc. Anvers.	2,936	64	108	(57) 232	2,671	117	3.98
1.278	2.954	307	16.967	400	—	Bque p <sup>e</sup> le Comm et l'Ind Anvers	5,000	—	967	(58) 1,019	14,092	828	16.56
119	455	191	996	—	200	Bank der Kempen, Turnhout.	884	1,116	64	—	1,008	5	0.01
16.487	—	(59) 20.191	14.391	—	2.751	Compagnie Commerciale Belge	7,000	—	5,200	—	37,870	3,750	53.57
3.892	63.447	(60) 39.595	130.411	—	1.000	Banque de Flandre, à Gand	18,000	—	11,250	(61) 17,582	186,811	4,702	67.17
4.203	48.215	39.144	62.835	—	3.150	Banque Belge du Travail, à Gand.	10,000	—	7,500	—	136,245	3,802	38.02
4.384	2.708	4.548	52.200	674	7.256	Handelsbank, à Gand	8,894	11,106	1,802	—	58,981	2,082	23.41
229	150	1.212	1.083	103	613	B. Gl <sup>e</sup> Créd. et Esc. Flandre, Gand.	2,037	1,963	21	—	1,302	61	2.99
492	405	3.935	9.643	—	1.124	Caisse Liégeoise	5,000	—	890	—	9,190	419	8.38
1.311	2.031	—	12.443	—	562	Banque Industrielle Verviétoise.	5,000	—	298	3,127	7,304	618	12.36
162	—	460	14.778	136	—	Compt Liég. de Change et d'Emiss.	1,000	—	1,000	—	11,996	1,540	154.00
12.160	31.565	(62) 24.128	65.630	—	5.800	Comptoir du Centre	20,000	—	4,500	—	110,504	3,269	16.35
1.341	5.057	1.144	2.830	—	70	Crédit Commercial de Mons	237	763	436	—	9,630	139	58.64
7.225	10.450	81	29.285	—	1.380	Banque Sud-Belge, à Charleroi	4,001	—	1,662	—	41,511	1,247	31.17
1.978	2.284	1.437	9.668	—	1.418	Banque Provinciale, Mons.	4,000	—	557	—	11,722	526	13.15
235	1.712	—	557	—	50	Bque Jumet-Roux (D. Ranwez Cie).	644	356	36	—	1,857	67	10.40
3.909	9.928	7.964	33.835	4.578	1.623	Mutuelle Financière et Commerc.	7,321	17,679	2,578	—	50,426	1,510	20.61
—	—	8.555	9.601	—	—	Banque Meuse-Campine	1,395	3,675	728	—	15,768	265	18.92
711	1.157	1.190	17.778	—	227	Crédit Ostendais, à Ostende . . . . .	900	100	1,355	—	17,963	845	93.89
416	1.853	391	12.190	—	100	Banque Arlonaise	812	2,188	1,200	—	18,326	612	75.37
9.402	—	47.021	3.633	(63) 370.113	5.689	Caisse Hypothécaire Anversoise	11,793	8,207	23,664	364,137	29,364	6,900	58.51
12.717	—	8.471	2.271	—	560	Crédit Foncier de Belgique.	5,522	9,478	8,076	154,992	9,284	2,695	48.80
18.087	446	52.856	56.856	73.638	—	Banque des Colonies	47,000	28,000	22,828	—	124,082	8,973	19.11
99	—	6.958	1.118	—	461	Bque Colon. de Belgique (30-6-27).	3,000	—	2,027	—	2,843	766	25.52
23.159	268.639	(64) 9.110	244.018	—	5.455	Banque du Congo Belge (30-6-27).	20,000	—	6,006	(65) 107,451	401,799	15,125	75.63
33.073	1.818	10.675	1.922	—	—	Banque Commerciale du Congo . . . . .	1,600	6,400	1,788	817	41,853	1,390	86.88
10.207	54.869	36.219	84.758	—	7.000	Crédit Gl Congo (Crégéco) (31-12-26).	85,000	—	11,634	—	89,132	7,287	8.57
3.030.176	5.281.338	4.197.994	12.909.920	2.080.218	38.27		2,164,580	467,519	1,542,330	4,810,620	18,691,662	629,057	29.06

Total de l'actif 27,837,933,000 francs.

Total du passif : 27,838,249,000 — 316,000, soit 27,837,933,000 francs.

(\*) Le capital-actions à verser n'est évidemment pas compris dans le total du passif, attendu qu'il ne figure pas dans les comptes débiteurs de l'actif.

(\*\*) Dans le but d'unifier le plus possible les résultats globaux de bilans dressés de façon différente, nous avons adopté pour règle de ne pas comprendre dans le bénéfice réescompté du portefeuille; par contre, celui-ci est déduit à l'actif du montant du portefeuille commercial.

(1) Dont 101,650,000 fr. bons du Trésor belge, 28,973,500 fr. de fonds publics et d'obligations, 475,429,750 fr. d'actions de sociétés diverses et 21,702,622 fr. de participations financières; — (2) dont 70,102,000 fr. d'obligations de la Société Générale, 620,500 fr. d'obligations 3 p. c. Manufacture de Glaces et 13,157,000 fr. d'obligations 3 p. c. Chemins de fer du Nord de la Belgique; — (3) après paiement de 5 p. c., soit 5,000,000 de fr., sur titres de capital; — (4) dont 105,004,065 fr. de fonds d'Etat et obligations avec garantie gouvernementale, 16,207,673 fr. de bons du Trésor, 55,227,120 fr. d'actions de banques alliées ou affiliées et 4,124,881 fr. de participations; — (5) dont 4,500,000 fr. d'obligations et 14,026,746 fr. émission de billets de banque en Chine; — (6) dont 14,696,899 fr. de fonds d'Etat, 101,683,865 fr. d'actions et 137,634,712 fr. de participations et valeurs diverses; — (7) dépôts à terme; — (8) 12,426,252 fr. de bons du Trésor belge; — (9) dépôts à terme; — (10) dont 52,837,026 fr. de titres d'Etat, de provinces, de villes et d'actions des Chemins de fer belges; — (11) compte courant créditeurs à terme; — (12) id.; — (13) id.; — (14) id.; — (15) id.; — (16) id.; — (17) id.; — (18) dont 100,000 fr. de Bons du Trésor belge, 442,750 fr. d'emprunts de villes et communes et 3,162,507 fr. d'obligations diverses; — (19) comptes courants à terme; — (20) id.; — (21) 50,380,000 fr. de bons nationaux; — (22) dont 104,016,288 fr. de bons du Trésor belge et fonds publics; — (23) obligations et dépôts à terme; — (24) dont 7,935,000 fr. emprunt de l'Etat belge et de la Colonie; — (25) obligations à terme; — (26) dont 19,861,440 fr. de bons du Trésor belge et 11,056,910 fr. de fonds d'Etat, bons de caisse de communes belges et obligations à revenu fixe; — (27) dont 4,671,034 fr. de fonds nationaux et 6,113,508 fr. de bons de caisse de villes, titres divers et participations; — (28) dont 1,413,427 fr. de fonds d'Etat; — (29) dont 884,218 fr. de bons nationaux à court terme; — (30) dont 1,834,671 fr. de fonds nationaux; — (31) dont 1,991,630 fr. de fonds d'Etat; — (32) dont 2,240,000 fr. de bons nationaux; — (33) Caisse d'Epargne; — (34) dont 2,657,273 fr. de valeurs d'Etat et de bons de caisse; — (35) Caisse d'Epargne; — (36) dépôts à terme, 29,968,125 fr., et Caisse d'Epargne, 7,433,019 fr.; — (37) Caisse d'Epargne; — (38) id.; — (39) dont 2,981,000 fr. de bons du Trésor belge; — (40) dont 3,689,000 fr. d'obligations sous garantie spéciale et 28 millions 167,000 fr. de dépôts à terme; — (41) y compris fr. 4,423,700 de bons du Trésor belge; — (42) à terme; — (43) dont 4,620,000 fr. de bons du Trésor; — (44) engagements; — (45) dépôts à terme; — (46) id.; — (47) 30,584,153 fr. de bons du Gouvernement belge; — (48) à terme; — (49) 1,020,750 fr. de titres des Régions dévastées et de bons du Trésor belge; — (50) Caisse d'Epargne; — (51) fonds d'Etat belge; de provinces et de villes; — (52) 37,578,006 fr. Caisse d'Epargne et 2,849,700 fr. de dépôts à terme; — (53) bons du Trésor belge, 4,109,048 fr.; — (54) Caisse d'Epargne; — (55) Caisse d'Epargne; — (56) Caisse d'Epargne; — (57) id.; — (58) id.; — (59) dont 4,219,940 fr. de bons du Trésor et de fonds d'Etat; — (60) 11,579,200 fr. de bons du Trésor; — (61) établissements provinciaux et communaux, 16,821,049 fr.; — (62) dont 2,886,200 fr. de fonds publics nationaux; — (63) prêts hypothécaires et avances temporaires; — (64) effets de commerce et bons du Trésor; — (65) billets en circulation.

**Capital investi dans les banques (en 1.000 francs).**

ANNÉES	Constitutions de sociétés	Augmentations de capital	Emissions d'obligations	TOTAUX
1919 .....	168.358	495.945	—	664.303
1920 .....	56.576	237.409	110.201	404.186
1921 .....	70.670	222.402	53.500	346.572
1922 .....	30.874	222.965	35.000	288.839
1923 .....	56.808	234.938	17.000	308.746
1924 .....	66.441	402.392	6.000	474.833
1925 .....	150.238	68.854	178.691	397.783
1926 .....	142.550	118.244	10.000	270.794
1927 .....	8.450	623.440	16.500	648.390 (1)
1928 (9 premiers mois) ..	180.500	1.531.999	—	1.712.499 (2)
<b>Total général...</b>	<b>931.445</b>	<b>4.158.588</b>	<b>426.892</b>	<b>5.516.947</b>

(1) Y compris 35.600.000 fr. d'apports.

(2) Y compris 280.965.000 fr. d'apports.

Base : 1913 = 100	1 <sup>er</sup> août 1924	1 <sup>er</sup> nov. 1924	1 <sup>er</sup> févr. 1925	1 <sup>er</sup> août 1925	1 <sup>er</sup> févr. 1926	1 <sup>er</sup> juin 1926	1 <sup>er</sup> mai 1927	1 <sup>er</sup> mai 1928
Banques .....	132,—	132,22	134,16	128,07	114,85	110,90	272,52	643,62
Moyenne générale .....	258,56	264,05	236,68	230,—	213,33	235,06	431,19	657,25

\* \* \*

Nous bornerons notre analyse à ces quelques remarques. Le tableau général a été publié par le *Moniteur des Intérêts Matériels* avec un retard assez sensible : la connaissance des événements de 1928, si importante pour l'histoire des banques belges, enlève une partie de son intérêt à une analyse des faits qui se sont passés en 1927.

Enfin; l'année 1927 est encore dans la période de

transition : ce n'est que dans quelques années que l'on pourra, à la fois, parler d'un régime normal et porter un jugement pondéré sur la période de troubles monétaires : pendant cette dernière l'amplitude, l'exagération même, des changements financiers et économiques, fausse le jugement de ceux qui se trouvent trop près des faits.

## LE CREDIT FLUVIAL BELGE.

Au Congrès National de la Navigation Intérieure, qui s'est tenu les 3, 4 et 5 novembre 1928, au Palais des Académies, à Bruxelles, M. P. Iweins d'Eeckhoutte, a déposé un excellent rapport sur le « crédit fluvial belge » dans lequel il montre quelle est la situation actuelle et quelles améliorations on pourrait apporter à la législation sur la navigation maritime et la navigation intérieure.

Cette législation date du 10 février 1908: elle est le premier statut juridique de la batellerie belge. Deux autres lois du 4 et du 9 septembre 1908 ont achevé d'assurer au crédit fluvial un solide appui juridique en soustrayant les assurances fluviales au régime des assurances terrestres pour les soumettre à celui des assurances maritimes, en autorisant dans les conventions hypothécaires fluviales l'insertion de la clause de la voie parée en réduisant les droits d'enregistrement et en établissant l'exemption des droits hypothécaires en faveur de la navigation maritime et de la navigation intérieure.

Aussi, depuis 1908 le crédit fluvial s'est-il développé en Belgique de façon assez satisfaisante. A l'exemple de ce qui existait déjà en Hollande, des banques nettement spécialisées en matière de crédit fluvial furent créées. La Société Générale de Belgique, la première, accorda son appui financier et son patronage à deux organismes, l'un à Gand, l'autre à Anvers, uniquement orientés vers des opérations de prêts sur hypothèques fluviales: ce sont « Le Crédit Maritime et Fluvial de Belgique » constitué à Gand, le 12 juin 1908 au capital de 2.000.000 de francs, porté à 3.000.000 de francs le 15 novembre 1909, à 4.000.000 de francs le 10 février 1913, et enfin à 8.000.000 de francs le 27 décembre 1920, et la « Société Belge de Crédit Maritime » fondée à Anvers en septembre 1908 au capital initial de 5.000.000 de francs, porté à 10.000.000 de francs le 24 juin 1920. Dans les deux banques, la Société Générale détient environ 1/8<sup>e</sup> des actions.

Après la guerre, trois autres établissements furent créés: le 13 mai 1922, le « Comptoir Anversois d'Hypothèques Fluviales » au capital de 600.000 francs, porté le 7 décembre 1922 à 1.500.000 francs et patronné par la Banque d'Epargne et de Crédit et le Comptoir du Centre;

En 1923, à Ostende, le « Crédit Maritime Belge » société coopérative qui consent des prêts à un taux minime d'intérêt pour favoriser la construction de bateaux de pêche;

Le 31 janvier 1928, à Péronnes-lez-Antoing, le « Comptoir du Crédit Fluvial J. & F. Plaquet » au capital de 1.000.000 de francs.

La concurrence étrangère se manifeste surtout du côté des banques hollandaises, notamment la « Eerste Nederlandsche Scheepsverband Maatschappij », la

« Rotterdamsche Scheepshypotheekbank », la « Amsterdamsche Scheepsverband Bank », la « Hollandsche Scheepsverband Maatschappij » et la « Nederlandsche Scheepshypotheekbank ». M. P. Iweins estime que « les hostilités d'abord, la question du change ensuite, doivent avoir diminué le volume de leurs opérations en Belgique, de 1914 à la stabilisation du franc belge. Il est naturellement assez malaisé d'estimer leur importance, qui ne doit guère excéder de beaucoup 10 p. c. du chiffre traité par les banques belges spécialisées ».

A ces organismes spécialisés il faut joindre d'autres établissements de crédit belges qui consentent également des prêts fluviaux, mais l'ensemble de ces opérations ne doit pas être très considérable. Les constructeurs de bateaux eux-mêmes acceptent quelquefois aussi de faire des prêts sur hypothèque, mais à court terme et pour des montants peu élevés lorsque la somme nécessaire au batelier pour l'achat de son chaland dépasse la quotité que la banque de crédit fluvial veut bien accorder.

Pour apprécier exactement l'importance du crédit fluvial en Belgique, il était intéressant de déterminer de façon précise le montant des prêts de cette nature consentis depuis 1908. C'est un travail auquel M. P. Iweins s'est livré en se basant — la conservation des hypothèques à Anvers ne dressant pas de statistique des inscriptions hypothécaires sur bateaux — sur les indications fournies par la Société Belge de Crédit Maritime, le Crédit Maritime et Fluvial de Belgique et le Comptoir Anversois d'Hypothèques Fluviales. Avec ces données il a pu dresser le tableau suivant:

Voir tableau page 380.

Si on ajoute à ce total de 347 1/2 millions les prêts consentis par les banques hollandaises et par les constructeurs navals eux-mêmes, et que l'on peut estimer à 20 p. c. du chiffre d'affaires des banques belges, on constate qu'il a été consenti en Belgique, 417 millions de francs de prêts fluviaux. Il y a lieu de se rappeler toutefois que de 1908 à 1919 ces prêts étaient en francs-or et que depuis l'armistice ils ont été faits en monnaie de plus en plus dépréciée.

Une autre observation intéressante qu'il est permis de faire par l'examen de ce tableau, c'est que l'importance moyenne des prêts ressort à 122.000 francs.

Il existe naturellement une très grande diversité dans le montant des avances sollicitées et consenties. Le chiffre de 122.000 francs comme moyenne des prêts peut paraître élevé. Qu'on se souvienne qu'un chaland de fer, dit « Spits » de 38 m. 50 de long, le plus employé sur nos canaux, coûte actuellement 240.000 francs, soit donc environ le double de la valeur moyenne des prêts.

Une question qui se pose est celle de savoir si les défaillances des emprunteurs sont fréquentes. « Il est

ANNÉES	Société Belge de Crédit Maritime		Crédit Maritime et Fluvial de Belgique		Comptoir Anversois d'Hypothèques Fluviales		Totaux annuels	
	Nombres	Montants	Nombres	Montants	Nombres	Montants	Nombres	Montants
1908-1909.....	49	7.079.450	52	6.864.900	—	—	101	13.944.350
1910.....	64	6.367.900	112	12.250.224	—	—	176	18.618.124
1911.....	55	12.580.400	100	16.305.338	—	—	155	28.885.738
1912.....	36	4.936.050	114	16.784.404	—	—	150	21.720.454
1913.....	76	8.937.600	89	10.686.760	—	—	165	19.624.360
1914.....	35	5.494.300	71	8.153.054	—	—	106	13.647.354
1915.....	3	175.000	7	434.700	—	—	10	609.700
1916.....	2	231.000	19	1.820.700	—	—	21	2.051.700
1917.....	—	—	6	753.200	—	—	6	753.200
1918.....	1	147.000	9	1.342.040	—	—	10	1.489.040
1919.....	47	7.588.886	78	16.598.590	—	—	125	24.187.476
1920.....	29	5.347.223	107	25.702.305	—	—	136	31.049.528
1921.....	24	4.051.537	57	10.934.391	—	—	81	14.985.928
1922.....	47	7.158.334	72	8.060.821	32	2.497.355	151	17.716.510
1923.....	82	9.267.613	115	7.894.669	53	3.747.269	250	20.909.551
1924.....	101	12.041.685	106	10.216.534	38	3.417.954	245	25.676.173
1925.....	104	12.061.238	116	13.549.200	36	3.268.249	256	28.878.687
1926.....	107	7.975.779	92	6.174.491	39	2.862.183	238	17.012.453
1927.....	165	17.865.000	275	25.007.282	31	2.965.954	471	45.838.236
	1.027	129.305.995	1.597	199.533.603	229	18.758.964	2.853	347.598.562

particulièrement heureux de pouvoir constater, dit M. P. Iweins, que les réalisations forcées de bateaux donnés en hypothèques sont demeurées peu nombreuses. Selon des renseignements recueillis à bonne source, elles ne dépassent pas la quinzaine et il faut avouer que ce chiffre est extraordinairement bas si l'on songe que plus de 3.400 prêts ont été conclus depuis 1908. »

Les risques courus par les prêteurs paraissent donc excessivement peu nombreux et ainsi s'explique le bon développement du crédit fluvial qui se poursuit dans de bien meilleures conditions que le crédit maritime.

Le régime législatif actuel instauré par les lois de 1908 dont nous avons parlé plus haut n'est donc certes

pas mauvais. Pour M. Iweins, cependant, il pourrait être grandement amélioré encore si l'on voulait :

1. Rendre obligatoire l'immatriculation des bateaux à la Conservation des hypothèques à Anvers, qui est actuellement facultative. Cela faciliterait les inscriptions hypothécaires et les recherches du conservateur en supprimant toutes les chances d'erreur;

2. Prendre des mesures pour éviter le cumul d'immatriculation (en Belgique et à l'étranger) qui favorise toutes sortes de fraudes;

3. Réduire les droits d'enregistrement qui sont actuellement huit ou dix fois supérieurs à ce qu'ils étaient en 1908.

## LE RENDEMENT DU PLAN DAWES.

### Deux premiers mois de la cinquième annuité.

L'agent général des paiements de réparations communique l'état, au 31 octobre, des fonds disponibles et des transferts pour la cinquième année d'application du plan Dawes.

La cinquième annuité, qui s'étend sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 1928 au 31 août 1929, est, on le sait, la première du régime normal du plan. Elle comporte un versement total, par l'Allemagne, de 2 milliards 1/2 de marks-or (au lieu de 1 milliard pour la première annuité, 1.220 millions pour la seconde, 1.500 pour la troisième et 1.750 pour la quatrième).

Cette somme de 2 milliards et demi de marks-or, représentant 21 milliards 400 millions de francs, est applicable à l'ensemble des charges du Traité de Versailles (réparations, frais d'occupation, commissions interalliées, etc.). Elle provient des ressources suivantes: intérêt et amortissement des obligations des chemins de fer allemands, 660 millions de marks-or; intérêt et amortissement des obligations de l'industrie allemande, 300 millions; impôt sur les transports, 290 millions; contribution budgétaire, 1,250 millions.

Le total des fonds qui ont été disponibles pour transfert pendant le mois d'octobre s'est élevé à 182.093.086 marks-or, et à la fin du deuxième mois de la cinquième année d'application du plan, au 31 octobre, il s'élevait à Rm. 555.156.147,97, savoir:

Solde au 31 août 1928 . . . . . Rm. 189.488.944,86

#### *Recettes à titre de complément de la 4<sup>e</sup> annuité :*

Impôt sur les transports . . . . . 24.174.000,—  
Intérêt et amortissement des obligations de réparations des chemins de fer . . . 55.000.000,—

#### *Recettes au titre de la 5<sup>e</sup> annuité:*

Contribution budgétaire. . . . . 208.333.333,33  
Impôt sur les transports . . . . . 24.166.666,66  
Intérêt et amortissement des obligations de réparations des chemins de fer . . . 55.000.000,—  
Intérêt et différence de change . . . . . 325.342,35

A déduire: escompte sur les versements effectués avant la date d'échéance pour le service des obligations de chemins de fer . . . . . — 1.332.139,23

Total disponible pour transfert . . . 555.156.147,97

### Les transferts.

Les transferts effectués pendant les mois de septembre et d'octobre 1928 se sont montés à M.-or 364.306.649,96 (dont M.-or 171.992.792,51 en monnaies étrangères), représentant fr. 2.118.464.915,44. Cette somme en marks-or se répartit ainsi:

#### *En monnaies étrangères :*

Service de l'emprunt extérieur allemand 1924 . . . . .	13.522.597,88
Reparation Recovery Act . . . . .	64.994.774,74
Livraisons en vertu d'accord . . . . .	6.642.716,79
Transferts d'espèces . . . . .	86.276.477,21
Frais des commissions interalliées. . . . .	556.225,89
<b>Total.</b> . . . .	<b>171.992.792,51</b>

#### *Au moyen de paiements en reichsmarks pour :*

Livraisons en nature. . . . .	180.796.744,71
Armées d'occupation . . . . .	10.334.374,08
Frais des commissions interalliées . . . . .	974.056,28
Divers . . . . .	208.082,38
<b>Total.</b> . . . .	<b>192.313.857,45</b>

Total des transferts . . . . . 364.306.649,96

Il restait donc en caisse au 31 octobre un solde en espèces de M.-or 190.849.498,01.

La part de la Belgique a été la suivante:

#### *Belgique :*

	R. M.	Fr. belges.
Armée d'occupation . . . . .	430.500,92	3.685.080
Livraisons de charbon et de coke (y compris le transport) . . . . .	2.095.324,15	17.956.927
Matières colorantes et produits pharmaceutiques . . . . .	1.170.880,61	10.034.446
Engrais chimiques et produits azotés . . . . .	924.341,64	7.921.607
Sous-produits du charbon . . . . .	286.068,72	2.451.608
Livraisons diverses . . . . .	9.570.920,55	82.022.789
Transferts d'espèces . . . . .	3.033.928,98	26.000.771
<b>Total.</b> . . . .	<b>17.511.965,57</b>	<b>150.073.228</b>

# BOURSE DE BRUXELLES

## MARCHE DES CHANGES.

Le mouvement des échanges, relativement important pendant la première décade du mois, s'est ralenti durant cette quinzaine-ci.

La livre sterling a marqué un léger progrès sur son cours précédent; nous la trouvons à 34,89 3/8 venant de 34,89. Son avance est plus sensible à New-York où elle a réagi de 4,8478 à 4,85. Cette réaction a amené sur notre place un changement dans l'orientation du dollar, lequel est revenu de 7,1990 à 7,1955.

Le florin, plus ferme depuis quelque temps déjà, a, ces jours-ci encore, progressé de plusieurs points: il est passé de 288,60 au delà de 288,80.

Le change français a oscillé entre 28,10 et 28,12, c'est-à-dire entre les mêmes limites, à peu près, que durant la quinzaine précédente. Le franc suisse s'est tenu presque constamment à 138,50. La lire italienne, de même, s'est montrée très stable autour de 37,70. Le reichsmark, toujours recherché, est resté généralement au delà de 171,40. Le peseta n'a pas quitté le cours de 116 environ, auquel elle s'est inscrite à la suite de l'intervention de la Banque d'Espagne.

Le marché des trois couronnes scandinaves n'appelle aucune remarque spéciale.

La tendance de la livre sterling à trois mois ne s'est pas modifiée. La prime pour cette période est toujours d'environ 3 à 4 centièmes de belga. Le franc français, pour un même terme, enregistre, au contraire, un changement sensible. Le report a fléchi de 4 1/2 à 2 1/2 centièmes de belga.

Le « call money » a été recherché au moment de l'échéance de quinzaine. On a payé pendant vingt-quatre heures 4 p. c.; ensuite le taux a décliné rapidement jusqu'à 2 1/2 p. c. Le taux de l'escompte hors banque a continué de se tenir tout près du taux officiel.

Le 22 novembre 1928.

## MARCHE DES TITRES.

### Comptant.

Considéré à la date du 20 novembre, le marché des titres se présente, par rapport au 31 octobre, sous un aspect fort irrégulier.

Nous relevons, en effet, sauf aux verreries où la hausse est générale, et aux coloniales et caoutchoutières, où la baisse est non moins générale, des différences de cours en plus ou en moins qui témoignent de l'absence d'ordres bien suivis.

Aux **rentes**, nous pointerons: 5 p. c. Intérieur à prime, 480 contre 472,50; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921, 185,25 contre 182,25; 5 p. c. Dommages de Guerre 1922, 234 contre 229; 5 p. c. Dommages de Guerre 1923, 492 contre 480,25; 3 p. c. Dette belge 2<sup>e</sup> série, 62,50 contre 62,75; 3 p. c. Chemin de fer Anvers-Gand, 338 contre 445; 6 p. c. Kilo-Moto, 1041,25 contre 1093,75.

Aux **assurances et banques**: Action de capital Banque Belge du Travail, 2660 contre 2290; Banque de Flandre, 4100 contre 3700; part de réserve Société Générale de Belgique, 35900 contre 34750; Assurances Générales sur la Vie, 12350 contre 13000; Banque du Congo Belge, 4060 contre 4210; Banque de Bruxelles, 2895 contre

3055; Banque Nationale de Belgique, 2875 contre 2955; 5<sup>e</sup> action Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 1455 contre 1720.

Aux **entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières**: Part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 31000 contre 28025; action privilégiée Entreprises et Exploitations Immobilières, 860 contre 735; action de capital Comilière, 875 contre 1205; action de capital Hypothécaire Belge Américaine, 9425 contre 9950.

Aux **chemins de fer et canaux**: Société Nationale des Chemins de fer Belges, 619 contre 613; action privilégiée Chemin de fer Colombie série B, 235 contre 197,50; action de capital Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains, 2915 contre 2410; action de capital Africaine de Navigation, 1850 contre 2000; action de dividende Braine-le-Comte à Gand, 5800 contre 6450; part de fondateur Congo, 20150 contre 21600; Compagnie Belge Maritime du Congo, 2675 contre 2900; part de fondateur Réunis, 20975 contre 22375.

Aux **tramways, chemins de fer économiques et vicinaux**: Action de capital Gand, 805 contre 785; action de dividende idem, 1210 contre 1030; action de capital Bruxellois, 2325 contre 2465; 20<sup>e</sup> part de fondateur Buenos-Ayres, 4310 contre 4515; action de capital Rosario, 267,50 contre 290; 100<sup>e</sup> part de fondateur idem, 4060 contre 4400.

Aux **tramways et électricité (Trusts)**: Action ordinaire Braïla, 1810 contre 1710; action privilégiée Electricité et Traction, 13500 contre 12200; Société Générale Belge d'Entreprises Electriques, 3875 contre 3215; 5<sup>e</sup> action ordinaire Centrale Industrie Electrique, 8475 contre 9025; action privilégiée Sidro, 2950 contre 3040; part de fondateur idem, 13225 contre 14075; part de fondateur Railways et Electricité, 9025 contre 10250; action de capital Sofina, 79750 contre 89500.

Aux **entreprises de gaz et d'électricité**: Eclairage et Chauffage par le Gaz, 11750 contre 11200; action de jouissance Electrique Anversoise, 4040 contre 3800; part de fondateur Electricité du Pays de Liège, 6500 contre 6150; 10<sup>e</sup> part de fondateur Electricité du Bassin de Charleroi, 9475 contre 10925; 10<sup>e</sup> part de fondateur Electricité du Nord de la Belgique, 10100 contre 11480.

Aux **industries métallurgiques**: Forges de Clabecq, 50700 contre 50000; act. ordinaire Halanzy, 7300 contre 6600; part de fondateur Tréfileries, Pointeries et Clouteries de Varsovie, 3510 contre 3060; part de fondateur Tuyauteries, Tréfileries et Construction, 3930 contre 3750; Armes de Guerre, 2750 contre 3075; Baume-et-Marpent, 3590 contre 3910; 10<sup>e</sup> part de fondateur Fonderies Bruxelloises, 2570 contre 2950; action ordinaire Sambre-et-Moselle, 7500 contre 7725.

Aux **charbonnages**: Gouffre, 13125 contre 12000; Levant du Flénu, 11025 contre 10225; Bonne-Espérance et Batterie, 6000 contre 7000; Hornu-et-Wasmès, 28025 contre 29300; Noël-Sart-Culpart, 15675 contre 17025; Produits au Flénu, 4400 contre 5100.

Aux **zincs, plombs et mines**: Action de jouissance Métallurgique de Boom, 3300 contre 3010; Asturienne des Mines, 890 contre 950.

Aux **glaceries**: Germania, 21875 contre 20650; Auvelais, 24800 contre 28975; Moustier-sur-Sambre, 24300 contre 28400; Nationales Belges, 30975 contre 33000.

Aux **verreries**: Action privilégiée Chinwangtao Glass série B, 1270 contre 1080; action de capital Gilly, 905 contre 800; action de dividende idem, 2625 contre 2205; Mécaniques du Centre, 2750 contre 2200; part de fondateur idem, 6800 contre 6400.

Aux **industries de la construction**: Action de capital Société Belge des Bétons, 1045 contre 795; Carrières Unies de Porphyre, 4245 contre 4010; part de fondateur Merbes-Sprimont, 14500 contre 13050; action privilégiée Tuileries du Pottelberg, 7500 contre 7750; action de dividende idem, 7500 contre 7875.

Aux **industries textiles et soieries**: Action ordinaire Filatures de Dolhain, 1670 contre 1255; part de fondateur Etablissements Lecluse Frères, 4500 contre 3300; La Lainière Verviers, 10350 contre 11000; part de fondateur Le Peigné, 4840 contre 5120.

Aux **produits chimiques**: Auvelais, 2910 contre 2350; action de capital Sidac, 9550 contre 7800; action de dividende idem, 8800 contre 7425; part sociale Fabrique Nationale d'Explosifs, 9475 contre 10600; part de fondateur Industries Chimiques, 12125 contre 13800.

Aux **valeurs coloniales**: Part de fondateur Auxiliaire Chemins de fer Grands Lacs, 11775 contre 12600; Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, 19475 contre 20725; Géomines, 16975 contre 18650; action ordinaire Société Belge Commerciale du Haut-Congo, 2045 contre 2325; action privilégiée Katanga, 146100 contre 153100; action ordinaire idem, 125100 contre 136100; 60<sup>e</sup> action ordinaire idem, 2105 contre 2325; 100<sup>e</sup> part de fondateur Minière Grands Lacs, 2852,50 contre 3172,50; 1/3<sup>e</sup> action de dividende Simkat, 3980 contre 4325; Trabeka, 5950 contre 6750.

Aux **valeurs de plantations caoutchoutières**: Part de

fondateur Fauconnier et Posth, 1725 contre 1890; Telok-Dalam, 1650 contre 1775.

Aux **alimentation**: Bodega, 4760 contre 4400; action de dividende Brasserie Les Peupliers, 1375 contre 1205; action ordinaire Moulins et Brasseries de Marchienne-au-Pont, 425 contre 305; Glacières de Bruxelles, 2585 contre 2770.

Aux **industries diverses**: Part sociale Englebert, 9225 contre 8675; part de fondateur Usines Mathes, 9500 contre 8500; Matières premières pour la Chapellerie, 9200 contre 8150; part de fondateur Grands Magasins de l'Innovation, 9450 contre 9850; action de dividende Etablissements Moreau et Cie, 4425 contre 4730.

Aux **actions étrangères**: Act. de jouissance Barmen-Elberfeld, 495 contre 225; Dahlbusch, 4600 contre 4125; part de fondateur Banque Agricole d'Egypte, 141800 contre 140000; Aubrives-Villerupt, 5800 contre 5150; Banque de Paris et des Pays-Bas, 7055 contre 6785; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord, 25125 contre 24500; Chade, 21800 contre 22125; action de dividende Bantamsche Plantations Maatschappij, 3000 contre 3750; action de capital Nœmbing, 1350 contre 1435; 10<sup>e</sup> part de fondateur idem, 2050 contre 2275.

#### Terme:

#### Relevons:

Banque de Paris et des Pays-Bas, 7080 contre 6860; Brazilian Traction, 2637,50 contre 2520; Métropolitain de Paris, 1700 contre 1545; Mexico Tram, 1910 contre 1710; Thessalie, 492,50 contre 438,75; 5<sup>e</sup> action Banque des Colonies, 301 contre 326; action de capital Buenos-Ayres, 915 contre 922,50; action de dividende idem, 827,50 contre 835; action de capital Tramways et Electricité de Constantinople, 1225 contre 1295; Kasai, 940 contre 1017,50; Soengei-Lipoet, 1870 contre 2035.

# STATISTIQUES

## MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

### I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES 1928	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du « call money »	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en com- pensation	marché
<i>a) La dernière quinzaine :</i>							
6 novembre .....	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	3,25	3,50
7 — .....	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,375	2,75
8 — .....	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,25	2,375
9 — .....	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,25	2,375
10 — .....	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,25	2,25
12 — .....	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,—	2,25
13 — .....	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,—	2,50
14 — .....	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,25	2,375
15 — .....	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	4,—	4,—
16 — .....	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,75	3,25
17 — .....	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,—	2,—
19 — .....	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,125	2,50
20 — .....	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,25	2,25
<i>b) Mois antérieurs (1) :</i>							
1926 .....	7,06	7,56	7,96	—	—	—	—
1927 .....	5,41	5,91	6,89	4,0534	4,5013	2,6966	2,8488
1927 Août .....	5,—	5,50	6,50	3,8918	4,3726	2,7307	3,0096
Septembre .....	5,—	5,50	6,50	3,7933	4,375	2,279	2,274
Octobre .....	5,—	5,50	6,50	3,8317	4,375	2,721	2,7308
Novembre .....	4,50	5,—	6,—	4,1739	4,614	3,217	3,337
Décembre .....	4,50	5,—	6,—	4,2454	4,625	2,924	2,5648
1928 Janvier .....	4,50	5,—	6,—	3,9567	4,2908	1,707	1,707
Février .....	4,50	5,—	6,—	3,875	4,125	2,465	2,50
Mars .....	4,50	5,—	6,—	4,0903	4,3565	3,2685	3,569
Avril .....	4,50	5,—	6,—	4,2663	4,625	3,4185	3,6413
Mai .....	4,50	5,—	6,—	4,3975	4,7475	2,855	3,04
Juin .....	4,50	5,—	6,—	4,3966	4,762	2,8125	3,0673
Juillet .....	4,—	4,50	5,50	3,9337	4,35	1,97	2,185
Août .....	4,—	4,50	5,50	3,9375	4,375	2,9038	2,9567
Septembre .....	4,—	4,50	5,50	3,9375	4,375	2,525	2,535
Octobre .....	4,—	4,50	5,50	3,9375	4,375	2,9352	2,9398

Taux des reports (Caisse Générale de Reports) le 20 novembre 1928 } sur les valeurs au comptant 9 %  
 } sur les valeurs à terme .... 8,50 %.

(1) Les chiffres annuels sont des moyennes; les chiffres mensuels sont les taux officiels à la fin de chaque mois et les moyennes mensuelles des taux « hors banques » et taux du « call money ».

### II. — Taux des dépôts en banque le 20 novembre 1928.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine	Compte à préavis de 15 jours	Compte de dépôts à :						
				1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans
Société Générale .....	1,50	4,50	—	4,50	4,50	4,50	—	—	—	—
Banque de Bruxelles .....	1,50	4,65	4,50	4,50	4,50	4,50	—	—	—	—
Caisse de Reports .....	1,50	4,87	—	4,50	4,50	4,75	—	5,—	—	—
Société Nationale de Crédit à l'Industrie .....	—	—	—	—	4,75	5,—	5,—	5,50	5,50	5,50

Taux des dépôts sur livrets à la Caisse Générale d'Épargne sous la garantie de l'Etat: 4 p. c. jusqu'à 20.000 francs; 3 p. c. pour le surplus.

MARCHE DES CHANGES.

I. — Cours des changes à Bruxelles.

DATES 1928	LONDRES £ = 35 belgas	PARIS 100 fr. = 28,1773 b.	NEW-YORK (câble) \$ = 7,19193 b.	AMSTERDAM 100 fl. = 286,086 b.	GENÈVE 100 fr. = 138,77 b.	MADRID 100 P. = 138,77 b.	ITALIE 100 litres = 37,852 b.	STOCKHOLM 100 cr. = 192,736 b.	OSLO 100 cr. = 192,736 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 192,736 b.	PRAGUE	MONTRÉAL \$ = 7,19193 b.	BERLIN 100 M. = 171,321 b.	VIENNE 100 sch. = 101,20 b.	VARSOVIE 100 zl. = 80,68 b.	BUDAPEST 100 pengo = 125,79 b.
6-11 .	34,89	28,10	7,19625	288,075	138,475	115,875	37,6825	192,325	191,70	191,75	21,33	7,17875	171,39	101,10	80,75	125,30
7-11 .	34,8915	28,10	7,19625	288,05	138,475	115,925	37,69	192,30	191,725	191,70	21,325	7,1790	171,375	101,10	80,70	125,25
8-11 .	34,8925	28,1015	7,1970	288,70	138,50	115,975	37,69	192,30	191,70	191,725	21,3275	7,1790	171,375	101,15	80,70	125,25
9-11 .	34,8925	28,1055	7,19875	288,875	138,475	115,90	37,6775	192,375	191,70	191,70	21,33	7,1795	171,40	101,15	80,65	125,30
12-11 .	34,8985	28,1160	7,1990	288,86	138,525	116	37,70	192,35	191,75	191,75	21,3325	7,1795	171,365	101,20	80,70	125,25
13-11 .	34,8940	28,1090	7,1985	288,925	138,50	115,95	37,695	192,375	191,75	191,75	21,335	7,1795	171,33	101,15	80,65	125,25
14-11 .	34,8930	28,1115	7,1971	288,82	138,51	115,95	37,695	192,35	191,75	191,75	21,335	7,18	171,41	101,17	80,675	125,375
15-11 .	34,8940	28,1130	7,19775	288,85	138,55	116	37,7025	192,425	191,75	191,775	21,34	7,18	171,41	101,16	80,68	125,375
16-11 .	34,8940	28,1105	7,1970	288,875	138,514	115,975	37,705	192,40	191,75	191,75	21,34	7,18	171,43	101,15	80,70	125,35
19-11 .	34,8930	28,11	7,1990	288,80	138,49	115,95	37,705	192,40	191,80	191,73	21,32	7,18	171,37	101,15	80,60	125,25
20-11 .	34,8945	28,1110	7,1944	288,85	138,525	115,98	37,70	192,35	191,75	191,725	21,3225	7,18	171,39	101,125	80,63	125,32

II. — Moyennes annuelles et mensuelles.

	Londres	Paris	New-York (câble)	Amsterdam	Genève	Madrid	Italie	Stockholm	Berlin	Vienne
1927	belgas 34,928	belgas 28,198	belgas 7,1853	belgas 288,162	belgas 138,40	belgas 122,592	belgas 37,024	belgas 192,688	belgas 170,725	belgas 101,246
Août 1927	34,926	28,161	7,1864	287,941	138,514	121,495	39,119	192,752	170,920	101,257
Septembre	34,926	28,161	7,1810	287,801	138,477	123,043	39,098	193,019	170,903	101,254
Octobre	34,967	28,187	7,1805	288,522	138,477	124,073	39,247	193,368	171,318	101,329
Novembre	34,930	28,160	7,1672	289,263	138,198	121,469	39,048	193,017	170,997	101,107
Décembre	34,897	28,138	7,1481	289,031	138,052	119,014	38,484	193,031	170,763	100,886
Janvier	34,9673	28,196	7,1713	289,264	138,203	122,70	37,951	192,822	170,882	101,144
Février 1928	35,0096	28,230	7,1815	289,114	138,181	121,991	38,034	192,785	171,33	101,18
Mars	34,9996	28,221	7,1721	288,67	138,11	120,62	37,90	192,52	171,43	101,03
Avril	34,95	28,185	7,16	288,57	137,99	120,09	37,78	192,22	171,22	100,81
Mai	34,966	23,196	7,163	288,984	138,06	119,830	37,748	192,191	171,40	100,73
Juin	34,946	28,146	7,161	288,77	138,01	118,67	37,69	192,14	171,145	100,64
Juillet	34,912	28,110	7,176	288,823	138,219	118,271	37,619	192,211	171,251	101,034
Août	34,902	28,097	7,191	288,41	138,437	119,436	37,635	192,44	171,358	101,326
Septembre	34,900	28,103	7,195	288,45	138,486	119,-	37,635	192,515	171,43	101,31
Octobre	34,895	28,107	7,194	288,44	138,460	116,45	37,676	192,41	171,34	101,17

III. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas).

DATES 1928	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
à 1 mois :								
6 novembre	R 0,010	R 0,012	—	R 0,024	—	D 0,003	—	D 0,05
7	R 0,010	—	—	R 0,020	—	—	—	—
8	—	R 0,011	—	R 0,010	—	D 0,001	—	—
9	—	R 0,010	—	R 0,010	—	D 0,003	—	—
10	R 0,009	R 0,010	—	R 0,010	—	D 0,003	—	D 0,025
12	—	R 0,010	—	R 0,010	—	D 0,001	—	—
13	—	R 0,011	—	R 0,010	—	D 0,001	—	—
14	R 0,009	R 0,011	—	R 0,009	—	D 0,003	D 0,10	D 0,05
15	R 0,008	R 0,009	R 0,010	—	—	D 0,003	D 0,10	D 0,05
16	—	R 0,008	R 0,010	—	—	D 0,0035	—	D 0,10
17	R 0,008	R 0,009	—	R 0,005	D 0,004	D 0,0035	—	D 0,05
19	—	R 0,010	R 0,010	—	—	D 0,003	—	—
20	R 0,008	R 0,009	R 0,007	—	D 0,004	—	—	D 0,05
à 3 mois :								
6 novembre	R 0,031	R 0,032	—	R 0,045	—	D 0,007	—	D 0,01
7	R 0,032	—	—	R 0,040	—	D 0,007	D 0,005	pair
8	—	R 0,032	—	R 0,030	—	D 0,007	—	—
9	R 0,029	—	—	R 0,030	—	D 0,007	—	—
10	R 0,030	R 0,031	R 0,020	R 0,025	—	D 0,008	—	D 0,075
12	R 0,030	R 0,032	—	R 0,030	—	D 0,007	—	—
13	R 0,032	—	R 0,025	R 0,030	—	D 0,007	D 0,10	D 0,05
14	R 0,030	—	—	R 0,026	—	D 0,007	—	—
15	R 0,031	R 0,033	R 0,030	—	—	D 0,007	—	D 0,25
16	—	R 0,033	R 0,030	—	—	D 0,008	—	D 0,25
17	R 0,030	R 0,031	—	R 0,020	D 0,008	D 0,0075	—	D 0,15
19	R 0,030	—	R 0,030	—	D 0,009	D 0,008	—	—
20	R 0,031	R 0,032	R 0,020	R 0,024	D 0,007	D 0,006	—	D 0,15

**MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.**

PÉRIODES	Inscriptions au débit et au crédit		Réglé sans emploi de signes monétaires		Nombre de comptes à la fin de chaque période	Total des avoirs à la fin de chaque période en millions de francs
	Nombre	Montant en millions de francs	Montant en millions de francs	P. c.		
1926 Moyenne mensuelle ...	3.357.260	14.635	12.481	85,2	178.188(*)	1230 (*)
1927 Moyenne mensuelle ...	3.639.645	19.701	17.017	86,4	201.748(*)	1262 (*)
1927 Août .....	3.443.646	19.711	17.018	86,3	196.543	1246
Septembre .....	3.498.924	19.327	16.751	86,6	198.072	1268
Octobre .....	3.972.983	21.276	18.430	86,6	199.686	1169
Novembre .....	3.552.645	20.741	18.050	87,-	200.578	1224
Décembre .....	4.136.003	21.830	18.876	86,5	201.748	1262
1928 Janvier .....	4.363.766	22.574	19.473	86,3	203.882	1339
Février .....	3.947.974	21.294	18.438	86,6	205.666	1279
Mars .....	4.305.305	23.463	20.360	86,7	209.058	1389
Avril .....	4.082.334	22.698	19.637	86,5	210.973	1381
Mai .....	4.170.573	23.203	20.067	86,5	212.556	1471
Juin .....	4.114.124	24.138	21.081	87,3	214.226	1480
Juillet .....	4.223.320	24.228	20.990	86,6	215.741	1464
Août .....	4.136.542	23.612	20.470	86,6	217.341	1448
Septembre .....	3.765.665	22.917	19.938	87,-	219.104	1464
Octobre .....	4.758.947	25.791	22.254	86,2	221.243	1574

(\*) Au 31 décembre.

**CHAMBRES DE COMPENSATION ET CAISSE DE LIQUIDATION EN BELGIQUE.**

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES (Comptant)		
	BRUXELLES ET PROVINCES			BRUXELLES		Nombre de séances	Nombre de partici- pants à la fin du mois	Montant des opérations compensées en millions de francs (1)
	Nombre de chambres	Nombre de pièces compensées	Capitaux compensés en millions de francs	Nombre de pièces compensées	Capitaux compensés en millions de francs			
1926 Moyenne mensuelle	30	341.071	28.676	165.415	19.326	—	—	—
1927 Moyenne mensuelle	33	335.395	30.705	155.703	20.470	—	—	—
1927 Août .....	32	333.929	29.290	155.488	19.587	—	—	—
Septembre .....	32	336.282	30.691	153.200	20.479	—	—	—
Octobre .....	33	351.895	31.281	161.777	20.873	—	—	—
Novembre .....	33	337.647	29.702	153.264	20.225	—	—	—
Décembre .....	33	373.881	34.472	172.219	23.272	—	—	—
1928 Janvier .....	33	377.973	35.587	173.069	23.382	—	—	—
Février .....	34	358.144	33.627	162.725	22.105	—	—	—
Mars .....	35	387.087	39.786	174.338	27.223	10	20	48
Avril .....	35	360.718	36.501	162.786	24.903	19	60	378
Mai .....	35	384.364	41.645	172.676	29.317	20	60	908
Juin .....	35	378.224	41.305	171.234	28.619	21	80	793
Juillet .....	36	362.550	35.149	165.211	23.698	20	100	483
Août .....	36	368.217	36.807	168.868	24.701	19	100	731
Septembre .....	37	349.588	32.787	156.348	21.931	20	120	1.003
Octobre .....	38	404.636	36.200	181.147	24.299	23	140	1.215

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.

**DECLARATIONS DE FAILLITE ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDAT PREVENTIF A LA FAILLITE  
PUBLIEES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.**

Périodes	Nombre de faillites	Nombre de concordats homologués
Du 2 au 16 novembre 1928 .....	19	7
Depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1928 .....	439	106
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 18 novembre 1927 ..	429	112

**ACTIVITE DES CHEMINS DE FER BELGES.**

**A. — Recettes et dépenses d'exploitation (en milliers de francs).**

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1926 moyenne mensuelle .....	46.417	132.438	4.054	182.909	150.333	32.576	82,19
1927 moyenne mensuelle .....	57.899	177.081	5.511	240.491	204.462	36.029	85,02
1927 Juillet .....	70.597	175.244	7.440	253.281	198.467	54.814	78,35
Août .....	79.802	174.804	5.160	259.766	202.079	57.687	77,76
Septembre .....	66.798	175.562	7.731	250.091	199.041	51.050	79,59
Octobre .....	57.029	189.617	4.352	250.998	208.519	42.479	83,08
Novembre .....	50.611	178.699	3.498	232.808	203.683	29.125	87,49
Décembre .....	52.096	175.699	3.515	231.310	210.093	21.217	90,83
1928 Janvier .....	55.626	171.984	5.518	233.128	198.254	34.874	85,04
Février .....	48.347	170.073	4.278	222.698	204.250	18.448	91,72
Mars .....	52.341	190.560	6.275	249.176	215.824	33.352	86,61
Avril .....	65.532	171.360	5.651	242.544	201.491	41.053	83,07
Mai .....	63.777	176.721	4.125	244.623	206.266	38.357	84,33
Juin .....	61.482	184.495	5.126	251.103	204.057	47.046	81,26
Juillet .....	80.454	175.419	5.230	261.103	209.764	51.339	80,34
Août .....	88.790	185.471	6.644	280.906	224.806	56.100	80,—
Septembre (chiffres prov.) ...	77.100	191.000	5.400	273.500	222.900	50.600	81,49

**B. — Statistique du trafic.**

PÉRIODES	1 <sup>o</sup> Voyageurs				2 <sup>o</sup> Marchandises			
	Nombre de voyageurs 1 = 1000	Nombre de voyageurs-km. 1 = 1000	Nombre de voyageurs par train Unités	Nombre de voyageurs par tonne remorquée Unités	Nombre de tonnes totales 1 = 1000	Nombre de tonnes-km. totales 1 = 1000	Nombre de tonnes par train Unités	Nombre de tonnes utiles par tonne brute remorquée.
1926 Moyenne mensuelle ...	18.797	515.345	158	0,65	6.668	689.339	232,5	0,3654
1927 Moyenne mensuelle ...	18.079	492.250	155	0,66	6.386	655.833	246,5	0,3679
1927 Juin .....	17.683	498.964	158	0,66	6.554	689.080	258,8	0,3799
Juillet .....	17.646	520.000	151	0,62	6.397	663.755	252,7	0,3721
Août .....	19.276	581.000	168	0,68	6.357	670.995	252,9	0,3727
Septembre .....	18.825	520.000	163	0,67	6.158	637.011	247,8	0,3657
Octobre .....	18.481	492.000	157	0,68	6.956	674.703	254,7	0,3715
Novembre .....	18.354	477.000	157	0,69	6.663	641.664	247,2	0,3647
Décembre .....	18.171	475.000	151	0,66	6.323	631.971	238,6	0,3585
1928 Janvier .....	20.202	507.000	161	0,71	6.332	648.427	253,—	0,3699
Février .....	18.354	478.000	160	0,71	6.175	630.024	262,4	0,3735
Mars .....	17.617	461.000	144	0,64	7.034	683.714	265,—	0,3639
Avril .....	18.660	532.000	170	0,72	6.345	602.179	258,1	0,3612
Mai .....	18.084	507.000	153	0,65	6.677	647.848	270,4	0,3749
Juin .....	17.573	494.000	150	0,64	6.542	623.578	254,4	0,3569
Juillet .....	18.682	558.000	152	0,62	6.244	592.895	249,3	0,3473
Août .....	20.417	627.000	168	0,67	6.767	659.935	259,6	0,3577

C. — Nombre de wagons fournis à l'industrie.

a) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;

b) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;

c) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

Périodes	a	b	c	a + c
1926 Moyenne mensuelle .	458.877	122.229	—	—
1927 Moyenne mensuelle .	452.782	115.019	181.941	634.723
1927 Juillet ..	449.723	122.398	177.330	627.053
Août ...	455.291	113.050	181.735	637.026
Septemb.	447.887	109.280	183.582	631.469
Octobre..	498.967	115.265	188.745	687.712
Novemb.	483.158	109.924	171.899	655.057
Décemb.	453.921	125.811	179.858	633.779
1928 Janvier .	449.711	131.882	173.104	622.815
Février .	452.300	119.945	165.003	617.303
Mars ...	513.833	135.423	177.021	690.854
Avril....	452.135	124.817	159.285	611.420
Mai ....	470.061	131.369	168.023	638.084
Juin ....	482.951	133.849	166.196	649.147
Juillet ..	470.743	119.711	161.484	632.227
Août ...	495.259	120.208	181.777	677.036
Septemb.	492.384	121.341	180.748	673.132

TAUX DE L'ESCOMPTE

DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

	Depuis le	P. c.
Allemagne .....	4 octobre 1927	7
Autriche .....	17 juillet 1928	6,50
Belgique .....	1 <sup>er</sup> juillet 1928	4
Danemark .....	24 juin 1926	5
Dantzig .....	18 juin 1927	6
Espagne .....	23 mars 1923	5
Esthonie .....	2 janvier 1928	7,50
Etats-Unis (Federal Res. Bank of New-York) ..	13 juillet 1928	5
Finlande .....	16 novembre 1928	7
France .....	19 janvier 1928	3,50
Grande-Bretagne .....	21 avril 1927	4,50
Grèce .....	9 juin 1927	10
Hollande .....	13 octobre 1927	4,50
Hongrie .....	2 octobre 1928	7
Indes .....	19 juillet 1928	5
Italie .....	25 juin 1928	5,50
Japon .....	10 octobre 1927	5,48
Lettonie .....	1 <sup>er</sup> avril 1928	6
Lithuanie .....	novembre 1927	6
Norvège .....	26 mars 1928	5,50
Pologne .....	13 mai 1927	8
Portugal .....	26 juillet 1926	8
Roumanie .....	1 <sup>er</sup> juin 1920	6
Suède .....	24 août 1928	4,50
Suisse .....	22 octobre 1925	3,50
Tchécoslovaquie .....	8 mars 1927	5
U. R. S. S. ....	1 <sup>er</sup> avril 1923	8
Yougoslavie .....	22 juin 1922	6

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE  
AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Chiffres globaux.

PÉRIODES	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			Déficit (—) ou Excéd. (+) de la balance commer- ciale	P. c. des exporta- tions aux importa- tions
	Tonnes	VALEUR		Tonnes	VALEUR			
		en milliers de francs	Prix moyen par tonne		en milliers de francs	Prix moyen par tonne		
1926 Moyenne mensuelle .	2.858.722	1.921.901	672,29	1.933.571	1.666.556	861,91	— 255.345	86,71
1927 Moyenne mensuelle .	3.168.826	2.431.628	767,36	2.011.203	2.218.395	1.103,02	— 213.233	91,23
1927 Juillet .....	3.132.140	2.305.531	736,09	2.087.669	2.226.964	1.066,72	— 78.567	96,59
Août .....	3.145.004	2.327.312	740,—	2.168.705	2.267.074	1.045,36	— 60.238	97,41
Septembre .....	3.233.143	2.439.874	754,64	2.067.185	2.281.767	1.103,80	— 158.107	93,52
Octobre .....	3.135.721	2.524.265	805,—	2.066.580	2.414.192	1.168,21	— 110.073	95,64
Novembre .....	3.124.882	2.399.824	767,97	2.023.123	2.312.662	1.143,11	— 87.162	96,37
Décembre .....	3.251.599	2.712.971	834,35	2.097.678	2.825.358	1.346,90	+ 112.387	104,14
1928 Janvier .....	2.993.478	2.356.582	787,24	1.592.201	1.951.782	1.225,84	— 404.800	82,82
Février .....	3.065.183	2.580.050	841,73	2.109.883	2.593.968	1.229,44	+ 13.918	100,54
Mars .....	3.401.092	2.995.160	880,65	2.464.277	2.739.024	1.111,49	— 256.136	91,45
Avril .....	3.082.842	2.401.594	779,02	1.974.813	2.167.397	1.097,52	— 234.197	90,25
Mai .....	3.163.785	2.539.532	802,69	2.341.157	2.366.988	1.011,03	— 172.544	93,21
Juin .....	3.268.916	2.617.494	800,72	2.384.753	2.461.622	1.032,23	— 155.872	94,04
Juillet .....	3.117.488	2.337.605	749,84	2.351.980	2.401.058	1.020,87	+ 63.453	102,71
Août .....	3.098.730	2.536.248	818,48	2.126.372	2.303.947	1.083,51	— 232.301	90,84
Septembre .....	3.578.465	2.865.082	800,65	2.154.049	2.319.503	1.076,81	— 545.579	80,96

**COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.**

**Détail par catégories.**

	Animaux vivants		Objets d'alimentation et boissons		Matières brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués		Or et argent non ouvrés ni monnayés		TOTAUX	
	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.
<b>IMPORTATIONS :</b>												
1926 L'année .....	8.189	38.552	3.148.665	5.889.974	30.200.826	12.062.858	946.991	5.044.141	8	17.289	34.304.680	23.062.814
1927 L'année .....	17.765	96.317	3.494.201	7.192.365	33.592.397	15.125.011	921.490	6.595.005	59	170.839	38.025.912	29.179.537
1927 Juillet .....	1.273	7.676	273.884	555.043	2.786.367	1.213.875	70.598	526.933	18	2.004	3.132.140	2.305.531
Août.....	2.986	15.194	286.556	581.194	2.780.599	1.149.272	74.860	533.090	2	48.562	3.145.004	2.327.312
Septembre .....	1.612	8.902	300.945	631.897	2.855.700	1.248.175	74.880	544.150	6	6.750	3.233.143	2.439.874
Octobre .....	1.396	7.720	339.839	673.030	2.714.771	1.265.379	79.714	568.240	1	9.896	3.135.721	2.524.265
Novembre .....	1.178	6.183	306.111	617.845	2.738.529	1.217.423	79.054	555.556	10	2.817	3.124.882	2.399.824
Décembre .....	1.557	8.023	290.848	613.296	2.875.830	1.442.036	83.357	606.952	7	42.664	3.251.599	2.712.971
1928 Janvier .....	1.092	5.761	232.173	520.585	2.683.900	1.249.929	76.313	574.105	—	6.202	2.993.478	2.356.582
Février.....	1.571	8.150	237.548	515.216	2.743.473	1.417.289	82.592	632.662	—	6.733	3.065.183	2.580.050
Mars .....	1.368	7.227	289.801	620.207	3.008.931	1.613.697	100.986	743.756	5	10.273	3.401.092	2.995.160
Avril .....	965	5.123	235.172	516.473	2.761.589	1.234.023	85.116	634.414	1	11.561	3.082.842	2.401.594
Mai .....	659	3.864	224.572	519.254	2.840.396	1.315.166	98.157	698.463	—	2.785	3.163.785	2.539.532
Juin .....	500	3.144	274.654	577.855	2.904.918	1.375.317	88.843	651.499	—	9.679	3.268.916	2.617.494
Juillet .....	608	3.940	261.203	514.917	2.769.428	1.194.389	86.227	622.658	21	1.701	3.117.488	2.337.605
Août.....	595	3.749	274.057	547.294	2.726.016	1.319.176	98.061	658.344	—	7.685	3.098.730	2.536.248
Septembre.....	770	4.024	303.650	608.637	3.181.176	1.542.242	92.869	698.509	—	11.670	3.578.465	2.865.082
<b>EXPORTATIONS :</b>												
1926 L'année .....	22.085	162.282	820.167	1.900.029	16.757.222	7.049.472	5.603.278	10.822.596	101	64.297	23.202.854	19.998.676
1927 L'année .....	15.507	151.434	718.624	2.114.756	16.544.230	8.973.303	6.855.974	15.311.472	100	69.773	24.134.435	26.620.738
1927 Juillet .....	1.368	14.143	79.933	213.760	1.440.667	729.931	565.693	1.261.898	7	7.232	2.087.669	2.226.964
Août.....	1.139	11.264	82.489	209.403	1.488.252	723.979	596.816	1.314.846	10	7.582	2.168.705	2.267.074
Septembre .....	1.414	13.781	75.132	190.358	1.449.147	791.716	541.485	1.281.243	7	4.569	2.067.185	2.281.767
Octobre .....	1.171	11.265	75.704	190.520	1.400.519	820.238	589.180	1.387.826	6	4.343	2.066.580	2.414.192
Novembre .....	937	9.381	71.317	204.284	1.353.638	775.793	597.224	1.318.806	7	4.398	2.023.123	2.312.662
Décembre .....	642	6.639	60.900	223.692	1.373.511	887.778	662.613	1.699.629	12	7.620	2.097.678	2.825.358
1928 Janvier .....	1.278	13.420	42.758	178.464	1.191.626	721.587	356.531	1.032.375	8	5.936	1.592.201	1.951.782
Février.....	1.372	13.647	61.162	206.259	1.471.756	937.640	575.579	1.426.889	14	9.533	2.109.883	2.593.968
Mars .....	1.441	13.468	70.266	233.167	1.661.248	929.259	731.314	1.556.537	9	6.593	2.464.277	2.739.024
Avril .....	1.378	12.508	49.709	172.558	1.453.608	677.429	470.105	1.295.901	13	9.001	1.974.813	2.167.397
Mai .....	1.392	12.173	51.313	185.441	1.641.168	805.383	647.279	1.360.108	5	3.883	2.341.157	2.366.988
Juin .....	1.591	15.124	58.283	209.065	1.655.936	711.339	668.938	1.521.450	5	4.644	2.384.753	2.461.622
Juillet .....	1.482	13.431	116.585	233.667	1.610.342	724.283	623.564	1.424.255	7	5.422	2.351.980	2.401.058
Août.....	1.196	11.354	92.264	210.519	1.485.700	745.051	547.204	1.330.959	8	6.064	2.126.372	2.303.947
Septembre .....	1.909	16.819	111.309	235.771	1.447.071	793.396	493.756	1.270.510	4	3.007	2.154.049	2.319.503

**RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES**

Tableau I. — Classement par genre d'industrie. (Mois d'octobre 1928.)

RUBRIQUES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde	Bénéfice distribué aux actionn.	Bénéfice distribué en p. c. du capital versé	Dette obligataire	Payement de coupons d'obligat.
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs					
Banques .....	6	35.493	6	6.918	—	—	6.918	2.910	8,20	35	2
Assurances .....	5	3.483	5	2.071	—	—	2.071	1.612	46,28	—	—
Opérations financières .....	22	317.438	19	79.406	3	320	79.086	61.894	19,50	28.871	1.370
Exportations, importations ..	8	7.200	7	1.536	1	50	1.486	1.023	14,21	250	—
Commerce de fer et métaux ..	3	9.084	3	549	—	—	549	454	5,—	—	—
Commerce d'hab. et d'ameubl.	11	17.014	8	2.096	3	237	1.859	1.283	7,54	—	—
Commerce de prod. aliment.	10	4.343	10	751	—	—	751	443	10,20	—	—
Commerces non dénommés ..	27	64.327	21	11.292	6	4.816	6.476	6.875	10,69	—	—
Sucreries .....	7	73.649	2	15.436	5	1.811	13.625	10.625	14,43	4.899	341
Mouneries .....	6	8.250	6	6.540	—	—	6.540	5.005	6,07	1.270	76
Brasseries .....	8	14.298	6	355	2	28	327	71	0,50	—	—
Distilleries d'alcool .....	3	10.835	2	70	1	1.554	(1.484)	—	—	—	—
Autres industries alimentaires	11	19.208	9	3.115	2	225	2.890	1.441	7,50	1.143	—
Carrières .....	12	16.732	11	6.437	1	336	6.101	2.773	16,57	45	—
Charbonnages .....	10	24.144	6	18.067	4	8.821	9.246	7.063	29,25	—	—
Mines et autres ind. extractives	6	42.160	4	2.672	2	6.429	(3.757)	1.174	2,78	260	18
Gaz .....	1	12.493	1	1.420	—	—	1.420	1.564	12,52	—	—
Électricité .....	8	163.000	8	24.231	—	—	24.231	20.665	12,67	11.898	712
Constructions électriques ....	8	13.500	6	4.802	2	207	4.595	1.682	12,46	1.000	—
Hôtels, théâtres, cinémas ....	15	20.700	13	10.928	2	56	10.872	8.349	40,16	—	—
Imprimerie, publicité .....	10	4.880	5	504	5	132	372	18	0,37	—	—
Textiles (lin, coton, laine, soie)	41	164.941	33	37.482	8	1.617	35.865	18.507	11,22	—	—
Matériaux artificiels et produits céramiques .....	9	7.540	8	2.873	1	4	2.869	1.246	16,53	—	—
Métallurgie, sidérurgie .....	73	266.938	65	73.875	8	3.334	70.541	51.021	19,11	22.997	1.114
Construction .....	5	2.377	3	226	2	108	118	127	5,34	—	—
Papeteries (industrie) .....	6	33.000	5	18.515	1	15	18.500	11.200	33,94	—	—
Plantations et soc. coloniales .	23	726.445	21	83.678	2	858	82.820	61.811	8,51	16.819	111
Produits chimiques .....	16	39.477	15	14.103	1	44	14.059	9.031	22,88	500	—
Industries du bois .....	4	2.450	3	472	1	748	(276)	355	14,40	—	—
Tanneries et corroiries .....	3	1.862	3	675	—	—	675	427	22,93	—	—
Automobiles .....	4	7.000	4	2.613	—	—	2.613	885	12,64	—	—
Verreries .....	10	103.934	7	21.023	3	2.735	18.288	17.592	16,93	—	—
Glaceries .....	6	33.100	6	133.049	—	—	133.049	72.076	21,78	1.246	49
Industries non dénommées ..	18	41.865	15	13.545	3	161	13.384	9.201	22,19	173	—
Chemins de fer .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer vicinaux .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation .....	3	14.250	2	1.629	1	5.432	(3.803)	180	1,26	10.400	1.582
Télégraphe, téléphone .....	3	14.333	3	7.844	—	—	7.844	1.837	12,82	—	—
Tramways électriques .....	2	59.000	2	37.585	—	—	37.585	32.400	54,92	7.623	735
Autobus .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés ....	1	100	1	150	—	—	150	140	140,—	—	—
Divers non dénommés .....	8	7.620	7	806	1	41	765	384	5,04	5.240	10
<b>TOTAL ..</b>	<b>432</b>	<b>2.408.553</b>	<b>361</b>	<b>649.339</b>	<b>71</b>	<b>40.119</b>	<b>609.220</b>	<b>425.434</b>	<b>17,66</b>	<b>123.669</b>	<b>6.120</b>

Tableau II. — Classement par ordre d'importance du capital versé.

Jusqu'à 1 million .....	206	105.762	168	37.134	38	5.357	31.777	14.427	13,64	1.070	12
De plus de 1 à 5 millions ....	149	411.303	127	240.713	22	20.701	220.012	122.861	29,87	25.478	903
De plus de 5 à 10 millions ...	28	222.534	25	55.443	3	6.997	48.446	50.698	22,78	28.551	1.954
De plus de 10 à 20 millions ..	28	405.704	23	100.690	5	6.125	94.565	52.704	12,99	17.506	1.006
De plus de 20 millions .....	21	1.273.250	18	215.359	3	939	214.420	184.744	14,51	51.064	2.245
<b>TOTAL ..</b>	<b>432</b>	<b>2.408.553</b>	<b>361</b>	<b>649.339</b>	<b>71</b>	<b>40.119</b>	<b>609.220</b>	<b>425.434</b>	<b>17,66</b>	<b>123.669</b>	<b>6.120</b>

STATISTIQUE DES ÉMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

Tableau I. — Détail des émissions d'octobre 1928 (en milliers de francs).

	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL					Apports en nature compris dans les souscript. et augm. de capital	PART PRISE PAR LES BANQUES DANS LA FORMATION DU CAPITAL DES ENTREPRISES		DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS			
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations			Montant	Désignation	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	
	Nombre	Montant (*)	Nombre	Montant	Nombre	Capital ancien	Augmentation (*)	Nombre	Montant				Nombre	Montant	Nombre	Montant
Banques .....	1	200.000	—	—	1	10.000	10.000	—	—	63.573	140.427	(1)	3	62.250	—	—
Assurances .....	—	—	—	—	1	310	690	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières .....	17	245.405	1	25 min	12	72.850	67.380	—	—	10.860	154.025	(2)	1	1.250	—	—
Exportations, importations .....	2	1.550	—	—	1	525	100	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Commerce de fer et métaux.....	2	700	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Commerce d'habillem. et d'ameubl.	1	1.000	—	—	3	11.000	6.200	—	—	200	5.200	Soc. Générale de Belgique	—	—	—	—
Commerce de prod. alimentaires...	2	6.200	1	5 min	—	—	—	—	—	2.050	—	—	—	1	12 min	—
Commerces non dénommés.....	1	50	4	85 min	2	500	1.100	—	—	—	—	—	4	5.145	—	—
Sucreries .....	—	—	—	—	1	7.000	57.000	—	—	21.000	806	Soc. Générale de Belgique Crédit Tirlemontois	3	11.150	—	—
Meuneries .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Brasseries.....	1	1.000	—	—	1	200	500	—	—	900	—	—	—	—	—	—
Distilleries d'alcool .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres industries alimentaires ....	1	135	1	10 min	—	—	—	—	—	131	—	—	3	15.500	—	—
Carrières .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Charbonnages .....	—	—	—	—	1	2.318	1.500	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines et autres industr. extractives	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	4.350	—	—
Gaz .....	2	8.550	—	—	—	—	—	—	—	500	—	—	—	—	—	—
Electricité.....	—	—	—	—	2	900	760	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Constructions électriques .....	2	625	—	—	—	—	—	—	—	45	—	—	—	—	—	—
Hôtels, théâtres, cinémas.....	3	520	—	—	3	3.450	4.050	—	—	4.140	—	—	—	—	—	—
Imprimerie, publicité .....	4	2.150	—	—	—	—	—	—	—	100	—	—	1	500	—	—
Textiles (lin-coton-laine-soie).....	6	10.775	—	—	3	13.300	14.700	—	—	6.785	12.000	Crédit Anversois	2	600	—	—
Matér. artifice. et prod. céramiques..	2	20.350	—	—	3	1.950	4.550	—	—	10.100	10.000	Algem. Bankvereniging, Nagelmackers fils et C <sup>ie</sup> .	1	1.000	—	—
Métallurgie, sidérurgie .....	4	31.730	1	30 min	6	275.825	51.625	—	—	38.005	19.500	(3)	1	1.017	—	—
Construction .....	2	1.275	4	467 min	2	1.840	860	—	—	180	—	—	1	530	—	—
Papeteries (industries) .....	—	—	—	—	1	1.150	850	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations et sociétés coloniales..	7	110.500	—	—	6	52.500	50.520	—	—	8.000	9.950	(4)	—	—	—	—
Produits chimiques .....	2	21.400	—	—	—	—	—	—	—	217	3.445	Caisse centr. de Cr. Boerenb.	1	638	—	—
Industries du bois .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tanneries et corroiries .....	1	675	—	—	2	10.200	8.800	—	—	90	8.000	Bque de l'Union Bruxelloise	—	—	—	—
Automobiles .....	2	2.000	—	—	1	1.000	9.000	—	—	1.110	—	—	—	—	—	—
Verreries .....	—	—	—	—	1	3.150	4.850	—	—	800	4.050	Société Génér. de Belgique	1	5.600	—	—
Glaceries .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries non dénommées.....	3	5.300	1	500 min	5	4.381	3.853	—	—	2.310	—	—	1	1.000	—	—
Chemins de fer .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer vicinaux .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation .....	5	675	1	400 min	1	150	350	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Télégraphes et téléphone .....	2	250	—	—	—	—	—	—	—	14	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autobus .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés .....	—	—	1	10 min	—	—	—	—	—	—	—	—	1	300	—	—
Divers non dénommés .....	2	1.020	1	5 min	—	—	—	—	—	—	200	—	—	—	—	—
TOTAL .....	77	673.835	16	1.537 min	59	474.499	299.238	—	—	171.110	367.603		26	110.830	1	12 min

(\*) Montant nominal, y compris les apports en nature.

(1) Banque d'Anvers; Banque Italo-Belge; Caisse Centrale de Crédit du Boerenbond; Banque pour le Commerce et l'Industrie; Banque Gantoise pour le Commerce et l'Industrie; Banque de Renaix.

(2) Banque de Bruxelles; Crédit Général du Congo; Banque Josse Allard; Mutuelle Solvay; Union Bank; Cassel et Cie; Banque Industrielle Belge; Banque Centrale Anversoise; Banque de Commerce; Caisse Centrale de Crédit du Boerenbond; Banque Liégeoise et Crédit Général Liégeois Réunis; Banque Transatlantique (Paris).

(3) Banque Générale de Liège et de Huy; Banque Centrale de Liège; Banque de Commerce.

(4) Société Générale de Belgique; Crédit Général du Congo; Banque Commerciale du Congo; Banque Josse Allard; Nagelmackers fils et Cie.

**Tableau II. — Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité sociale  
et selon l'importance du capital social (en milliers de francs).**

CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL						DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS			
anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions de crédit		Actions			Obligations			anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions de crédit	
Nom- bre	Montant (*)	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Capital ancien	Augmen- tation (*)	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant	

**1° Selon le lieu où s'exerce leur activité sociale.**

En Belgique .....	70	563.335	16	1.537 min	50	150.874	198.843	—	—	22	105.180	1	12 min
En Belg. et à l'étrang.	—	—	—	—	3	271.125	49.875	—	—	4	5.050	—	—
Au Congo belge .....	7	110.500	—	—	6	52.500	50.520	—	—	—	—	—	—
<b>TOTAL .....</b>	<b>77</b>	<b>673.835</b>	<b>16</b>	<b>1.537 min</b>	<b>59</b>	<b>474.499</b>	<b>299.238</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>26</b>	<b>110.830</b>	<b>1</b>	<b>12 min</b>

**2° Selon l'importance du capital social.**

Jusqu'à 1 million ....	50	21.330	16	1.537 min	30	19.381	13.088	—	—	16	9.463	1	12 min
De plus de 1 à 5 mill.	11	27.830	—	—	14	46.493	42.575	—	—	5	12.517	—	—
De plus de 5 à 10 mill.	4	25.175	—	—	6	55.000	46.200	—	—	2	15.600	—	—
De plus de 10 à 20 mill.	5	78.500	—	—	6	79.250	94.750	—	—	1	12.000	—	—
De plus de 20 millions .	7	521.000	—	—	3	274.375	102.625	—	—	2	61.250	—	—
<b>TOTAL .....</b>	<b>77</b>	<b>673.835</b>	<b>16</b>	<b>1.537 min</b>	<b>59</b>	<b>474.499</b>	<b>299.238</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>26</b>	<b>110.830</b>	<b>1</b>	<b>12 min</b>

(\*) Montant nominal, y compris les apports en nature.

**INSCRIPTIONS  
HYPOTHECAIRES (1).**

**RECOURS DES PROVINCES ET COMMUNES A L'EMPRUNT.**

PÉRIODES	Montants calculés d'après les droits d'inscription perçus (cfr. <i>Moniteur Belge</i> )	CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE				Emprunts directs des provinces et communes	
		Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis pour le paiement de :					
		Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires (Ouvertures de crédit gagées par les impôts cédulaires et additionnels)			
		Prélèvements sur comptes	Remboursem. nets	Avances nettes	Remboursem. nets		
1926 Moyenne mensuelle.	milliers de fr 150.167	en milliers de francs					
1927 Moyenne mensuelle.	205.297	1927 Moyenne mensuelle	24.886	8.074	13.578	11.289	402.500 (1)
1927 Juillet .....	233.154	1927 Août .....	17.410	1.345	13.772	10.807	—
Août .....	214.423	Septembre .....	75.210	830	11.626	14.307	—
Septembre .....	230.583	Octobre .....	20.296	4.377	12.672	14.342	—
Octobre .....	282.538	Novembre .....	20.944	2.573	11.280	13.320	—
Novembre .....	187.658	Décembre .....	49.323	1.722	11.675	18.045	—
1928 Décembre .....	247.145	1928 Janvier .....	24.344	614	18.952	23.187	néant
Janvier .....	239.954	Février .....	12.590	7.302	10.874	20.110	néant
Février .....	258.537	Mars .....	10.895	2.271	19.428	17.083	néant
Mars .....	311.461	Avril .....	20.017	2.679	12.605	8.396	néant
Avril .....	273.226	Mai .....	18.544	4.519	13.864	12.145	néant
Mai .....	281.360	Juin .....	23.393	846	20.110	13.355	néant
Juin .....	321.939	Juillet .....	25.279	6.552	16.901	25.688	néant
Juillet .....	308.146	Août .....	24.686	2.753	11.130	34.011	néant
Août .....	329.927	Septembre .....	19.792	2.221	10.686	19.861	néant
Septembre .....	323.440	Octobre .....	16.851	7.772	9.964	26.136	néant

(1) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

(1) Montant annuel.

**RENDEMENT DES SOCIETES ANONYMES BELGES**
**Tableau rétrospectif.**

PÉRIODES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde	Bénéfice distribué aux actionn.	Bénéfice distribué en p. c. du capital versé	Dette obligataire	Payement de coupons d'obligat.
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs					
							En milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs		
Année 1927 .....	4.759	17.585.864	4.002	4.809.059	757	237.928	4.571.131	2.595.315	13,62	3.670.084	165.839
10 premiers mois de 1927 .....	4.303	15.233.354	3.623	4.116.463	680	217.288	3.899.175	2.031.213	1,33	3.219.669	145.241
10 premiers mois de 1928 .....	4.576	17.871.264	3.778	4.594.925	797	287.102	4.207.823	2.598.976	1,44	*5.915.005	*327.697
1927 Août .....	184	553.287	154	257.607	30	9.221	248.386	140.377	25,37	341.785	20.476
Septembre .....	156	325.268	131	94.490	25	15.367	79.123	32.295	9,93	11.366	453
Octobre .....	470	2.344.535	410	704.489	60	21.999	682.490	343.269	14,64	279.083	12.149
Novembre .....	234	1.280.626	203	421.734	31	10.613	411.121	214.732	16,77	305.117	12.226
Décembre .....	222	1.071.884	176	270.862	46	10.027	260.835	149.370	13,94	145.307	8.372
1928 Janvier .....	175	530.268	141	223.960	34	-4.649	219.311	105.894	19,97	78.570	4.414
Février .....	127	174.984	111	32.058	16	8.972	23.086	11.700	6,69	77.579	3.417
Mars .....	471	1.349.679	399	397.911	72	17.414	380.497	198.436	14,70	281.240	13.842
Avril .....	1.288	4.034.364	1.099	977.062	189	38.267	938.795	499.154	12,37	3.900.815	199.244
Mai .....	935	4.393.410	749	1.158.060	186	65.093	1.092.967	677.238	15,41	1.035.382	74.994
Juin .....	492	1.907.632	391	328.571	101	28.511	300.060	130.984	6,87	193.186	9.364
Juillet .....	325	1.923.355	258	448.896	67	71.737	377.159	266.892	13,88	90.532	7.072
Août .....	168	408.925	137	93.694	31	3.849	89.845	56.347	13,78	60.896	4.651
Septembre .....	162	740.094	132	285.374	30	8.491	276.883	136.897	18,50	73.136	4.579
Octobre .....	432	2.408.553	361	649.339	71	40.119	609.220	425.434	17,66	123.669	6.150

(\*) Y compris les montants des obligations et coupons d'obligations du Crédit Communal.

**EMISSIONS DES SOCIETES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES**
**Tableau rétrospectif**

PÉRIODES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL				DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS				
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions		Obligations		anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs (*)	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Capital ancien en milliers de francs	Augmentation en milliers de francs (*)	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs
Année 1927 .....	751	2.678.118	211	15.599 min	608	---	3.371.530	21	278.575	212	449.962	84	7.396 min
10 premiers mois de 1927 .....	625	2.009.276	180	13.185 min	406	---	2.723.683	15	163.800	163	324.327	69	6.652 min
10 premiers mois de 1928 .....	932	5.263.135	189	25.943 min	607	5.486.200	4.941.200	6	9.280	240	1.003.669	17	844 min
1927 Août .....	64	244.835	21	890 min	43	284.714	169.729	2	29.500	14	93.360	3	178 min
Septembre .....	38	37.871	11	653 min	31	64.470	61.000	1	800	12	94.570	11	251 min
Octobre .....	63	979.773	20	2.351 min	43	223.760	159.350	1	6.500	13	9.259	16	176 min
Novembre .....	57	379.137	9	437 min	34	243.560	251.149	3	21.250	19	59.664	7	136 min
Décembre .....	69	289.705	22	1.977 min	78	402.728	396.696	3	93.525	30	65.971	8	608 min
1928 Janvier .....	104	253.067	22	6.220 min	67	471.415	393.063	1	500	33	98.020	2	110 min
Février .....	84	363.872	20	3.415 min	40	338.550	251.415	2	1.800	9	105.925	2	20 min
Mars .....	86	605.644	13	1.927 min	49	402.665	598.295	—	—	25	216.615	—	—
Avril .....	99	744.694	17	2.344 min	78	543.830	394.900	2	6.000	34	51.665	2	115 min
Mai .....	74	445.189	26	1.817 min	98	1.465.276	1.077.869	—	—	24	182.505	2	200 min
Juin .....	78	599.404	17	1.421 min	63	394.208	746.358	—	—	32	69.111	3	139 min
Juillet .....	101	609.697	21	2.175 min	59	827.928	439.091	—	—	17	87.857	3	40 min
Août .....	80	410.589	16	1.543 min	57	400.327	565.250	1	980	18	12.150	2	208 min
Septembre .....	49	562.144	21	3.544 min	37	167.502	175.811	—	—	22	68.991	—	—
Octobre .....	77	673.835	16	1.537 min	59	474.499	299.238	—	—	25	110.830	1	12 min

(\*) Montant nominal, y compris les apports en nature

**PRIX MOYENS DES GRAINS ET AUTRES DENREES AGRICOLES**

**VENDUS SUR LES MARCHES REGULATEURS DE BELGIQUE ( « Moniteur belge » ).**

	par 100 kilos							par kilo		par 26
	Froment	Seigle	Avoine	Orge	Pommes de terre	Lin brut	Chanvre brut	Beurre	Laine	Oeufs
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1926 .....	174,38	131,79	125,25	127,56	60,30	126,50	657,50	20,77	35,83	22,37
1927 .....	191,18	175,28	158,76	168,65	93,99	188,45	841,44	26,79	47,63	25,78
1927 Août .....	188,68	166,77	158,91	165,04	79,42	194,50	856,—	25,57	49,—	24,82
Septembre .....	182,43	166,72	155,40	169,34	72,01	190,—	867,50	27,63	49,—	28,71
Octobre .....	174,59	165,07	160,30	169,15	74,92	216,25	862,50	27,63	49,—	33,11
Novembre .....	170,51	164,78	162,34	168,49	76,84	233,75	869,—	27,41	49,—	37,73
Décembre .....	170,87	168,76	166,50	171,71	76,48	220,50	860,—	29,01	49,80	34,87
1928 Janvier .....	167,78	166,08	167,49	173,84	76,59	219,38	860,—	29,23	51,75	30,82
Février .....	161,55	162,61	169,42	175,43	74,71	225,—	860,—	30,16	52,25	23,72
Mars .....	172,09	168,87	182,14	180,47	70,01	213,50	860,—	30,44	53,80	18,57
Avril .....	179,66	176,13	195,07	185,13	74,08	214,38	860,—	28,55	55,—	18,74
Mai .....	185,20	185,88	205,70	189,36	79,17	225,—	865,—	23,63	56,—	18,90
Juin .....	184,98	186,45	205,40	187,44	101,82	224,66	880,—	23,99	56,—	19,08
Juillet .....	184,44	182,45	202,30	172,20	79,21	204,44	886,25	24,46	55,50	20,65
Août .....	164,30	164,58	176,61	165,—	73,19	209,98	890,—	26,75	55,—	25,98
Septembre .....	152,96	152,95	157,15	156,70	72,02	203,96	900,—	30,29	55,—	27,97
Octobre .....	160,14	158,29	160,39	159,80	70,87	218,72	900,—	31,61	55,—	33,67

**PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS (par tonne).**

ÉPOQUE	CHARBONS					SIDÉRURGIE									
	P <sup>r</sup> foyer domest. brais. anthr. 20/30	Industr. menu 1/2 gras mi lavé	Fines à coke	Briquettes du pays	Coke ordinaire	Fonte de moulage Charleroi	Blooms		Billettes		Poutrelles		Rails		
							Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	
fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	fr.	
1926 Moyenne mensuelle ..	213,—	121,—	133,—	202,—	160,—	490,—	4-6-5	676,—	4-11-1	719,—	4-19-10	803,—	5-16-0	882,—	
1927 Moyenne mensuelle ..	272,—	158,—	160,—	205,—	192,—	644,—	4-2-9	760,—	4-8-3	814,—	4-14-10	886,—	6-5-0	1092,—	
1927 Septembre .....	280,—	147,50	140,—	180,—	170,50	620,—	4-1-0	750,—	4-6-0	800,—	4-10-0	875,—	6-5-0	1100,—	
Octobre .....	280,—	142,50	140,—	175,—	170,50	620,—	3-18-0	750,—	4-2-6	800,—	4-10-0	865,—	6-5-0	1100,—	
Novembre .....	280,—	140,—	140,—	175,—	170,50	620,—	3-18-0	750,—	4-3-0	800,—	4-8-0	825,—	6-5-0	1100,—	
Décembre .....	275,—	135,—	140,—	170,—	170,50	620,—	3-19-0	750,—	4-4-0	800,—	4-8-0	825,—	6-5-0	1100,—	
1928 Janvier .....	270,—	135,—	140,—	160,—	170,50	620,—	3-19-0	750,—	4-4-0	800,—	4-7-6	825,—	6-5-0	1100,—	
Février .....	260,—	140,—	140,—	170,—	170,50	620,—	4-2-0	750,—	4-7-0	800,—	4-12-6	825,—	6-16-0	1100,—	
Mars .....	255,—	145,—	140,—	175,—	170,50	625,—	4-7-6	825,—	4-14-0	850,—	5-5-0	925,—	6-16-0	1100,—	
Avril .....	250,—	145,—	150,—	175,—	170,50	630,—	4-5-0	850,—	4-8-0	875,—	4-13-6	950,—	6-10-0	1100,—	
Mai .....	255,—	148,—	140,—	175,—	170,50	625,—	4-5-0	840,—	4-10-0	870,—	4-13-6	900,—	6-10-0	1100,—	
Juin .....	260,—	150,—	140,—	175,—	170,50	630,—	4-10-0	850,—	4-14-0	880,—	4-19-0	930,—	6-10-0	1100,—	
Juillet .....	265,—	150,—	145,—	180,—	170,50	630,—	4-7-0	850,—	4-12-6	880,—	4-17-0	900,—	6-0-0	1100,—	
Août .....	265,—	150,—	145,—	180,—	170,50	630,—	4-8-0	855,—	4-13-0	885,—	5-0-0	900,—	6-0-0	1250,—	
Septembre .....	265,—	150,—	145,—	180,—	170,50	590,—	4-10-0	857,—	4-15-0	887,—	5-0-0	915,—	6-0-0	1250,—	
Octobre .....	270,—	150,—	145,—	180,—	175,—	590,—	4-8-0	857,50	4-10-0	887,—	5-2-6	915,—	6-10-0	1250,—	
Novembre .....	275,—	150,—	—	180,—	175,—	595,—	4-8-0	857,50	4-10-0	887,—	5-5-0	910,—	6-10-0	1250,—	

# INDICE MENSUEL DE LA BOURSE DE BRUXELLES.

(30 titres à revenu fixe, 120 titres à revenu variable.)

	TITRES A REVENU FIXE					TITRES A REVENU VARIABLE												
	Dette belge directe et indirecte	Emprunts provinces et commun.	Obligat. 4 % impôt 13,20 %	Obligat. 6 % net d'impôt	Tous TITRES A REVENU FIXE	Banques	Entrep. immobil. hypothéc. et hôtelières	Tramw. ch. de fer économiq. et vicinaux	Tramw. et électricité (Trusts)	Gas et électricité	Métallurgie	Charbonnages	Zincs, plombs, mines	Glaceries et verreries	Textiles et soieries	Coloniales	Divers	Tous TITRES A REVENU VARIABLE
Indice par rapp. au mois préc.:																		
1 <sup>er</sup> octobre	100,1	101,9	99,8	101	96,9	96,8	106,6	105,2	98,2	100,6	97,1	100,5	110,8	106,1	97,5	88,1	100,5	96,8
31 octobre 1928	100,8	101,3	102	99,6	100,8	99,6	98,2	98,6	98,6	102,6	95	108,9	96,4	112,8	97,4	87,9	101,1	96,9
Indice par rapp. au 1-1 28:																		
1 <sup>er</sup> février	106,2	102,3	99,1	100,2	101,9	103,2	104,1	102,8	108,1	106	107,3	103,5	124,5	112,5	114,4	110	108	107,9
1 <sup>er</sup> mars	110	103,2	100,3	105,8	105	101,5	108,2	109,7	109,8	108,4	122,8	111,2	120,8	102,6	118,5	102	107	107,7
1 <sup>er</sup> avril	109,7	104,9	99,7	103,3	104,4	123,7	120,9	117,1	132,3	123,8	154,4	136,6	132	105,4	130,7	113,4	108,7	123,5
1 <sup>er</sup> mai	109,1	106,1	100,2	101,4	104	134,4	115,4	131,6	128,5	119	160,9	127,9	124,9	110,5	124,7	123,4	123,4	128,7
1 <sup>er</sup> juin	106,5	104,2	98,1	102,1	102,5	137,7	110,5	121,2	121,1	111,9	183,4	154,5	120,6	114,5	126,1	126,8	116	129
2 juillet	107,4	104,4	97,3	101,7	102,6	126,1	107,4	114,9	113,8	106,9	174,6	157,7	109,7	114,2	120,4	114	113,6	120,7
1 <sup>er</sup> août	109,6	104,8	96,4	102,8	103,2	111,5	104,9	104,6	101,5	102,8	159,2	146	95	105,1	107,8	98	108,4	108,4
3 septembre	109,4	104,5	98,5	104,5	108,2	134	111,4	112,7	119,5	110,5	198,7	150,1	105,2	114,9	114,2	122	122,5	126,7
1 <sup>er</sup> octobre	109,5	106,5	98,3	105,5	104,8	129,7	118,8	118,6	117,3	111,2	192,9	150,9	116,6	121,9	111,3	107,5	123,1	122,5
31 octobre 1928	110,4	107,9	100,3	105,1	105,6	129,2	116,7	116,9	115,7	114,1	183,3	164,3	112,4	137,5	108,4	94,5	124,5	119,1

Les méthodes d'élaboration du présent indice ont été exposées en détail dans le *Bulletin* n° 13, vol. I, III<sup>me</sup> année, du 23 juin 1928, p. 521.

## RENDEMENT DE QUELQUES FONDS D'ETAT BELGES ET CONGOLAIS.

DATES	Rente Belge, 3 p. c., 2 <sup>e</sup> série impôt 2 p. c.		Rest. Nat. 1919, 5 p. c. net d'impôts		Consolidé 1921, 6 p. c. impôt 2 p. c.		Congo 1906, 4 p. c. impôt 2 p. c.		Congo 1896, 4 p. c. net d'impôts		Intérieur à prime 1920, 5 p. c. net d'impôts, remboursables en 75 ans par 750/500 fr.			D. de guerre 1922, 5 p. c. net d'imp. tit. de 250 fr. remb. en 90 ans par 300 fr. ou avec lots			Dette belge 1925, 5 p. c., impôt 2 p. c. remb. en 20 ans à partir du 1-1-35.		
	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend. eu égard au cours seul	Rend. en ten. compte de la prime de remb.	Cours	Rend. eu égard au cours seul	Rend. en ten. compte de la prime de remb.	Cours	Rend. eu égard au cours seul	Rend. en ten. compte de la durée de l'emprunt
1926 4 janvier	38,—	7,74	56,—	8,93	65,—	9,05	54,50	7,19	62,—	6,45	320,—	7,81	8,65	162,75	7,68	8,80	—	—	—
1927 3 octobre	61,75	4,76	80,—	6,25	92,25	6,37	60,—	6,53	68,—	5,88	417,50	5,99	6,62	204,25	6,12	6,99	—	—	—
2 novembre	60,—	4,90	78,90	6,34	90,—	6,53	59,10	6,63	66,—	6,06	410,25	6,09	6,75	203,75	6,13	7,—	74,50	6,58	7,59
1 décembre	59,60	4,93	78,75	6,35	91,25	6,44	59,90	6,54	64,40	6,21	420,—	5,95	6,58	205,—	6,10	6,96	75,25	6,51	7,50
1928 3 janvier	57,50	5,11	78,50	6,37	91,—	6,46	60,25	6,51	65,10	6,14	422,50	5,92	6,54	207,75	6,02	6,87	74,85	6,55	7,56
1 février	61,—	4,82	83,75	5,93	96,10	6,12	63,—	6,22	70,—	5,71	470,—	5,32	5,83	225,—	5,56	6,33	81,10	6,04	6,79
1 mars	66,—	4,45	86,25	5,80	96,25	6,11	64,90	6,04	70,20	5,70	465,—	5,38	5,92	228,—	5,48	6,24	83,85	5,84	6,49
2 avril	67,—	4,39	86,50	5,78	97,50	6,03	64,75	6,05	71,90	5,56	448,50	5,57	6,16	222,25	5,62	6,41	86,50	5,66	6,19
1 mai	67,—	4,39	85,—	5,88	96,—	6,12	64,40	6,09	72,—	5,56	455,—	5,49	6,06	219,50	5,69	6,49	83,—	5,90	6,59
1 juin	64,75	4,54	83,—	6,02	94,75	6,21	64,90	6,04	71,50	5,59	446,—	5,61	6,19	217,25	5,75	6,56	80,25	6,11	6,92
2 juillet	65,—	4,52	85,80	5,83	97,55	6,03	63,40	6,18	71,—	5,63	456,—	5,48	6,05	229,—	5,46	6,21	81,—	6,05	6,83
1 août	65,—	4,52	86,25	5,80	98,25	5,98	62,—	6,32	70,05	5,71	450,50	5,55	6,13	225,—	5,56	6,33	82,—	5,98	6,72
3 septembre	64,25	4,58	86,—	5,81	98,45	5,97	63,—	6,22	70,50	5,67	459,—	5,45	6,—	223,25	5,60	6,38	81,60	6,—	6,77
1 octobre	63,25	4,65	86,25	5,80	98,10	5,99	63,75	6,15	67,—	5,97	463,50	5,39	5,94	225,25	5,55	6,32	81,55	6,01	6,78
31 octobre	62,75	4,69	86,35	5,79	98,60	5,96	65,25	6,01	68,35	5,85	472,50	5,29	5,82	229,—	5,46	6,21	82,—	5,98	6,69

# Banque Nationale de Belgique

## Principaux postes des situations hebdomadaires

(en milliers de francs)

ACTIF	30-12-1913	17-11-1927	31-10-1928	8-11-1928	15-11-28
Encaisse .					
Or . . . . .	(1) 306.377	3.493.339	4.062.999	4.097.848	4.140.468
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger . . . . .	170.328	2.215.409	2.721.256	2.698.489	2.674.083
Portefeuille effets s/ la Belgique et s/ l'étranger . . . . .	603.712	2.541.105	3.083.511	3.032.397	3.044.978
Avances sur fonds publics . . . . .	57.901	181.313	266.074	221.394	250.363
Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26) . . . . .	—	2.000.000	1.856.863	1.834.876	1.830.158
<b>PASSIF</b>					
Billets en circulation . . . . .	1.049.762	9.930.311	11.624.946	11.424.165	11.418.600
Comptes Courants particuliers . . . . .	88.333	402.595	260.338	447.174	509.311
Compte Courant du Trésor . . . . .	14.541	116.933	143.534	47.875	40.039
<b>TOTAL des engagements à vue</b>	<b>1.152.636</b>	<b>10.449.839</b>	<b>12.028.818</b>	<b>11.919.214</b>	<b>11.967.950</b>
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue . . . . .	41,36 %	54,63 %	56,40 %	57,02 %	56,94 %
Taux d'escompte des traites acceptées . . . . .	5,— %	4,50 %	4,— %	4,— %	4,— %
Taux des prêts s/ fonds publics . . . . .	5,— %	6,— %	5,50 %	5,50 %	5,50 %

(1) Y compris 57.351 « Argent, billon et divers ».

### Moyennes annuelles et mensuelles des situations hebdomadaires

	ENCAISSE		Portefeuille effets sur la Belgique et s/l'étranger	Avances sur fondspublics	Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26)	Billets en circulation	COMPTES COURANTS		Total des Engagements à vue
	Or	Traites et disponibilités or s/l'étranger					Particuliers	Trésor	
Année 1927	3.271.424	2.215.241	2.447.225	171.199	1.998.846	9.566.723	491.814	92.131	10.150.668
1927 Août . . . . .	3.275.926	2.230.255	2.334.957	208.538	2.000.000	9.668.613	366.831	74.570	10.110.014
Septembre . . . . .	3.325.955	2.319.186	2.475.271	190.984	2.000.000	9.892.999	366.748	101.746	10.361.493
Octobre . . . . .	3.395.435	2.310.382	2.514.823	198.275	2.000.000	10.006.471	378.985	70.003	10.455.459
Novembre . . . . .	3.474.871	2.232.377	2.518.161	200.069	2.000.000	9.964.657	352.659	128.846	10.446.162
Décembre . . . . .	3.565.415	2.332.533	2.694.372	168.322	1.988.000	10.060.663	599.891	97.894	10.758.448
1928 Janvier . . . . .	3.687.022	2.461.619	2.835.695	167.704	1.970.000	10.337.819	766.185	70.759	11.174.763
Février . . . . .	3.713.202	2.318.077	2.708.861	201.452	1.940.000	10.400.390	443.194	116.405	10.959.989
Mars . . . . .	3.744.928	2.222.732	2.610.109	248.473	1.941.736	10.441.954	335.591	100.388	10.847.933
Avril . . . . .	3.786.168	2.305.807	2.689.132	256.951	1.952.364	10.571.768	390.191	86.789	11.048.748
Mai . . . . .	3.865.992	2.334.364	2.747.627	302.816	1.955.544	10.649.341	469.118	130.717	11.249.176
Juin . . . . .	3.964.725	2.255.917	2.793.167	244.287	1.934.032	10.521.605	606.133	92.499	11.220.237
Juillet . . . . .	4.010.797	2.313.042	2.753.029	235.006	1.921.337	10.702.027	495.782	109.900	11.307.709
Août . . . . .	4.020.302	2.401.529	2.757.702	286.571	1.900.666	10.964.495	373.905	108.316	11.446.716
Septembre . . . . .	4.032.893	2.506.760	2.887.167	265.927	1.883.673	11.084.144	447.324	107.499	11.638.967
Octobre . . . . .	4.047.148	2.598.960	2.990.503	267.628	1.861.306	11.363.305	360.849	88.084	11.812.238

## BANQUE D'ANGLETERRE

(En milliers de £)

ACTIF	27-12-1913	17-11-1927	8-11-1928	15-11-1928
Encaisse métallique (Issue Department et Banking D <sup>e</sup> )	33.098	151.597	164.990	162.467
Placements du « Banking Depart. » (Effets, prêts s/titres et fonds publics)	47.129	96.956	84.243	83.818
dont } valeurs garanties par l'Etat . . . . .	11.199	41.335	44.553	44.358
} autres valeurs . . . . .	35.930	55.621	39.690	39.460
PASSIF				
Billets en circulation . . . . .	29.361	135.207	133.936	133.345
Dépôts publics . . . . .	9.421	16.599	17.739	15.543
Autres dépôts . . . . .	42.091	98.745	99.595	99.420
Rapport de l'encaisse (or, argent et billets en réserve) au solde des dépôts du « Banking Department » (Proportion of reserve to liabilities)	43,1 %	31,3 %	43,3 %	42,5 %
Taux d'escompte officiel . . . . .	5,— %	4,50 %	4,50 %	4,50 %

## BANQUE DE FRANCE

(En milliers de francs)

ACTIF	25-6-1928	2-11-28	9-11-28
Encaisse-or (monnaies et lingots) . . . . .	28.934.885	30.771.797	30.830.139
Disponibilités à vue à l'étranger . . . . .	15.984.601	13.900.027	13.904.045
Devises en report . . . . .	9.777.768	1.689.020	1.608.001
Portefeuille commer <sup>1</sup> et d'effets publics: effets de commerce escomptés :			
sur la France . . . . .	2.955.454	3.454.486	4.428.757
sur l'Etranger . . . . .	16.969	37.343	42.960
effets négociables achetés à l'étranger	10.544.906	18.642.027	18.648.888
Avances sur titres . . . . .	1.846.774	2.273.550	2.225.418
Bons négociables de la caisse autonome d'amortissement . . . . .	5.930.000	5.930.000	5.930.000
Prêts sans intérêts à l'Etat . . . . .	3.200.000	3.200.000	3.200.000
PASSIF			
Billets au porteur en circulation . . . . .	58.772.461	62.758.916	61.954.660
Comptes courants créditeurs :			
du Trésor Public . . . . .	5.078.689	7.723.563	8.161.330
de la caisse autonome d'amortissem <sup>1</sup> comptes cour <sup>ts</sup> , comptes de dép <sup>ts</sup> de fonds, disposit <sup>ns</sup> et autres engage- ments à vue . . . . .	1.934.117	4.340.226	4.831.505
Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagem <sup>ts</sup> à vue . . . . .	5.744.443	5.435.246	5.786.110
Taux d'escompte officiel . . . . .	40,45 %	38,34 %	38,19 %
	3,50 %	3,50 %	3,50 %

## REICHSBANK

(En milliers de Reichsmarks)

ACTIF	31-12-1913	15-11-1927	7-11-1928	15-11-1928
Encaisse or. . . . .	1.169.971	1.854.498	2.539.923	2.563.545
Devises admises dans la couverture des billets . . . . .	—	287.122	168.126	185.600
Monnaies divisionnaires . . . . .	276.832	60.688	86.831	99.998
Portefeuille effets . . . . .	1.490.749	2.167.617	2.182.866	1.879.131
Avances s/ nantissements . . . . .	94.473	42.352	33.848	69.934
PASSIF				
Billets en circulation . . . . .	2.593.445	3.787.413	4.410.332	4.172.738
Divers engagements à vue . . . . .	793.120	643.664	585.157	569.453
Rapports :				
a) de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue . . . . .	—	48,33 %	54,21 %	57,97 %
b) de l'encaisse métallique (or et monnaies divisionnaires) à l'en- semble des engagements à vue . . . . .	42,72 %	43,22 %	52,58 %	56,17 %
Taux d'escompte officiel . . . . .	5,— %	7,— %	7,— %	7,— %

## NEDERLANDSCHE BANK

(En milliers de florins P. B.)

ACTIF	27-12-1913	14-11-1927	5-11-1928	12-11-1928
Encaisse métallique . . . . .	160.506	413.337	456.601	456.466
Portefeuille effets :				
s/ la Hollande . . . . .	67.504	162.450	89.953	91.062
s/ l'Etranger . . . . .	14.300	131.111	188.194	188.256
Avances s/nantissements . . . . .	86.026	130.621	136.357	111.327
Compte du Trésor (débiteur) . . . . .	9.235	—	6.104	2.890
PASSIF				
Billets en circulation . . . . .	312.695	820.252	836.169	835.339
Comptes courants :				
particuliers . . . . .	4.333	28.983	29.321	29.135
du Trésor (créditeur) . . . . .	—	27.667	—	—
Assignations de banque . . . . .	1.522	361	473	486
Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue . . . . .	50,39 %	47,12 %	51,54 %	52,79 %
Taux d'escompte officiel . . . . .	5,— %	4,50 %	4,50 %	4,50 %

## BANQUE NATIONALE SUISSE

(En milliers de francs)

	31-12-1913	15-11-1927	7-11-1928	15-11-1928
<b>ACTIF</b>				
Encaisse métallique (or et argent) . . . . .	190.791	515.730	517.070	517.455
Disponibilités « or » à l'étranger . . . . .	23.844	52.188	235.804	242.594
Portefeuille effets sur la Suisse . . . . .	146.546(1)	290.964(1)	164.092	149.803
Avances sur nantissements . . . . .	28.256	52.723	66.162	59.614
Correspondants . . . . .	—	27.737	24.363	41.503
<b>PASSIF</b>				
Billets en circulation . . . . .	313.821	808.061	855.040	828.845
Autres engagements à vue . . . . .	58.930(2)	133.667(2)	109.491	140.068
Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue . . . . .	51,19 %	54,65 %	53,61 %	53,41 %
Taux d'escompte officiel . . . . .	4,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %

(1) Y compris les effets sur l'étranger.

(2) Y compris les engagements à terme.

## BANQUE DE POLOGNE

(En milliers de Zloty)

	10-11-1927	31-10-1928	10-11-1928
<b>ACTIF</b>			
Encaisse métallique . . . . .	430.632	611.902	611.973
Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères . . . . .	917.951	481.652	486.515
Total de la réserve . . . . .	1.348.583	1.093.554	1.098.488
Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrang. ne servant pas de couverture . . . . .	45.247	196.872	199.127
Portefeuille effets . . . . .	430.378	640.241	625.347
Avances s/titres . . . . .	54.703	86.489	84.553
» à l'Etat . . . . .	25.000	25.000	25.000
<b>PASSIF</b>			
Billets en circulation . . . . .	889.256	1.313.080	1.239.915
Exigibilités à vue (y compris le c <sup>te</sup> c <sup>t</sup> du Trésor) . . . . .	279.141	475.615	541.637
Rapport de la réserve totale à l'ensemble des engagements à vue . . . . .	115,42 %	61,44 %	61,66 %
Rapport de l'encaisse métallique à l'ensemble des engagements à vue . . . . .	36,86 %	34,21 %	34,35 %
Taux d'escompte officiel . . . . .	8,— %	8,— %	8,— %

## FEDERAL RESERVE BANKS

(En milliers de dollars)

	2-11-1927	24-11-1928	31-11-1928
<b>ACTIF</b>			
Réserves « Or » . . . . .	2.931.797	2.646.230	2.641.096
Autres réserves . . . . .	134.856	132.064	131.900
Total des réserves . . . . .	3.066.653	2.778.294	2.772.996
Effets escomptés . . . . .	379.221	911.927	932.271
» achetés sur le marché libre . . . . .	334.576	401.478	440.376
Fonds publics nationaux . . . . .	526.376	231.047	227.099
<b>PASSIF</b>			
Billets en circulation (Fed. Res. Notes) . . . . .	1.717.116	1.740.409	1.709.816
Dépôts . . . . .	2.404.294	2.374.473	2.419.022
dont } des banques associées . . . . .	2.362.429	2.321.838	2.370.988
} du Trésor et particuliers . . . . .	41.865	52.635	48.034
Rapport du total des réserves aux engagements à vue . . . . .	74,4 %	68,0 %	67,2 %
Taux d'escompte de la F. R. B. of N.-Y. . . . .	3,50 %	5,— %	5,— %

## BANQUE D'ITALIE

(En milliers de lires)

	31-12-1913	20-10-1927	10-10-1928	20-10-1928
<b>ACTIF</b>				
Encaisse or . . . . .	1.107.633	1.173.603	5.051.730	5.051.837
» argent . . . . .	94.607	93.389	—	—
Devises et avoirs à l'étranger admis dans la couverture des billets . . . . .	88.988	1.634.163	6.379.591	6.187.831
Total de la réserve . . . . .	1.291.228	2.901.155	11.431.321	11.239.668
Effets sur l'Italie . . . . .	505.968	4.289.682	3.018.441	3.056.564
Avances sur nantissements . . . . .	126.063	983.483	1.571.625	1.751.153
» à l'Etat . . . . .	—	4.227.148	—	—
Comptes courants (débiteurs) . . . . .	63.605	198.266	224.550	237.343
<b>PASSIF</b>				
Billets en circulation . . . . .	1.764.433	17.733.275	17.285.324	16.895.053
Assignations s/la Banque . . . . .	—	—	558.870	587.209
Comptes courants productifs . . . . .	207.885(1)	3.689.292(1)	1.943.610	2.025.433
Compte courant du Trésor . . . . .	158.831	98.892	300.000	300.000
<b>Rapports :</b>				
a) de la réserve totale à l'ensemble des engagements à vue . . . . .	60,59 %	13,48 %	56,91 %	56,74 %
b) de l'encaisse métallique à l'ensemble des engagements à vue . . . . .	56,41 %	5,89 %	25,15 %	25,50 %
Taux d'escompte officiel . . . . .	5,50 %	7,— %	5,50 %	5,50 %

(1) Y compris les « debiti a vista » et les « conti correnti passivi ».